

Les Rutènes

Les Rutènes

Du peuple à la cité

De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain

150 a.C. – 100 p.C.

COLLOQUE DE RODEZ ET MILLAU (AVEYRON),

LES 15, 16 ET 17 NOVEMBRE 2007

Sous la direction de

Philippe Gruat, Jean-Marie Pailler, Daniel Schaad

Aquitania

Supplément 25

Bordeaux

Sommaire

Avant-propos	13
--------------	----

Introduction

Les Rutènes, du peuple à la cité	17
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Les cadres de l'enquête

Carte de la cité des Rutènes à l'époque d'Auguste	23
DANIEL SCHAAD	

Le cadre géologique et morphologique du territoire des Rutènes	33
RENÉ MIGNON	

Histoire de la recherche sur les Rutènes	51
GUYLÈNE MALIGE	

Approches historique, linguistique et toponymique du territoire rutène	73
JEAN DELMAS	

Les Rutènes par les mots et par les textes	89
JEAN-MARIE PAILLER avec la collaboration d'ALAIN VERNHET	

Les archers rutènes	103
GUILLAUME RENOUX	

Problèmes de territoire, de l'époque de l'indépendance à la réorganisation augustéenne

Du littoral méditerranéen aux contreforts du Massif central, géohistoire de territoires gaulois	113
DOMINIQUE GARCIA	

Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée	123
PHILIPPE GRUAT ET LIONEL IZAC-IMBERT, avec la collaboration de LAETITIA CURE, MATTHEW LOUGHTON, JEAN PUJOL (†) ET GUILLAUME VERRIER	

Les Rutènes et la <i>Provincia</i>	179
MICHEL CHRISTOL	

Les Rutènes dans l'Aquitaine d'Auguste	195
JEAN-PIERRE BOST	

Production et échanges

Étapes et conséquences de l'exploitation minière et métallurgique. Monnaies gauloises, monnaies romaines.	
Le cas Zmaragdus	209
JEAN-MARIE PAILLER	
Extraction et métallurgie de l'étain en Viadène (Nord-Aveyron)	229
PHILIPPE ABRAHAM	
Argent rutène et entrepreneurs romains aux confins de la Transalpine	245
BERNARD LÉCHELON	
La Maladrerie à Villefranche-de Rouergue (Aveyron) : un exemple de dépôt en milieu minier rutène	281
JEAN-GABRIEL MORASZ ET CORINNE SANCHEZ	
Émission et circulation monétaires chez les Rutènes avant Auguste	297
MICHEL FEUGÈRE ET MICHEL PY	
Monnaies et circulation monétaire dans la cité de <i>Segodunum</i> au I ^{er} siècle p. C.	313
VINCENT GENEVIÈVE	
Quelques remarques à propos des voies de communication rutènes	333
PIERRE PISANI	
Chronologie, nature et intensité de l'approvisionnement céramique de Javols- <i>Anderitum</i> auprès des officines de La Graufesenque sous le Haut-Empire	355
EMMANUEL MAROT	
Les premières productions gallo-romaines des grands centres arvernes et rutènes : diffusion et évolution de la vaisselle de table gauloise (seconde moitié du I ^{er} siècle a.C. - début du I ^{er} siècle p.C.)	383
JÉRÔME TRES_CARTE	
L'organisation et la réussite d'un commerce à grande échelle : les sigillées de <i>Condatomagos</i> et autres ressources du territoire rutène	423
MARTINE GENIN	
La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire	431
STÉPHANE MAUNÉ ET ALAIN TRINTIGNAC	
Les meulières protohistoriques et antiques de La Marèze (Saint-Martin-Laguépie et Le-Riols, Tarn) : matières premières, modalités d'exploitation et de façonnage, diffusion de la production	461
CHRISTIAN SERVELLE ET ÉMILIE THOMAS	

Cultes et sanctuaires

Cultes et sanctuaires des Rutènes à l'époque romaine	477
WILLIAM VAN ANDRINGA	
Sanctuaires et religions des Rutènes à l'époque romaine : un état des lieux	483
JEAN-LUC SCHENCK-DAVID	
Les figurines en terre cuite chez les Rutènes d'Aveyron	535
SANDRINE TALVAS	
<i>Condatomagos ad confluentem</i>	549
DANIEL SCHAAD	
Un prêtre du culte impérial à <i>Segodunum</i> sous le règne d'Auguste : règle ou exception ?	559
ROBERT SABLAYROLLES	
Un buste en marbre de Marc Aurèle trouvé à Rodez et le buste de Caligula en céramique sigillée de La Graufesenque	573
JEAN-CHARLES BALT	

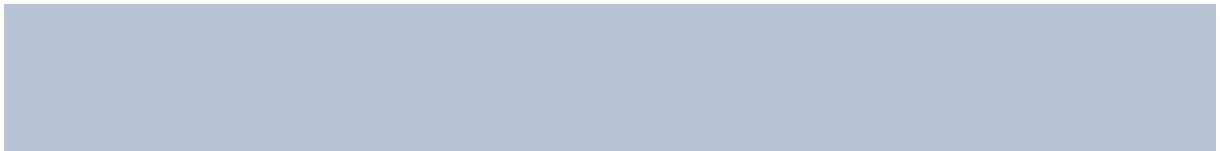
Les agglomérations

Entre faits archéologiques et concepts, la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines	589
PHILIPPE LEVEAU	
<i>Segodunum - Civitas Rutenorum</i>	603
DANIEL SCHAAD, LUCIEN DAUSSE	
Les campagnes rutènes sous le Haut-Empire : la question des agglomérations secondaires	637
PIERRE PISANI	

Conclusion

Conclusion	685
PHILIPPE GRUAT, JEAN-MARIE PAILLER, DANIEL SCHAAD	

Problèmes de territoire,
de l'époque de l'indépendance à
la réorganisation augustéenne



Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : études d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée

*Philippe Gruat et Lionel Izac-Imbert,
avec la collaboration de Laetitia Cure, Matthew Loughton,
Jean Pujol (†) et Guillaume Verrier*

INTRODUCTION

La tenue du colloque sur les Rutènes constituait une opportunité de clôturer un cycle de recherches de plus d'une dizaine d'années consacré à ce peuple gaulois et envisagé sous l'angle territorial¹, mais également de plusieurs thématiques avec, en particulier, celle des pratiques rituelles². Ainsi, cet article est une synthèse de quatre communications présentées dans le cadre de ce colloque.

La première d'entre elles, intitulée *“L'organisation du territoire avant la guerre des Gaules”*, posait l'état de la réflexion menée par deux d'entre nous (PG et LII) sur le territoire des Rutènes avant la conquête. Cette approche, déjà largement présentée et publiée par ailleurs³, est surtout centrée sur une zone d'étude couvrant la bordure sud-ouest du Massif Central et le Nord de la zone languedocienne.

Afin d'élargir le spectre d'analyse du phénomène rutène à une autre échelle de compréhension géographique, il nous a paru intéressant de tenter quelques comparaisons avec le puissant peuple voisin des Arvernes. Pour ce faire, plusieurs collègues⁴ nous ont aimablement fourni une riche documentation composée de supports cartographiques

et iconographiques susceptibles d'éclairer, par un jeu de regards croisés, les relations et les points de convergence éventuels entre les deux cités.

Le premier terrain d'exploration, présenté dans une seconde communication, *“Des Rutènes aux Arvernes : relations commerciales et faciès mobilier (II^e–I^{er} siècle a.C.)”*⁵, était consacré aux aspects commerciaux – essentiellement avec le monde méditerranéen – et à l'étude comparée de certains assemblages de mobiliers. Le présent article reprend préférentiellement les aspects liés au commerce du vin ; l'étude des mobiliers est renvoyée à des publications à venir compte tenu de projets de recherche actuels dans ce domaine, tant en Auvergne⁶ qu'en Midi-Pyrénées⁷.

Quant au thème des pratiques rituelles, il a donné l'occasion d'une troisième communication intitulée *“Des Rutènes aux Arvernes : les pratiques religieuses dans la sphère publique et privée et la question des “puits à offrandes” en Gaule du Centre-Est”*⁸. Elle s'appuie sur les découvertes les plus récentes en Grande Limagne d'Auvergne en comparaison avec

1. Izac 1995 ; Gruat et Marty 2000 ; Gruat et Izac-Imbert 2002.

2. Gruat et Izac-Imbert 2007a et b.

3. Gruat et Izac-Imbert 2002 *ibid.* ; Gruat et Izac-Imbert 2006.

4. M. Loughton et G. Verrier.

5. Ph. Gruat, L. Izac-Imbert, M. Loughton et G. Verrier.

6. Chr. Menessier-Jouannet (dir.), PCR en cours. Nous tenons à remercier Y. Deberge qui nous a fourni une riche iconographie comparative présentée lors d'une communication orale.

7. L. Izac-Imbert, thèse en cours.

8. Ph. Gruat, L. Izac-Imbert et J. Pujol.

l'ensemble des pratiques recensées, depuis plus d'un siècle maintenant, en territoire rutène.

Enfin, dans l'esprit de ce qui avait été tenté pour l'analyse des processus de dépôts chez les Rutènes⁹, nous avons souhaité clôturer la présente contribution par un état des connaissances sur les agglomérations rutènes afin de déboucher, comme le suggérait l'intitulé de la quatrième et dernière communication, sur un "*Essai de hiérarchisation des agglomérations protohistoriques rutènes*"¹⁰.

LE PEUPLE ET LA CITÉ DES RUTÈNES, L'ORGANISATION DU TERRITOIRE AVANT LA GUERRE DES GAULES

Les données archéologiques

La genèse de ce travail prend sa source en 2000, lors d'une première présentation de cette question à l'occasion du XXIV^e colloque de l'Association Française pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF) de Martigues consacré aux "*Territoires celtiques – Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale*"¹¹. Ce premier essai visait à mieux caractériser l'entité territoriale correspondant à la zone d'influence du peuple rutène établie non pas à partir des données textuelles, mais en se fondant sur les données archéologiques. Nous nous étions alors appuyés sur un vaste recensement des données archéologiques disponibles, couvrant les départements actuels de l'Aveyron et du Tarn en intégrant aussi, de manière extensive, les zones de confins (Quercy et Hérault ainsi que les plateaux lozériens et les contreforts du massif cantalien). Ce travail de recensement prenait bien évidemment en considération les travaux antérieurs¹² en actualisant les données et en hiérarchisant les sites selon une typologie assez classique¹³ :

- 1) oppidum ;
- 2) agglomération ouverte de plaine ;
- 3) habitat ouvert ;
- 4) habitat de hauteur fortifié.

À ces quatre types, il nous avait alors paru pertinent d'ajouter celui des exploitations minières. D'abord en raison des potentiels métallifères variés et connus de longue date sur le territoire considéré, ensuite par l'attention portée par une activité de recherche ancienne et fournie sur les différents districts miniers antiques reconnus chez les Rutènes¹⁴. Enfin, il nous a paru nécessaire de confronter ces résultats au dossier textuel et épigraphique disponible.

Une fois réalisée cette première étape de tri critique des données, nous avons axé notre démarche sur la constitution d'un référentiel cartographique. Les trois premiers grands types de sites nous avaient permis de générer un premier maillage territorial théorique s'inspirant des méthodes empruntées à l'analyse spatiale et utilisées depuis plusieurs décennies par les archéologues¹⁵.

La cartographie protohistorique ainsi définie (fig. 1) dégageait de grands blocs correspondant à des zones d'influence attribuables aux sites structurants au sein de ce vaste territoire qui fait la jonction entre Massif Central et plaine garonnaise et – au-delà de la Montagne Noire – avec le pays lauragais. La répartition géographique des districts miniers, à l'exception de celui d'Ambialet (Tarn) dans l'orbe supposé du site d'Albi, les situait plutôt en zone de "marge", qu'il s'agisse du district de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) ou de celui de Lascours (Hérault).

Faisant abstraction de ce premier maillage nous avons, ensuite, considéré la question religieuse en mettant également en place une première grille de caractérisation des sites à partir de sept catégories discriminantes :

- 1) les probables sanctuaires de hauteur ;
- 2) les grottes sanctuaires ;

9. Gruat et Izac-Imbert 2007 a et b.

10. Ph. Gruat, L. Izac-Imbert et L. Cure.

11. Gruat et Izac-Imbert 2002.

12. Lequément dir. 1988 ; Garcia 1993 ; Izac 1995 ; Gruat et Marty 2000.

13. Gruat et Izac-Imbert 2002, fig. 2 à 6.

14. Cf. dans ce volume les contributions sur ce thème.

15. Par exemple, Garcia 1993 ; Fichtl 2004.

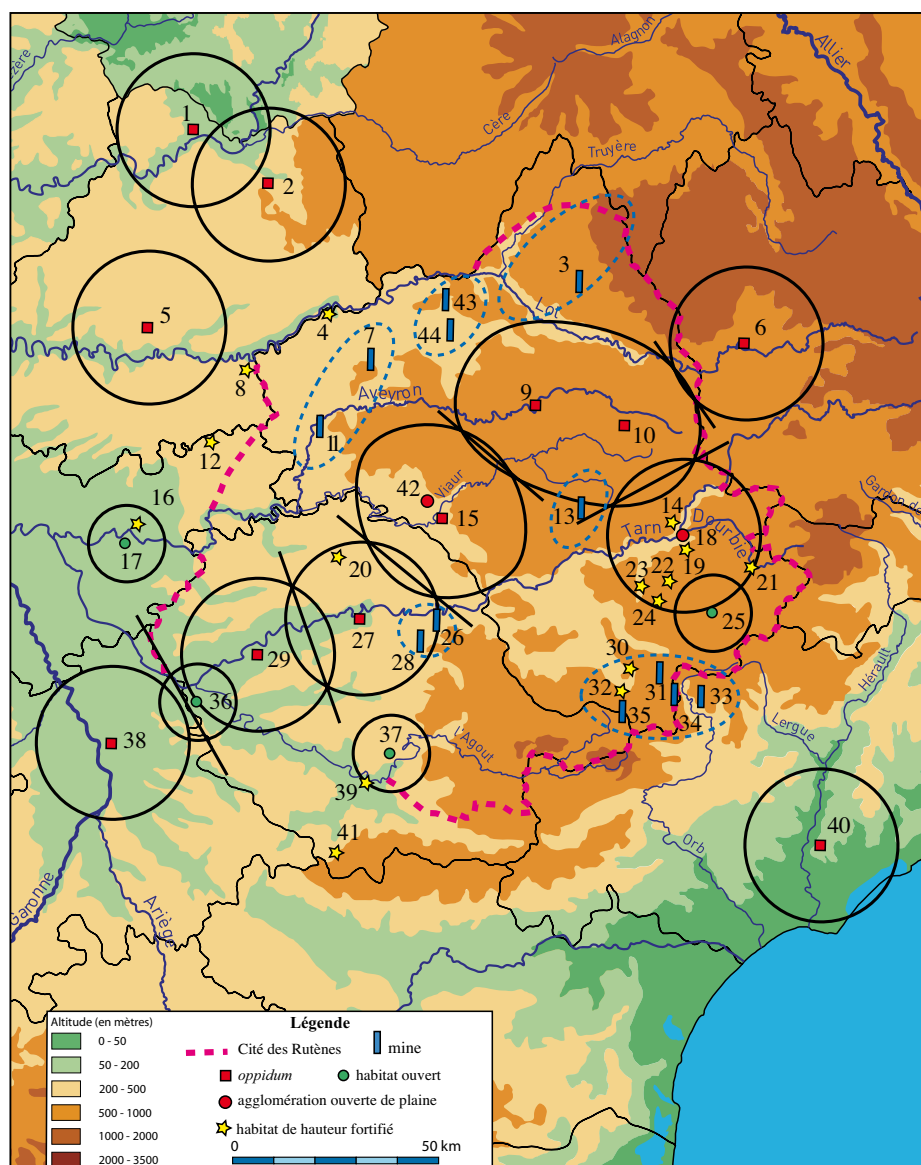


Fig. 1. Cartographie protohistorique théorique du territoire des Rutènes entre Massif Central et plaine garonnaise : 1. Le Puy d'Issolud (Vayrac-46) / 2. Les Césairines (Saint-Jean-l'Espinasse-46) / 3. Crozillac (Montpeyroux-12) / 4. Capdenac (46) / 5. Murcens (Cras-46) / 6. Le Truc (Saint-Bonnet-de-Chirac-48) / 7. Peyressignade (Peyrusse-le-Roc-12) / 8. Gaïfié (Saint-Jean-de-Laur-46) / 9. Rodez (12) / 10. Montmerlhe (Laissac-12) / 11. La Maladrerie (Villefranche-de-Rouergue-12) / 12. Cantayrac (Loze-46) / 13. Azinières (Saint-Beauzély-12) / 14. Puech d'Andan (Millau-12) / 15. Miramont-la Calmesie (Centrès, Saint-Just-12) / 16. La Tanguine (Caussade-82) / 17. Cosa (Albias-82) / 18. Millau (12) / 19. La Granède (Millau-12) / 20. La Barthetelière (Monestiés-81) / 21. Puech d'Ambouls (Nant-12) / 22. Canteduc (La Bastides-Pradines-12) / 23. Plateau de Sargel (Saint-Rome-de-Cernon-12) / 24. Le Combalou (Roquefort-sur-Soulzon-12) / 25. La Vayssière (l'Hospitalet-du-Larzac-12) / 26. La Presqu'île (Ambialet-81) / 27. Albi (81) / 28. Le Prunié (Le Fraysse-81) / 29. Montans (81) / 30. Dent de Saint-Jean (Brusque-12) / 31. District de Montagnol (12) / 32. La Picatières (Avène-34) / 33-34. Districts de Lascours (Ceilhes et Rocozels-34) et du Maynes (Avène-34) / 35. Bouche-Payrol (Brusque-12) / 36. La Pointe (Saint-Sulpice-81) / 37. Castres (81) / 38. La Planho (Vieille-Toulouse-31) / 39. Cordouls (Puy-laurens-81) / 40. Le Pioch du Télégraphe (Aumes-34) / 41. Berniquaut (Sorèze-81) / 42. Camp-Grand (Naucelle-12) (d'après Gruat, Izac-Imbert 2002, Fig. 7). 43. Les Bordes (Conques-12) / 44. Grandval (Saint-Cyprien-sur-Dourdou-12).

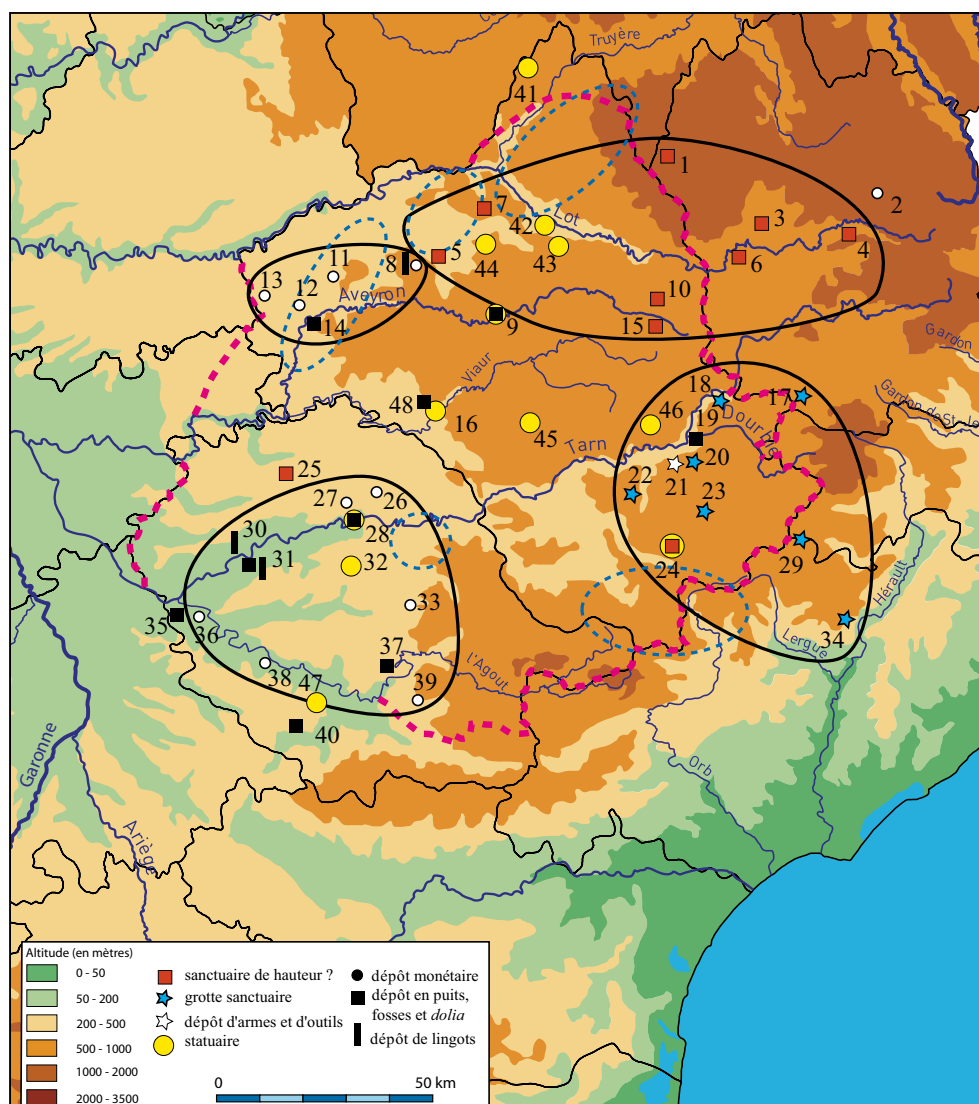


Fig. 2. Cartographie des expressions religieuses protohistoriques chez les Rutènes (d'après Gruat, Izac-Imbert 2002, fig. 8) : 1. Lac de Saint-Andéol (Marchastel-48) / 2. Allenc (48) / 3. Le Truc (Saint-Bonnet-de-Chirac-48) / 4. Langlade (Brenoux-48) / 5. Puech du Caylar (Saint-Christophe-Vallon-12) / 6. Ron de Gleizo à Cadoule (La Canourgue) / 7. Puech du Kaymar (Pruires-12) / 8. Le Sancy (Goutrens-12) / 9. Rodez (12) / 10. Le Puech (Buzeins-12) / 11. La Loubière (Maleville-12) / 12. La Gasse (Villefranche-de-Rouergue-12) / 13. Martiel (12) / 14. La Maladrerie (Villefranche-de-Rouergue-12) / 15. Le Méjanel (Recoules-Prévinquières-12) / 16. Miramont-La Calmésie (Centrès, Saint-Just-12) / 17. Costeguizon ou Tres Berbous (Meyrueis-48) / 18. Céliosie (La Cresse-12) / 19. La Graufesenque (Millau-12) / 20. Le Rajal del Gorp (Millau-12) / 21. Bel-Air I (Creissels-12) / 22. Sargel I (Saint-Rome-de-Cernon-12) / 23. L'Ourtiquet (Sainte-Eulalie-de-Cernon-12) / 24. Plô de Maroui (Marnhagues et Latour-12) / 25. Camp Ferrus (Loubers-81) / 26. Le Trap (Le Garric-81) / 27. La Crousatié (Castelnau-de-Levis-81) / 28. Albi (81) / 29. Mouniès (Le Cros-34) / 30. Rabastens (La Montresse-81) / 31. Quartier de Labouygue (Montans-81) / 32. Le Coutarel (Poulan-Pouzols-81) / 33. Paulhe (Montredon-Labessonnie-81) / 34. Grotte-des-Fées (Montpeyroux-34) / 35. La Pointe (Saint-Sulpice-81) / 36. Pédelort (Lugan-81) / 37. Quartier de Lameilhé (Castres-81) / 38. Viterbe (81) / 39. Valdurenque (81) / 40. En Solomiac (Palleville-82) / 41. Passevaneau (Taussac-12) / 42. Sainte-Eulalie-du-Causse (Rodelle-12) / 43. La Devèze d'Ayresbesque (Bozouls-12) / 44. La Robertie (Salle-la-Source-12) / 45. Durenque (12) / 46. Valencas (Le Viala-du-Tarn-12) / 47. La Valcroze (Puylaurens-81) / 48. Camp-Grand (Naucelle-12).

- 3) les dépôts d'armes ;
- 4) la statuaire ;
- 5) les dépôts monétaires ;
- 6) les dépôts en fosses et puits ;
- 7) les dépôts de lingots métalliques.

Une première cartographie de l'ensemble de ces données dessinait ainsi quatre blocs géographiques exclusifs les uns des autres (fig. 2) :

- deux zones de concentration privilégiée de dépôts monétaires : le Villefranchois et l'Albigeois ;
- un secteur septentrional, centré sur la vallée du Lot et la haute vallée de l'Aveyron, caractérisé par de probables sanctuaires de hauteur ;
- une aire sud-est, à composante caussenarde, correspondant au développement des grottes sanctuaires.

Afin de mesurer la vitalité économique et le poids des différents secteurs de la zone d'étude dans le contexte du commerce à grande distance avec le monde méditerranéen, nous avons concentré notre attention sur le commerce du vin. Pour cela, dans un premier temps, nous avons recensé les découvertes d'amphores de type Dressel 1 mentionnées dans la bibliographie régionale. Nous avons également intégré les données issues des recherches tant dans la haute vallée de l'Hérault qu'en domaine quercynois, contrepoints intéressants vis-à-vis de l'axe commercial Aude-Garonne considéré comme majeur par l'historiographie traditionnelle pour la fin de l'âge du Fer.

Cet inventaire fut cartographié et couplé avec les zones d'influence théoriques isolées lors de la première étape de notre travail¹⁶. L'examen de cette répartition appelait plusieurs remarques :

- d'une part, les sites structurants, sites de consommation, drainaient – comme l'on pouvait logiquement s'y attendre – l'essentiel du commerce

du vin, deux sites semblant jouer à ce titre un rôle clef : Rodez et Millau ;

- d'autre part, un axe nord-sud reliant la côte languedocienne et la vallée de l'Hérault à la plaine de la Limagne, via la vallée de la Lergue, le Causse du Larzac et le Sévéragnais, se dessinait de manière particulièrement nette ;

- enfin, une seconde voie de pénétration commerciale semblait également irriguer la vallée du Tarn depuis le sillon du Lauragais via le Puylaurentais et le Castrais.

Nous avons répété cet exercice pour les productions de céramique italique à vernis noir, vaisselle traditionnelle d'accompagnement des importations de vin en provenance des côtes méditerranéennes, à l'instar de la vaisselle métallique tardo-républicaine ou – plus rares – des bols hellénistiques à relief. La seconde carte obtenue complétait, de manière assez explicite, la carte de distribution des amphores¹⁷. Elle signifiait de manière très nette le rôle moteur exercé de manière précoce par l'axe nord-sud, entre la Méditerranée et les premiers contreforts du Massif Central, dans les flux commerciaux entre la zone rutène et la zone contrôlée politiquement et militairement par Rome. En outre, la zone de confluence Agout-Thoré paraissait jouer dans ce dispositif un rôle de premier ordre entre la zone audoise et l'Albigeois, via la dépression de Revel.

Le même exercice cartographique fut tenté pour les productions ibériques : le constat fut identique¹⁸.

In fine, en réalisant la synthèse de ces différentes approches (par types de sites, sous l'angle des pratiques religieuses ou au travers du prisme de la dynamique commerciale), nous étions parvenus à dégager une série de grandes tendances quant à la structuration du territoire rutène à la fin de l'âge du Fer (fig. 3) :

16. Gruat et Izac-Imbert *ibid.*, fig. 10.

17. Gruat et Izac-Imbert *ibid.*, fig. 11.

18. Gruat et Izac-Imbert *ibid.*, fig. 12.

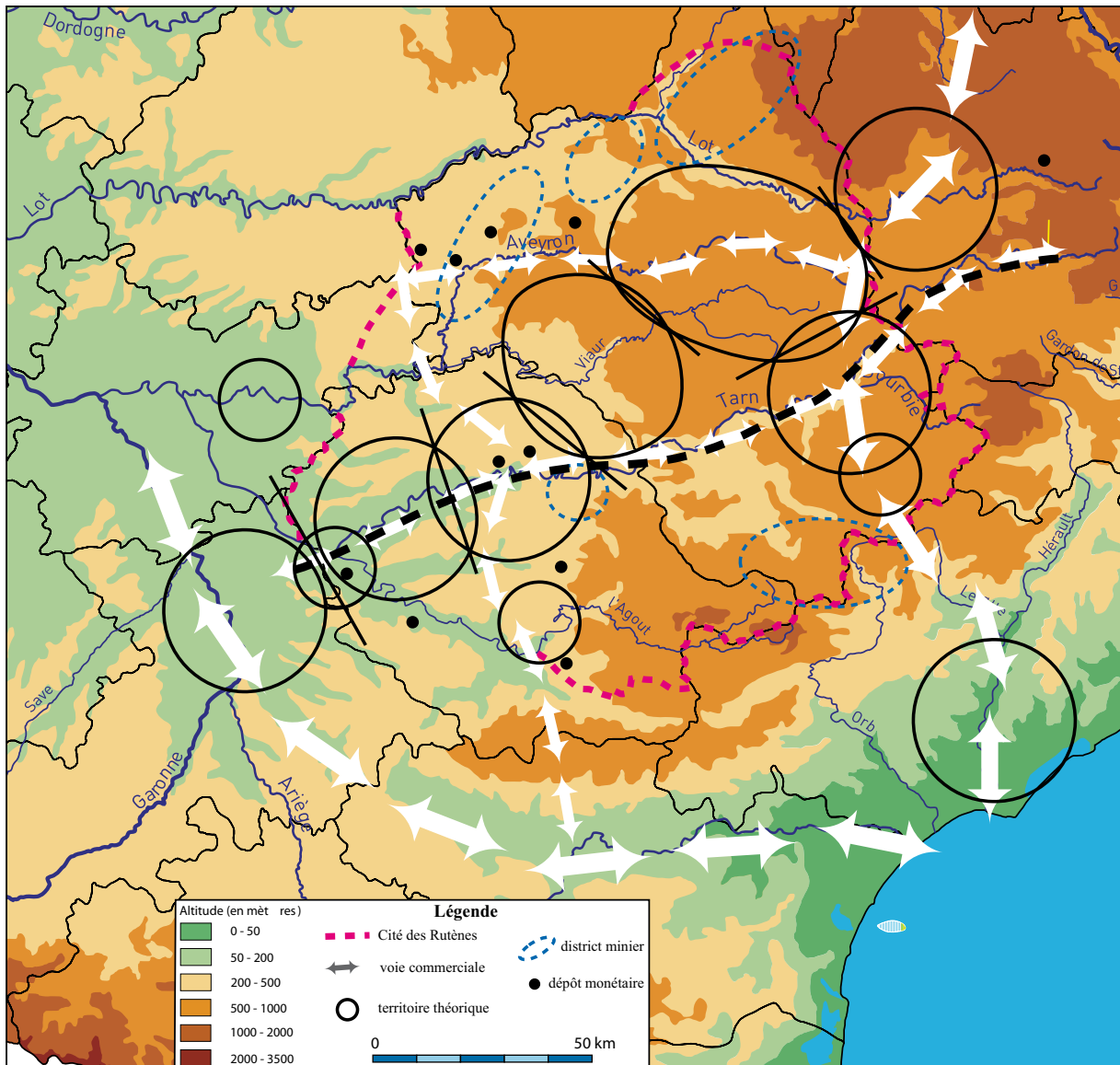


Fig. 3. Cartographie des zones d'échanges chez les Rutènes durant la Protohistoire (d'après Gruat, Izac-Imbert 2002, Fig. 13).

1 - les sites de type *oppidum* continental se cantonnent plutôt dans la partie septentrionale du territoire étudié, qu'ils structurent fortement ;

2 - inversement, le secteur méridional paraît plus atomisé autour de petits sites de hauteur (*oppida* méditerranéens) ;

3 - deux pénétrantes commerciales majeures rythment manifestement les flux de marchandises, durant les deux derniers siècles avant notre ère, au sein du territoire rutène ; la partie méridionale enregistre à ce titre une densité plus importante et

plus précoce d'importations ;

4 - les pratiques religieuses révèlent une forte dichotomie entre une zone septentrionale où la religiosité semble s'exprimer dans le cadre de sanctuaires de hauteur et un quart sud-est du territoire où les pratiques religieuses dans les grottes sanctuaires constituent le socle des pratiques de dévotion.

Au vu de ces particularités, la limite géographique que constitue la vallée du Tarn (fig. 3) semblait constituer la zone de différenciation la

CARACTÉRISTIQUES	CONTEXTES		
Dépôts	isolés	District minier	Agglomération
Grottes sanctuaires			
Dépôts monétaires			
Sanctuaires de hauteur			
Dépôts en vase de stockage			
Puits, fosses, fossés			

Fig. 4. Tableau synoptique des principales implantations territoriales des dépôts culturels et/ou religieux des Rutènes (Gruat, Izac-Imbert 2007, fig. 16).

mieux marquée tant du point de vue des gradients d'approvisionnement des produits d'importation méditerranéenne que de la typologie des agglomérations ou des lieux de culte.

À la suite de ce premier état des lieux, qui jetait les bases d'une réflexion nouvelle sur le territoire des Rutènes à partir des données archéologiques, nous souhaitions aller un peu plus loin dans la hiérarchisation des sites. Cette opportunité nous a été fournie par la tenue, à Bienne (Suisse), du XXIX^e colloque international de l'AFEAF dont le thème spécialisé portait sur les *Dépôts, lieux sacrés*

et territorialité à l'âge du Fer¹⁹. Il ne s'agissait pas alors de reprendre l'ensemble du dossier territorial mais de l'axer plus particulièrement sur les aspects religieux. À ce titre, au-delà de l'analyse strictement cartographique, nous avons pu mettre en place une matrice synthétisant et ordonnant les différentes composantes des dépôts attestés en territoire rutène. Cette grille d'analyse a permis de mettre en évidence des pratiques exclusives tant du point de vue territorial (fig. 4) que des assemblages rencontrés (fig. 5).

Les Rutènes chez les auteurs de l'Antiquité

Compte tenu de la position stratégique de la zone d'étude – en regard de la Narbonnaise –, on peut résolument penser que le jeu des alliances a engendré une zone de mouvance durant les deux derniers siècles avant notre ère, comme on a pu le mettre en évidence pour d'autres secteurs de la Gaule²⁰. Il paraît donc difficile, uniquement à partir de l'examen des textes antiques, de donner une image précise dans l'espace et dans la durée du territoire rutène de la fin de l'âge du Fer. D'une part, l'interprétation des textes continue à être source de problèmes et de questionnements pour

19. Gruat et Izac-Imbert 2007 a et b.
20. Goudineau et Peyre 1993 ; Goudineau 1994.

CARACTÉRISTIQUES	TYPE D'OFFRANDES										
Dépôts	Monnaies	Lingots	Fibules	Parures	Vases miniatures	Vaisselle indigène	Vaisselle d'importation	Amphores	Dolium	Meules	Faune
Dépôts monétaires											
Grottes-sanctuaires											
Sanctuaires de hauteur											
Dépôts en vase de stockage											
Puits, fosses, fossés											

Fig. 5. Tableau synoptique des principales caractéristiques du mobilier des dépôts culturels et/ou religieux des Rutènes (Gruat, Izac-Imbert 2007, Fig. 17).

les chercheurs et doit aussi être pondérée par une analyse historique et linguistique²¹. Les différents témoignages des auteurs antiques sur lesquels nous pouvons, à l'heure actuelle, nous appuyer dans le cadre du "dossier rutène" sont essentiellement ceux de César, Strabon et Pline l'Ancien. Il est toutefois difficile de faire la part de ce qui relève de faits directement observés par ces auteurs ou de ce qui peut renvoyer à une situation antérieure²². Dans les deux cas, il est difficile et dangereux de calquer de manière automatique le discours antique sur la réalité archéologique et ce qu'elle peut nous apprendre en termes culturel, économique et social. D'autre part, la lecture et l'interprétation des données archéologiques, elles aussi également soumises à de nombreux biais méthodologiques, doivent s'appuyer sur les données textuelles mais sans s'interdire de les pondérer ou de les réinterpréter.

La partition géographique des seules données archéologiques autour de l'axe que constitue la vallée du Tarn est pour le moins troublante au sein d'un territoire censé appartenir à la même cité. Elle pose la question, tant de fois discutée, du démembrement des Rutènes et, d'une manière plus générale, de l'évolution de la partie méridionale du territoire de ce peuple²³. Toute l'ambiguïté provient de deux extraits des *Commentaires de la guerre des Gaules*.

Le premier²⁴ est une déclaration faite par César à Arioviste sur des événements militaires de 121 a.C. : *"Les Arvernes et les Rutènes avaient été vaincus par Q. Fabius Maximus ; le peuple romain leur avait pardonné, sans réduire leur pays en province, sans même leur imposer de tribut"*.

Le second²⁵ indique pourtant comment le pro-consul, en février-mars 52 a.C. et devant la menace

gauloise, établit par précaution des détachements militaires *"chez les Rutènes de la Province, chez les Volques Arécomiques, chez les Tolosates et autour de Narbonne, toutes régions qui confinaient au territoire ennemi"*. La partition du territoire des Rutènes est donc alors une réalité.

Strabon²⁶, dans sa description de la grande Aquitaine, rédigée vers 18 p.C. mais qui utilise l'œuvre de ses devanciers, notamment Posidonius d'Apamée, qui a visité le Midi de la Gaule au début du I^{er} siècle a.C., ne nous apprend rien sur cette question si ce n'est que les Rutènes, avec les Gabales, sont situés à la frontière de la Province, propos confirmés par Pline l'Ancien²⁷. Dans la liste alphabétique des villes de droit latin de Narbonnaise, établie par ce dernier dans le troisième quart du I^{er} siècle p.C., apparaît une agglomération désignée par le nom de ses habitants, *Ruteni*, à coup sûr des Rutènes provinciaux. Il pourrait s'agir de la ville d'Albi, précédemment appelée *Albiga*²⁸, alors que *Segodunum* désigne incontestablement le chef-lieu des Rutènes indépendants, Rodez, comme nous l'apprennent plus tardivement Ptolémée²⁹ et la *Table de Peutinger*³⁰.

À la lumière de ces données historiques, deux questions principales se posent : à quels territoires peut-on associer les Rutènes indépendants et les Rutènes provinciaux ? De quand date le démembrement de ce peuple gaulois ? Considérant les arguments archéologiques développés dans la présente contribution, le Tarn paraît bien matérialiser, au cours de la seconde moitié du II^e siècle a.C., la limite territoriale entre les Rutènes indépendants et les Rutènes provinciaux. Cela avait déjà été proposé par G. de Catel au XVII^e siècle, le baron de Gaujal au début du XIX^e siècle puis par A. Soutou³¹, sur des bases cependant très contestables³². Les deux

21. Leveau et Troussat 2000. On comparera, ici même, la présentation des textes de référence par J.-M. Pailler.

22. Rambaud 1966.

23. En dernier lieu Barruol 2000, 12-14 ; Christol 1998, 214-216 ; Vernhet inédit.

24. César, *BG*, 1.45.2.

25. César, *BG*, 7.3-4.

26. Strabon 4.2.2.

27. Pline l'Ancien, *NH*, 4.109.

28. Barruol 2000, 13.

29. Ptolémée, 2.7.12.

30. Fragment 2.3.

31. Soutou 1974, avec la bibliographie antérieure.

32. Vernhet *ibid.*, 5.

premiers, s'appuyant sur une fausse ambiguïté du texte de Pline³³ qui décrit les peuples de la province d'Aquitaine proches de la Narbonnaise, pensent que le Tarn séparait des Tolosates non seulement les Nitiobroges, mais également les Rutènes et les Cadurques. Cette rivière formait donc pour eux la limite septentrionale des Rutènes provinciaux dont Albi était la capitale. Quant au troisième, il se rallia à cette hypothèse en tentant de la justifier par des arguments toponymiques (prédominance des hydronymes celtes en *-dubrum* au sud du Tarn), numismatiques (parentés typologiques des monnaies gauloises “à la croix” en argent des trésors de la Loubière et Béziers) et archéologiques (l'aire des statues-menhirs “ligures” du groupe rouergat préfigurerait le territoire des Rutènes provinciaux), pas toujours en rapport direct, selon nous, avec la question de la partition. Rien de concret ne permet, à ce jour, de le suivre pour situer le chef-lieu des Rutènes provinciaux³⁴ sur l'*oppidum* du Plo de Bru (Rosis, Hérault) et les détachements militaires³⁵ dont parle César³⁶ sur les hauteurs fortifiées de La Granède (Millau, Aveyron) et de la Dent-de-Saint-Jean (Brusque, Aveyron).

Nos conclusions vont donc à l'encontre de la plupart des auteurs qui limitèrent le territoire des Rutènes provinciaux à l'Albigeois³⁷ ou à une étroite bande comprise entre l'Agout, le Thoré et la Montagne Noire sans aucune preuve archéologique³⁸.

La première thèse implique un cheminement historique tortueux et invraisemblable des *Ruteni provinciales* occupant *grosso modo* les limites de l'évêché d'Albi³⁹. Rattachés à Rome vers 75 a.C. à l'occasion des troubles survenus sous le gouvernement de Fonteius, ils auraient

rejoint en 52 a.C. la coalition arverne, contre les Romains, qui pourtant en février-mars de la même année avaient placé chez eux, par précaution, des détachements militaires⁴⁰. En outre, ils auraient fourni à Alésia deux fois plus de soldats⁴¹ que les Rutènes indépendants. Sous le règne d'Auguste, lors de la réorganisation de la Narbonnaise, Rome aurait oublié cette trahison et aurait accordé à leur territoire le statut d'*oppidum latinum*⁴². Au Bas-Empire (III^e ou IV^e siècle p.C.), leur cité aurait été détachée de la Province pour rejoindre l'Aquitaine Première. En fait, un tel raisonnement repose sur une interprétation pour le moins abusive et fautive d'un passage de César⁴³ où le proconsul énumère les divers contingents destinés à Alésia : d'après ces auteurs, les *Eleuteti*, qui font partie de la liste des vassaux des Arvernes, aux côtés des Cadurques, des Gabales et des Vellaves, seraient les *Eleutheri*, c'est-à-dire des (*Ruteni*) *liberi*... et les *Ruteni* cités à la ligne suivante seraient des *Ruteni (provinciales)*. Il s'agit là de pure conjecture : les *Eleuteti* constituent bien un peuple à part entière⁴⁴, les Éleutètes, cités une seule fois par César, et dont le territoire pourrait correspondre au Carladez⁴⁵. Quant aux *Ruteni*, ce sont bien les Rutènes indépendants qui fournissent 12 000 hommes à Alésia.

Les tenants de la seconde thèse, à la suite de Mgr Griffe, s'appuient sur la géographie des diocèses primitifs de Toulouse, Narbonne et Albi pour proposer de limiter arbitrairement le territoire des *Ruteni provinciales* à “un dixième environ” du territoire initial des anciens Rutènes. Les Romains n'auraient occupé que l'ubac de la Montagne Noire, selon l'axe est-ouest de l'Agout et du Thoré, de Lavaur à Mazamet et à la Salvétat-sur-Agout⁴⁶, protégeant ainsi la colonie de Narbonne, la *Provincia* et la route de “l'isthme gaulois”. Il faudrait donc chercher sur

33. Pline l'Ancien, *NH*, 4.108-109.

34. *Ruteni*.

35. *Praesidia*.

36. *BG*, 7.7.3-4.

37. Jullian 1926, 22-23 ; Albenque 1948, 36-43 et 73-86 ; Barruol 2000, 13.

38. Griffe 1954 ; Labrousse 1968 ; Domergue 1991 ; Vernhet *ibid*.

39. Vernhet *ibid.*, 4-5.

40. César, *ibid*.

41. 12 000 contre 5 à 6 000.

42. Pline, *NH*, 3.36-37.

43. *BG*, 7.75. 2-3.

44. Barruol *ibid.*, 11 ; Vernhet *ibid.*, 6.

45. Boudartchouk 2002 ; *contra* Trément 2009.

46. Labrousse 1968, 91 et note 49.

les hauteurs de la Montagne Noire les *praesidia* de César⁴⁷ et l'*oppidum latinum* des *Ruteni* de Pline⁴⁸. On ne peut qu'être d'accord avec les partisans⁴⁹ de cette hypothèse sur le fait que les nombreuses installations minières et métallurgiques de la Montagne Noire ont dû constituer des enjeux économiques de première importance. Rien ne permet en revanche, tant sur le plan historique qu'archéologique, de limiter ainsi le territoire des Rutènes provinciaux⁵⁰. L'exploitation de plomb argentifère dans le secteur de Lascours (Hérault) à haute époque (fin du II^e-début du I^{er} siècle a.C.) par des publicains italiens est une donnée capitale⁵¹. La trentaine de tessères de plomb avec la légende *soc(ietas) arg(entifodinarum) Rot(enensium)*⁵² confirme bien que nous sommes toujours chez les Rutènes provinciaux et nécessite donc d'étendre davantage vers l'est leur territoire, au moins jusqu'aux sources de l'Orb, voire plus loin⁵³. Elle rend du même coup obsolète la première hypothèse n'englobant que l'Albigeois. En revanche, elle ne préjuge en rien de la limite septentrionale réelle de la *Provincia*.

Les données archéologiques incitent donc à attribuer un large territoire aux Rutènes provinciaux, au sud du Tarn, de la Montagne Noire à l'Aigoual, ce à quoi l'examen attentif de la carte des peuples gaulois aurait dû inciter. L'exégèse minutieuse d'un passage de César⁵⁴ va d'ailleurs dans ce sens et autorise à chercher leur frontière méridionale "au-delà des environs premiers de Narbonne, entre cette zone et la limite de la Transalpine d'une part, entre les Tolosates et les Arécomiques d'autre part", probablement au-dessus de Roquebrune, Faugères et Cabrières, dans une zone de pied où se perdent les traces de l'extension du cadastre B de Béziers⁵⁵.

Les Rutènes de la Province contrôlaient ainsi, fort logiquement, non seulement de précieuses richesses minières mais également les deux principales routes stratégiques menant vers le Massif Central.

Toujours en fonction des données développées ici, le démembrement des Rutènes semble précoce et effectif lors de la création de la Narbonnaise (121 a.C.-118 a.C.) ou peu après et non quarante ans plus tard au temps du gouverneur Fonteius (76 a.C.-74 a.C.), comme le proposent nombre d'historiens⁵⁶ en raison de la déclaration faite par César à Arioviste⁵⁷ sur l'attitude clémente de Rome après les événements de 121 a.C. Sur ce point, nous rejoignons les positions de C. Jullian, Chr. Goudineau et M. Labrousse⁵⁸. Ce ne serait pas la première fois que les données archéologiques contredisent les données historiques, fussent-elles fournies par César, d'autant que le proconsul fait référence ici à des événements qu'il n'a pas connus. Comme pour les relations économiques avec le bassin méditerranéen, on a trop voulu chercher l'explication et la date du démembrement des Rutènes dans le *Pro Fonteio* de Cicéron⁵⁹, à l'instar d'A. Albenque⁶⁰. Les Rutènes qui, avec les Allobroges, accusèrent Fonteius de "*crimen vinarium*" et de spoliation menaçant leur trésor (*Rutenorum aerarium*) sont bien ceux de la *Provincia*⁶¹.

Une seconde hypothèse peut être proposée pour une partition ancienne⁶². C'est celle relative aux troubles engendrés dans le Midi par les invasions des Cimbres et des Teutons entre 113 a.C. et 102 a.C.⁶³ Au vu du parcours approximatif qu'on a prêté à ces tribus nordiques⁶⁴, entre leur passage dans le Toulousain et la bataille d'*Arausio* (Orange) en 105 a.C., il est possible qu'ils aient traversé le territoire

47. BG, 7.7.3-4.

48. Pline, NH, 3.36-37.

49. Gourdiol et Landes 2000 ; Gruat 2001, 217-220.

50. Barruol *ibid.*, p. 13-14 ; Christol 1998, 215.

51. Gourdiol et Landes *ibid.*

52. Société des mines d'argent rutènes. Cf. la contribution de J.-M. Pailler en introduction au chapitre sur les mines.

53. Christol *ibid.*, 215-216.

54. BG, 7.7.1-3.

55. Christol *ibid.*

56. Barruol *ibid.*, 13.

57. BG, 1.45.2.

58. Jullian *ibid.*, 23-24 Goudineau *ibid.*, 459 ; Labrousse 1979, 40-42.

59. Cicéron, *Pro Fonteio*, 3.4.

60. Albenque 1948, 80-84.

61. Labrousse 1968 et 1979, 41 ; Christol *ibid.*

62. Gruat et Izac-Imbert *ibid.*, 92-93 et fig. 9.

63. Kruta 2000, 543-544.

64. Cunliffe 2001, 332, carte 29.

des Rutènes. Malheureusement aucune source antique ne le confirme. À cette occasion les Volques Tectosages se révoltèrent, provoquant l'intervention énergique de Rome⁶⁵. Le consul C. Servilius Caepio mit au pas *Tolosa* en 106 a.C. Quelle répercussion eurent ces événements chez les Rutènes ? Les Romains n'auraient-ils pas pris des dispositions afin que l'insurrection des Volques Tectosages ne s'étende pas au reste de la Province ou aux peuples limitrophes de Gaule Chevelue ? A. Albenque⁶⁶ ne pensait pas que les Rutènes furent impliqués dans ces événements, les sources écrites n'en faisant pas mention. Mais, avec Chr. Goudineau⁶⁷, on ne peut que constater le manque de renseignements sur la conduite des peuples méridionaux durant ces années troubles, excepté les Volques Tectosages⁶⁸. Il est donc impossible de connaître l'attitude réellement adoptée par les Rutènes. Une hypothétique participation de leur part à l'insurrection des Gaulois du Toulousain est pourtant séduisante : elle pourrait être une autre origine possible de la partition ancienne de ce peuple comme l'avait déjà proposé, au XVI^e siècle, l'historien aveyronnais Antoine Bonal⁶⁹. Cette solution aurait de plus l'avantage d'expliquer l'apparente contradiction relevée dans les propos de César⁷⁰ entre les situations de 121 a.C. et de 52 a.C.

Quelle que soit l'époque retenue pour le démembrement, aucun argument ne permet d'avancer qu'il s'est réalisé sous la pression et au profit des Volques Tectosages, comme cela a été parfois écrit⁷¹, surtout si l'on envisage une date postérieure à 106 a.C. et que l'on tient compte de la révolte des Tolosates. Ce serait, en outre, en complète contradiction avec l'énumération faite par César⁷². En effet, dans ce passage, le proconsul dissocie nettement ces deux peuples et considère les Rutènes

comme une entité ethnique et politique autonome dans sa province de Transalpine, au même titre que les Volques Arécomiques et les Volques Tectosages⁷³. Les *Ruteni provinciales* ont donc bien suivi une existence autonome dès qu'ils ont été séparés de leur peuple initial.

Les résultats des recherches archéologiques menées ces trente dernières années permettent donc enfin une approche concrète du territoire des Rutènes durant les deux derniers siècles avant notre ère. Certes cette esquisse, jusqu'alors aux contours pour le moins flous, devra être précisée, voire modifiée, notamment sous l'angle des faciès céramiques indigènes⁷⁴ et des études numismatiques encore insuffisantes⁷⁵. Mais, d'ores et déjà, ce panorama fournit des arguments convaincants pour dater la partition de ce peuple vers la fin du II^e siècle a.C. et pour situer sur le Tarn la frontière entre son ethnie restée indépendante et celle rattachée à la *Provincia*. Ces conclusions sont loin d'être démenties par une confrontation serrée avec les sources historiques antiques, en définitive peu nombreuses et imprécises. Ces dernières ont trop longtemps constitué l'unique axe d'étude envisagé pour répondre à cette question géopolitique.

Enfin, nous terminerons ce panorama en évoquant un élément nouveau apporté récemment par l'archéologie. Il s'agit d'un lot de quatorze balles de fronde en plomb découvert sur le promontoire de Puech de Boussac-Caylus au-dessus de l'agglomération de Saint-Affrique (fig. 6)⁷⁶. Caractéristiques de l'armement romain de la fin de la République, ces *glandes plumbae* sont le témoin

65. Plutarque, *Sulla*, 4 ; Dion Cassius, fragment 90.

66. Albenque 1948, 78.

67. Goudineau 1989, 690.

68. Labrousse 1968, 126 et suiv.

69. Bonal 1885.

70. BG, 1.45.2 et 7.7.

71. Labrousse *ibid.*, 205-206, suivi par Roman 1983, 65-66.

72. BG, 7.7.1.

73. Christol *ibid.*, 214.

74. L. Izac-Imbert, thèse en cours.

75. L'étude récente des monnaies préaugustéennes de Lattes vient partiellement combler ces lacunes, avec la répartition notamment de deux types de monnaies à la croix attribués traditionnellement aux Rutènes (Py 2006, 532 et 534). Il s'agit du type de Goutrens et des drachmes au sanglier, dont la diffusion, à l'exception du dépôt de Goutrens, manifestement proche du lieu d'extraction de l'argent, voire d'un atelier de fabrication, concernent surtout une vaste région au sud du Tarn et dans la basse vallée de l'Hérault, rejoignant en cela nos conclusions.

76. Gruat, Marty et Poujol 2002.

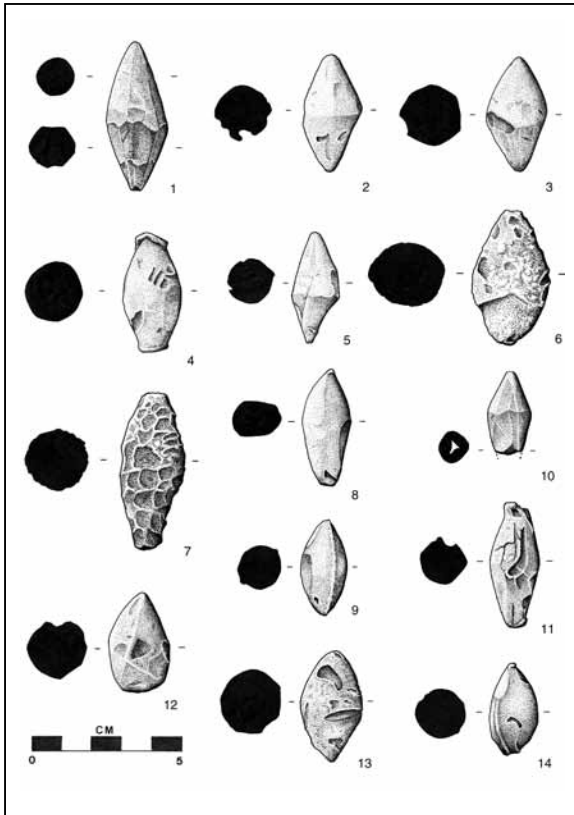


Fig. 6. Dessins des balles de fronde en plomb découvertes à Puech Boussac (Saint-Affrique, Aveyron) (Gruat *et al.* 2002, Fig. 5).

de combats ou de séjours impliquant des troupes de Rome. Ces éléments, mis au jour sur un promontoire de faible superficie (*castellum* ?), correspondent probablement à l'un des détachements militaires (*praesidia*) placés par César⁷⁷ dans la Province en février 52 a.C. Sa situation au sud du Tarn s'accorde bien avec le territoire des Rutènes provinciaux proposé ici.

AGGLOMÉRATIONS, BOURGADES ET FERMES

Les oppida

Le phénomène marquant, pour cette période, reste l'apparition de grandes agglomérations de type *oppidum*. Dans tous les cas, qu'il s'agisse de

Miramont (Centrès, Aveyron), de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) ou de Rodez (Aveyron), ces occupations sont des créations *ex nihilo*, montrant la mutation qui semble s'opérer à partir du milieu du II^e siècle a.C. et du début du I^{er} siècle a.C. Si les sites de Montmerlhe et de Miramont ont été identifiés depuis longtemps par l'historiographie locale comme des sites gaulois de type *oppidum*, paradoxalement nos données demeurent assez lacunaires concernant leur structuration interne et leur statut au sein de la cité des Rutènes. Quelques éléments saillants du point de vue fonctionnel et chronologique peuvent toutefois être d'ores et déjà évoqués de manière synthétique.

Montmerlhe (Laissac, Aveyron) : du camp romain à l'*oppidum* gaulois

Le site est localisé à une vingtaine de kilomètres à l'est de Rodez, au cœur de la forêt des Palanges et sur la bordure méridionale du Massif du Lévézou. L'ensemble se présente sous la forme d'un vaste plateau culminant à 920 mètres d'altitude. Il se développe sur une bande assez étroite d'environ 200 m étirée sur près de 1,5 km, délimitée par les ruisseaux de Lugagnac et du Mayroux, affluents de l'Aveyron.

Dès le milieu du XIX^e siècle, la toponymie⁷⁸ et la topographie particulière du site attirent l'attention des érudits locaux qui s'attachent d'abord aux éléments encore visibles dans le paysage, c'est-à-dire les fortifications (fig. 7). Un premier relevé assez précis des ouvrages est établi et présenté à la Société des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron en 1864⁷⁹. À cette époque le site est identifié comme le lieu de cantonnement pour l'hivernage de la légion commandée par C. Rebilus, en 52 a.C., lors de la guerre des Gaules. Il va falloir plus d'un demi-siècle pour que le site soit mieux appréhendé grâce aux fouilles menées par A. Viré⁸⁰. Ce dernier réalise, en 1922, un profil du rempart dans sa partie

78. *Le Castel, Le Portal, Le Castelou et ... Le Camp de César.*

79. Romain 1864.

80. Viré 1923.

77. BG, 7, 7.



Fig. 7. Vue aérienne du système de fortification septentrional de l'oppidum de Montmerlhe (Laissac, Aveyron).

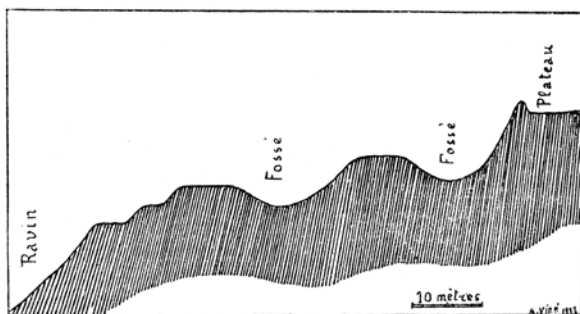


Fig. 8. Profil des fortifications nord de l'oppidum de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) par A. Viré (1923, fig. 18).

septentrionale, qui confirme la monumentalité et la complexité des levées fortifiées dans ce secteur (fig. 8). Ce document extrêmement précieux permet de connaître l'état de conservation des levées protohistoriques au début du XX^e siècle avant la mécanisation accrue des pratiques agricoles sur le plateau, travaux qui ont notamment fait disparaître le "parapet" supérieur qui n'est plus visible de nos jours.

Viré précise que *"la structure du rempart se trouve sur tout son pourtour, dans un état de conservation parfaite"* et qu'il s'agit d'un *"ouvrage en terre, consistant en un talus raide, surmonté d'un petit parapet en terre, s'élevant de 1 mètre à 1 m 50 au-dessus du sol naturel. Ce talus de 7 à 10 mètres de*



Fig. 9. Amphore italique Dr. 1a découvertes sur l'oppidum de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) (clichés famille Bourgade).

hauteur, d'une pente de 35 à 40°, aboutit à sa partie inférieure à un premier fossé de 8 à 10 mètres de largeur sur une profondeur actuelle de 2 mètres à 2 m 50, le fossé est suivi d'un espace horizontal d'environ 10 mètres de large, continué par un second talus supérieur et aboutissant à un second fossé. Par places, mais non sur tout le pourtour, existent un troisième talus et un troisième fossé".

L'hypothèse du camp romain est abandonnée par le fouilleur au profit de celle d'un oppidum gaulois équipé d'un puissant rempart massif en terre délimitant une superficie enclose estimée alors à quelque 45 ha. Toujours en 1922, J. Grillon procède à une série de sondages limités qui livrent une belle collection d'amphores italiques (fig. 9) sans que l'on connaisse malheureusement les contextes et structures au sein desquelles elles ont alors été découvertes.

Durant les années 60, les labours⁸¹ remontent périodiquement du mobilier archéologique –

81. Essentiellement sur les terrains des familles Bourgade et Boutonnet.



Fig. 10. Structure découverte fortuitement dans les années 60 sur l'*oppidum* de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) (cliché famille Bourgade).

essentiellement des amphores – parfois lié à des aménagements qui demeurent pour le moment énigmatiques (fig. 10). Il faut attendre le milieu des années 80 pour que, dans le cadre d'une action thématique programmée (ATP) engagée à l'initiative du directeur des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées de l'époque, R. Lequément⁸², des prospections puis des fouilles soient menées de manière raisonnée sur le site, sous la conduite de R. Boudet, en 1985 et 1986 puis en 1988. L'estimation de la surface enclose est alors portée à près de 150 ha environ à la suite de la découverte d'une seconde enceinte accolée à la première à l'ouest. En outre, un système complexe de multiples remparts a été individualisé, dans la partie nord⁸³. Cette structure bien particulière, qui semble se développer essentiellement à partir du I^{er} siècle a.C., est – en général – considérée comme une réponse des architectes au développement des corps de frondeurs⁸⁴.

Une coupe stratigraphique a pu être établie dans un secteur du rempart protohistorique oriental, déjà recoupé en 1925 lors de la création de la route actuelle menant de Laissac à Montmerlhe⁸⁵. Le rempart a été construit sur un substrat aménagé en trois degrés où a été déposé un imposant remblai



Fig. 11. Vue du rempart, fossé et coupe de l'*oppidum* de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) dans sa partie orientale (d'après R. Boudet 1989).

82. Lequément dir. 1988.

83. Boudet 1986 ; Boudet 1989.

84. Buchsenschutz 1983.

85. Boudet *ibid.*

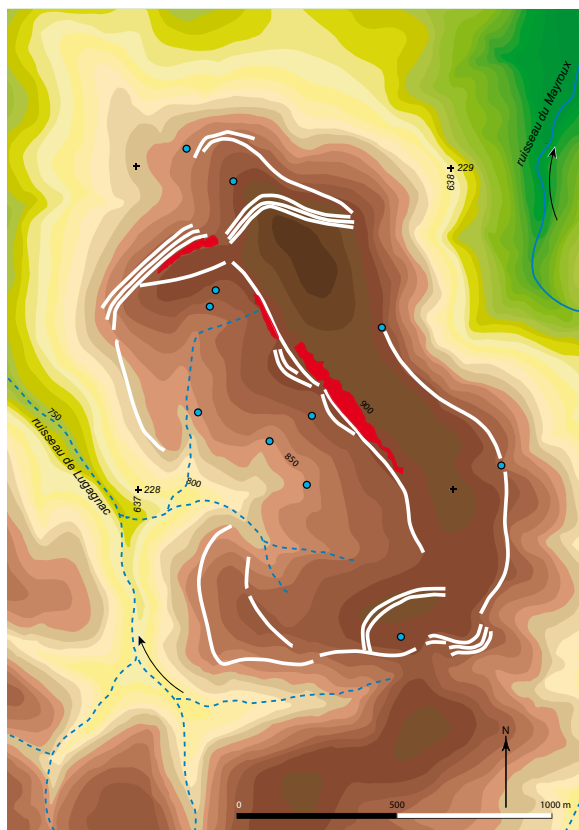


Fig. 12. Plan de l'oppidum de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) (d'après R. Boudet 1989 complété). En blanc : les levées de terre ; en rouge : zone d'occupation dense ; en bleu : les sources et points d'eau.

constitué de plaquettes de micaschiste au sommet. Cet ouvrage massif (fig. 11), d'environ 12 m de large pour encore près de 3,50 m de fruit, était manifestement surmonté d'une palissade dont le négatif a pu être repéré, et précédé d'un fossé en V peu profond⁸⁶. Un calcul précis⁸⁷ permet aujourd'hui d'établir la superficie enceinte à 130 hectares, l'ensemble du plateau n'étant pas densément occupé, des zones préférentielles de découvertes peuvent être déterminées alors que cinq portes paraissent fournir des accès préférentiels à l'oppidum (fig. 12). La fouille d'un secteur de 250 m² à l'extrémité nord

de l'oppidum a permis de mettre au jour, à l'arrière des fortifications, l'angle d'une structure excavée de forme rectangulaire d'environ trois mètres de côté⁸⁸. Il s'agit des vestiges d'un petit bâtiment fondé grâce à un système de sablière basse implanté dans le substrat par creusement d'une rigole de profil en U. Sa fonction exacte demeure inconnue.

Le statut du site, la nature de son occupation et sa période d'occupation méritent un petit excursus. La faiblesse des vestiges mobiliers, à l'exception des nombreux fragments d'amphores recueillis dans les différentes zones de fouille ouvertes par R. Boudet peut s'expliquer – pour partie – par des phénomènes d'érosion et de colluvionnement⁸⁹. Les quantités en jeu semblent toutefois plutôt aller dans le sens d'une durée d'occupation réduite, vers la fin du II^e siècle a.C. Le système de remparts frappe par le volume de matériaux et de travail collectif nécessaires à l'édification d'un tel ensemble fortifié. Une fonction ostentatoire paraît assez évidente, compte tenu notamment de la monumentalisation très forte des systèmes d'accès (portes) et de la superficie enclose, difficilement défendable d'un point de vue strictement poliorcétique. L'impression qui se dégage demeure celle d'une tentative avortée de fixation d'un grand site d'agglomération, phénomène que l'on connaît par ailleurs, pour la fin de l'âge du Fer, à l'échelle de l'ensemble du domaine celtique⁹⁰.

Le site paraît occupé de manière très sporadique durant l'Antiquité avec l'établissement très hypothétique d'un *fanum*⁹¹. On se doit toutefois de signaler au moins une construction maçonnée en dur dans le secteur fouillé en 1922 par le préfet Grillon. Ces vestiges, révélés par un précieux cliché de l'époque (fig. 13), resté longtemps inédit, ne permettent pas toutefois de dater la construction avec certitude : époque tardo-républicaine ou gallo-romaine ?

86. 1,60 m de profondeur pour 4 m de large.

87. Tous nos remerciements à G. Marchand qui a repris, à notre demande, le calcul de la surface de ce site majeur du département de l'Aveyron.

88. Boudet *ibid.*

89. Boudet *ibid.*

90. Buchsenschutz *ibid.*

91. Balsan 1963a.



Fig. 13. Vue de la fouille réalisée en 1922 sur l'oppidum de Montmerlhe (Laissac, Aveyron) (d'après *Al Canton Laissac*, 2000, p. 29).



Fig. 14. Vue aérienne du système de fortification méridional de l'oppidum de Centrès (Miramont, Aveyron).

Miramont – La Calmésie (Centrès et Saint-Just-sur-Viaur, Aveyron) : un vaste oppidum méconnu

Le plateau de Miramont – La Calmésie occupe la rive gauche de la vallée du Viaur et domine la zone de confluence entre le Viaur et le Céor. Il se développe entre 430 et 552 m d'altitude (fig. 14). Le site est attesté de manière assez ancienne dans

la bibliographie régionale puisque, dès 1874, M. de Beaumont⁹² indique : *“à propos de la ville qu'on dit avoir existé dans ces parages, plusieurs habitants du pays ont assuré qu'une tradition constante indiquait son emplacement au-dessus du rocher, du côté de Saint-Just, et tout près du village actuel de la Calmésie”*.

Du mobilier est recueilli à l'occasion de travaux agricoles ainsi qu'une voie aménagée. Même si sa chronologie est loin d'être assurée et les interprétations quelque peu fantaisistes, il paraît intéressant de signaler ces premiers témoignages⁹³ de découvertes faites par *“les habitants de la Calmésie [qui] ont trouvé dans leurs champs beaucoup de briques,*

ainsi que les traces d'une route assez large, bien pavée, se dirigeant vers le sommet de la montagne où était le château”. En outre, *“au mois d'avril 1838 un paysan du même lieu découvrit en labourant deux urnes antiques et les fondements d'une muraille tellement solide qu'il ne put en détacher aucune partie”*⁹⁴. Il s'agit peut-être de la fortification méridionale monumentale (fig. 15, n° 13), que L. Balsan paraît être le premier à signaler et à assimiler à un oppidum⁹⁵. Cet imposant talus de terre, au tracé courbe, est encore

bien visible dans le paysage (fig. 16) et précédé d'un vaste fossé, non loin du lieu-dit *Le Portals*. Un autre tronçon de talus est perceptible en limite de rupture de pente, côté ouest (fig. 15, n° 14).

Un siècle plus tard, vers 1975, à l'occasion de travaux agricoles réalisés près de la ferme de Brienne (fig. 15, n° 6), on découvre une statue en schiste⁹⁶ que l'on peut attribuer, sur des critères stylistiques, à la fin de l'âge du Fer. Depuis la fin des années 80, des prospections pédestres et une

92. Beaumont 1874.

93. Beaumont *ibid.*

94. Beaumont *ibid.*

95. Balsan 1963b.

96. 0,32 cm de haut : Boudet et Gruat 1993, 293 et fig. 10.

Fig. 15. Plan de l'oppidum de Miramont-La Calmésie (Centrès et Saint-Just-sur-Viaur, Aveyron) avec la localisation des découvertes anciennes : A. concentration d'amphores, B. réemploi d'amphores, C. meule rotative, D. réemploi de meules, E. statue, F. cavité, G. fortification, H. concentration de vestiges, I. vestiges peu denses.

enquête orale⁹⁷ ont permis de localiser un certain nombre de découvertes réalisées à l'occasion de divers travaux (fig. 15) et de confirmer l'importance du site.

L'oppidum s'étend sur une superficie estimée à l'heure actuelle à près de 175 ha⁹⁸, ce qui en fait le site de ce type le plus vaste du territoire rutène. Comme l'avait bien vu L. Balsan, l'accès septentrional est protégé par un isthme étroit et proéminent, le *Roc de Miramont*, malheureusement remanié par une occupation médiévale (château ?) où figure une cavité qui pourrait correspondre à un souterrain refuge

(fig. 15, n° 1). Le mobilier recueilli régulièrement dans les labours est essentiellement constitué de fragments d'amphores italiques Dr. 1, de meules rotatives et de céramique gauloise. Les deux premières catégories d'objets sont même parfois visibles en remploi dans le bâti vernaculaire du plateau (fig. 15, n°s 2-3 et 11 ; fig. 17). Des zones denses en vestiges (fig. 15, n°s 8 et 12) alternent avec des secteurs quasi stériles (fig. 15, n° 7). Plus d'une dizaine de meules rotatives en conglomérat, vraisemblablement issues des meuliers de la Marèze (Saint-Martin-Laguépie et

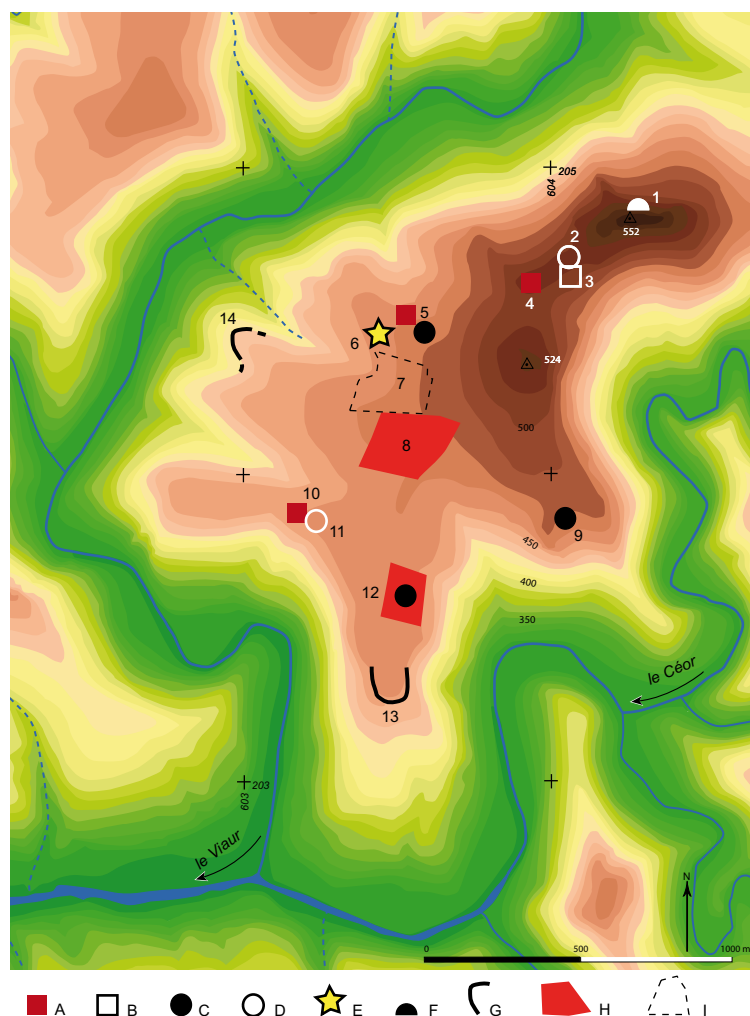


Fig. 16. Vue du rempart monumental de l'oppidum de Miramont (Centrès et Saint-Just-sur-Viaur, Aveyron).

97. Réalisée le 20 octobre 1989 auprès de M. Calmès (†), alors maire de Saint-Just, par l'un d'entre nous (Ph. G.) avec le concours de J. Dhombres.

98. Le calcul a été réalisé de manière précise, comme pour Montmerlhe, par G. Marchand.



Fig. 17. Vues de mobilier de la fin de l'âge du Fer (amphores italiques et meules rotatives) en réemploi sur l'oppidum de Miramont (Centrès et Saint-Just-sur-Viaur, Aveyron).

le Riols, Tarn)⁹⁹, témoignent d'une intense activité spécialisée dans la mouture, non attestée, par exemple, sur l'oppidum de Montmerlhe. Un moulin encore *in situ*, le *catillus* en place sur la *meta*, fut mis au jour au lieu-dit *le Roc de Mario* lors d'une mise en culture (fig. 15, n° 9). Plusieurs concentrations d'amphores Dr. 1, parfois complètes ou peu s'en faut, sont attestées (fig. 15, n°s 4, 5, 8, 10 et 12). Faute d'observations, on ne connaît pas leur fonction précise. On ignore tout de l'architecture interne des fortifications méridionales du site. Cependant, lors de l'installation du relais de télévision, une tranchée recoupant la levée de terre permit à M. Calmès d'observer, sur la face externe, un appareil en pierre sèche formant au moins trois gradins (parements ?) successifs.

Les rares données chronologiques dont nous disposons grâce à ce mobilier permettent de dresser un parallèle avec la phase d'occupation attestée sur l'oppidum de Montmerlhe : la fin du II^e siècle a.C. et le début du I^{er} siècle a.C., sans que l'on puisse être plus précis.

Rodez : la lente émergence des origines gauloises

À Rodez, l'implantation urbaine antique et médiévale a longtemps occulté les niveaux gaulois et rendu complexe l'accès aux niveaux protohistoriques les plus profondément enfouis. Depuis maintenant

un demi-siècle la multiplication des interventions en centre urbain permet de dessiner une image, certes encore imparfaite mais qui s'est largement affinée, de l'occupation protohistorique de la butte.

Segodunum, première appellation connue de la ville de Rodez et chef-lieu de la cité des Rutènes, n'est pas attestée avant le II^e siècle p.C. par le géographe Ptolémée et le IV^e siècle p.C. par la *Table de Peutinger*. Son nom, formé de deux racines celtiques (*Sego* et *dunon* latinisé en *dunum*), est habituellement traduit par "hauteur fortifiée" ou oppidum, termes qui décrivent bien le site. En effet, l'agglomération ruténoise occupe une butte défendue sur trois côtés par des pentes qui surplombent la confluence de l'Aveyron et de l'Auterne, en s'élevant de 100 m par ressauts successifs pour culminer à 634 m. La courbe de niveau des 600 m délimite un vaste plateau d'environ 100 ha où seuls quelques points de pénétration méritaient éventuellement des fortifications. Longtemps cachée sous les vestiges gallo-romains qui occupent 44 hectares de superficie environ, l'occupation gauloise est pourtant attestée par plus d'une centaine de découvertes diverses réparties sur 84 hectares (fig. 18).

À partir des années 90, plusieurs fouilles préventives ont contribué à préciser la fonction et la chronologie du site. D'après des dates obtenues par dendrochronologie et des marques consulaires peintes sur Dr. 1A¹⁰⁰, son occupation débute vers

99. Cf. dans ce volume la contribution de Chr. Servelle et É. Thomas.

100. Gruat 1993a.

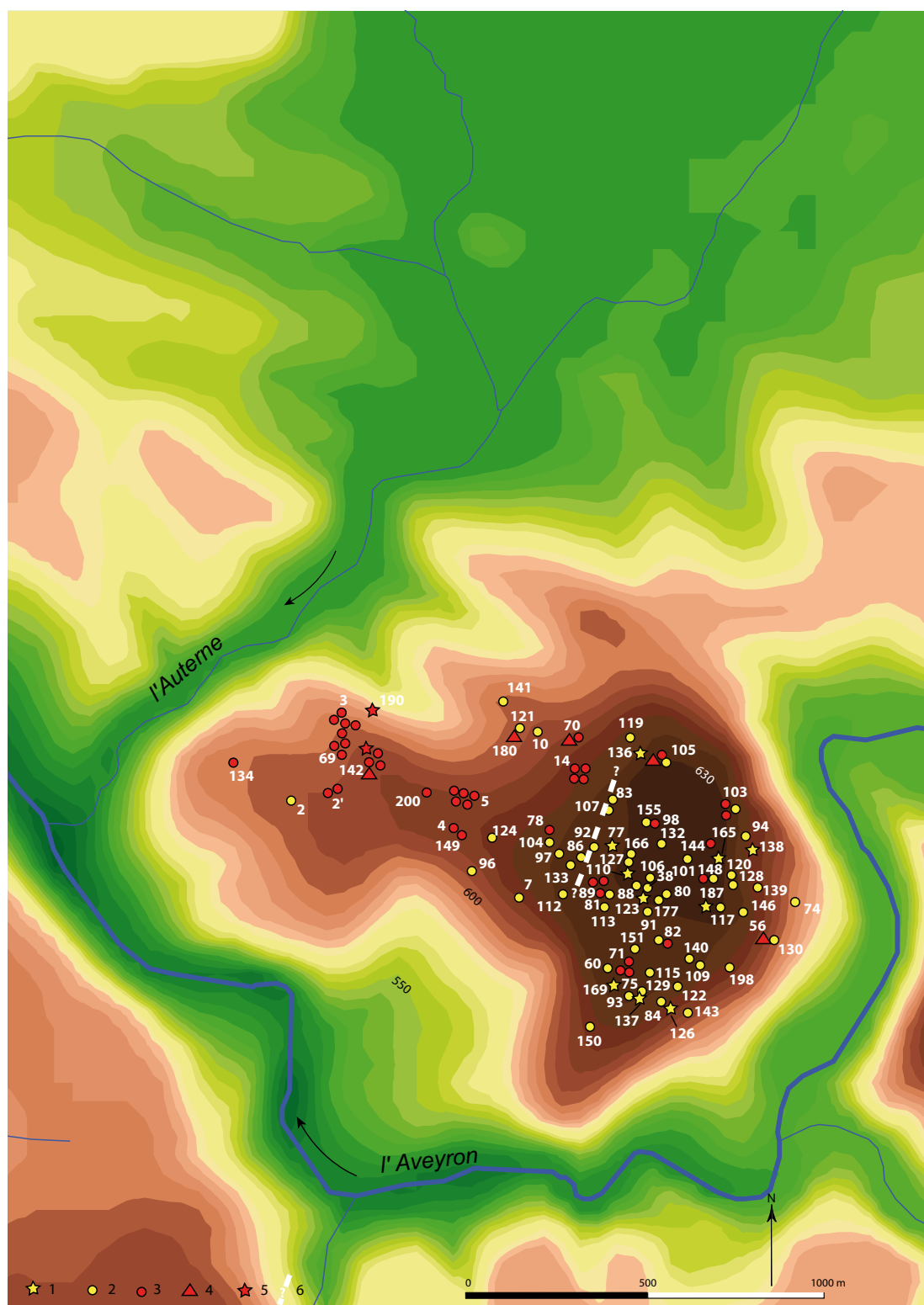


Fig. 18. Plan topographique de la butte de Rodez (Aveyron) avec la distribution des sites de la fin de l'âge du Fer : 1. structures d'habitat ; 2. niveau d'occupation ou mobilier isolé ; 3. 4. 5. puits, fosses et fossés à amphores ; 6. fossé défensif ?

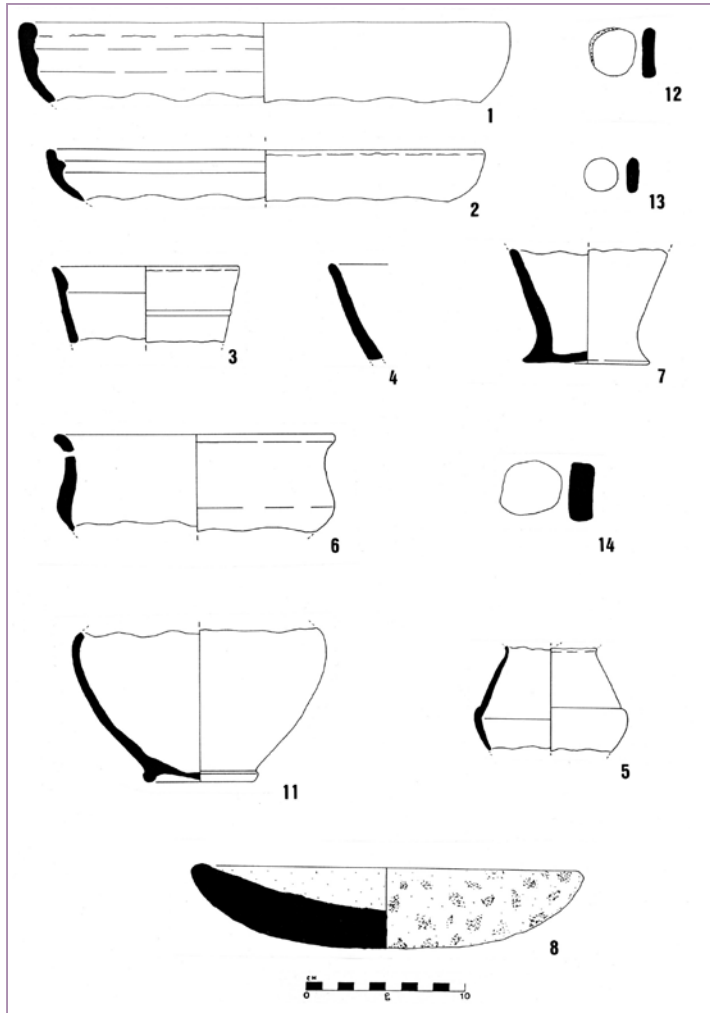


Fig. 19. Mobilier de La Tène D1b découvert en 1942 par L. Balsan dans le puits 1 du stade Paul-Lignon de Rodez : 1 à 4, 7, 12 et 13. céramique grise tournée, 5. pichet gris ampuritaïn, 8. mortier en grès, 11. *olpé* en pâte claire, 14. jeton taillé dans un tesson d'amphore Dr. 1.

130-110 a.C. Ces recherches s'inscrivent dans le prolongement des premières observations menées par les pionniers que furent L. Balsan (fig. 19) et L. Dausse¹⁰¹. L'enfouissement des vestiges gaulois est extrêmement variable : de moins de 0,20 m sur le plateau occidental (site 200) à près de 6 m à la lisière orientale du cœur historique (site 103). Ces vingt dernières années, quasiment tous les chantiers de fouille ont livré des niveaux ou du matériel de la fin de l'âge du Fer. Parmi ces interventions, deux opérations se sont révélées décisives pour la compréhension et l'approche chronologique du site protohistorique. Le premier, au n° 6 du boulevard François- Fabié (site 137), nous informe

sur les structures d'habitat et permet d'établir une stratigraphie de base¹⁰², tandis que le second, dans l'emprise de la caserne Rauch¹⁰³ (site 142), nous renseigne sur des ensembles clos bien datés à caractère religieux (fig. 20). Enfin, parallèlement, l'ensemble de la documentation ancienne disponible a été rassemblé et étudié¹⁰⁴, permettant de dresser un premier profil de l'occupation préromaine d'un site du domaine celtique situé aux portes de la *Provincia*.

Nous disposons d'une dizaine de mentions ou de descriptions de structures d'habitat, toujours tronquées par les occupations suivantes,

101. Balsan et Dausse 1982 ; Dausse 1986.

102. Gruat 1990 a.

103. Gruat et al. 1991.

104. Gruat 1990 b et 1995 ; Izac 1995 ; Coiffé et al. 2009.

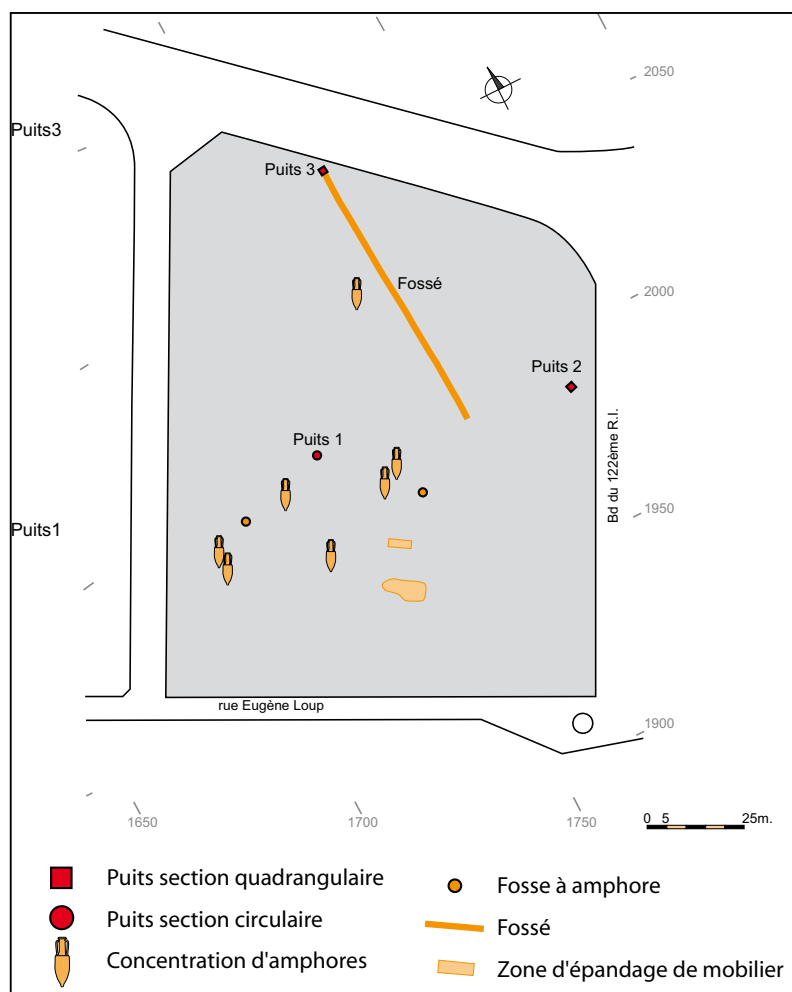


Fig. 20. Plan général des structures gauloises découvertes lors de la fouille de la caserne Rauch à Rodez (Aveyron) (d'après Gruat *et al.* 1991).

accompagnées de relevés précis dans très peu de cas. Ces derniers suggèrent des constructions de faibles dimensions, le plus souvent de plan quadrangulaire, exceptionnellement circulaire, et peuvent combiner des techniques constructives différentes. En général, il s'agit de poteaux porteurs ou de sablières basses en bois dur (chêne), plus rarement de solins de pierres. Une de ces structures d'habitat est bordée d'un fossé en V. Quelques aménagements domestiques ont été étudiés : sols, foyers, etc. Si l'organisation générale des habitations et des divers bâtiments reste méconnue, faute de fouilles suffisamment étendues sur des niveaux épargnés par les occupations suivantes, l'habitat gaulois de Rodez semble assez lâche et concerne essentiellement la moitié orientale

de la butte, en débordant largement les limites du noyau urbain gallo-romain et médiéval (fig. 18).

L'abondance des amphores italiques à vin, toutes de type Dr. 1, est plus particulièrement soulignée par plus d'une quarantaine d'estampilles¹⁰⁵, dont un groupe tri-linéaire (... / MESOR / P. MAR) attesté pour l'instant uniquement dans le Sud-Ouest de la France¹⁰⁶. Cette abondance laisse supposer que Rodez fut un centre important de redistribution du vin, et donc un marché vers lequel convergeait un certain nombre d'activités économiques du territoire environnant. L'agglomération est en effet située au contact des Causses et des Ségalas, régions naturelles

105. Dausse et Gruat 1991.

106. Gruat 1994, 195-200.

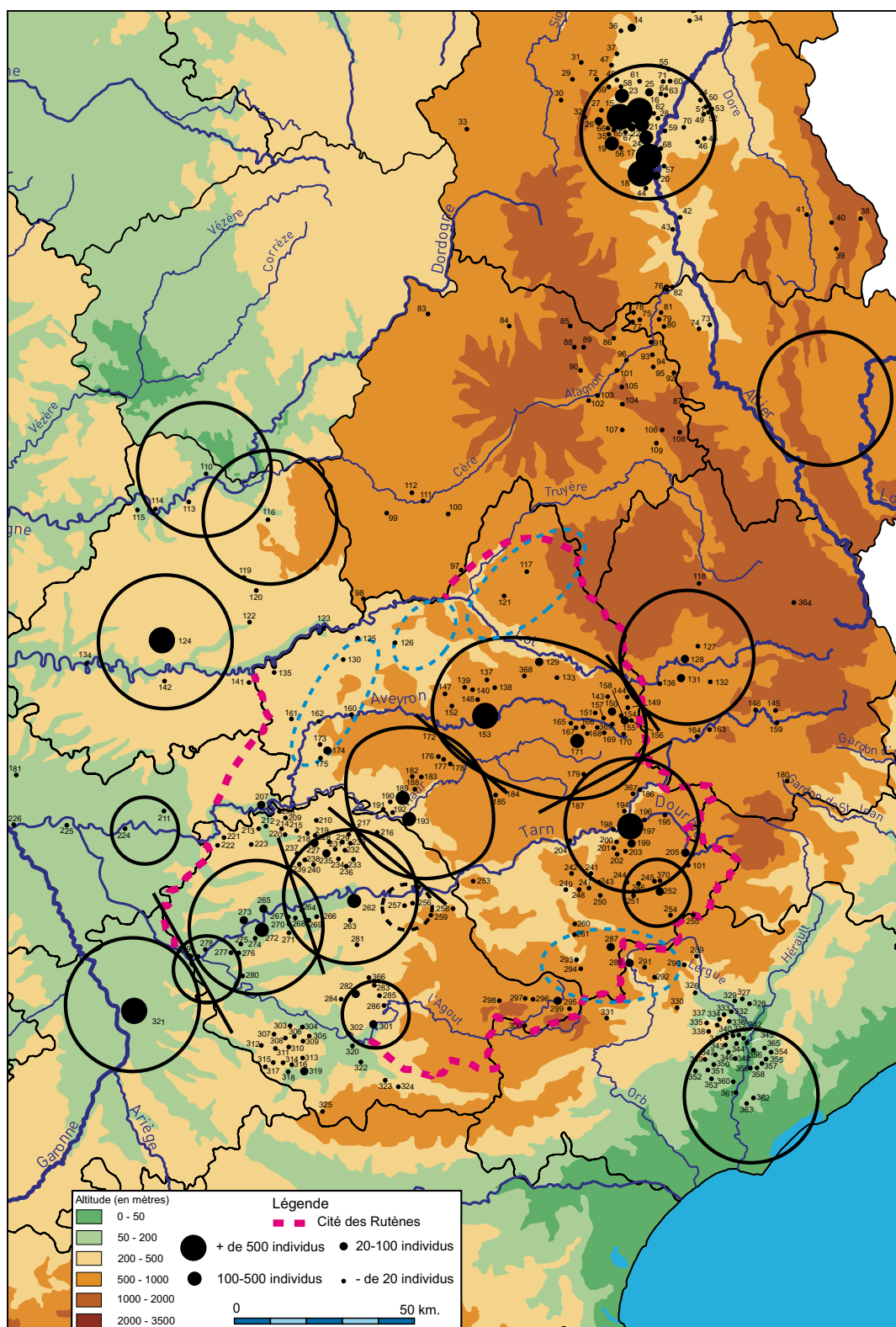


Fig. 21. Carte de répartition des découvertes d'amphores italiennes entre Narbonnaise et cité arverne (voir annexe pour la liste des sites).

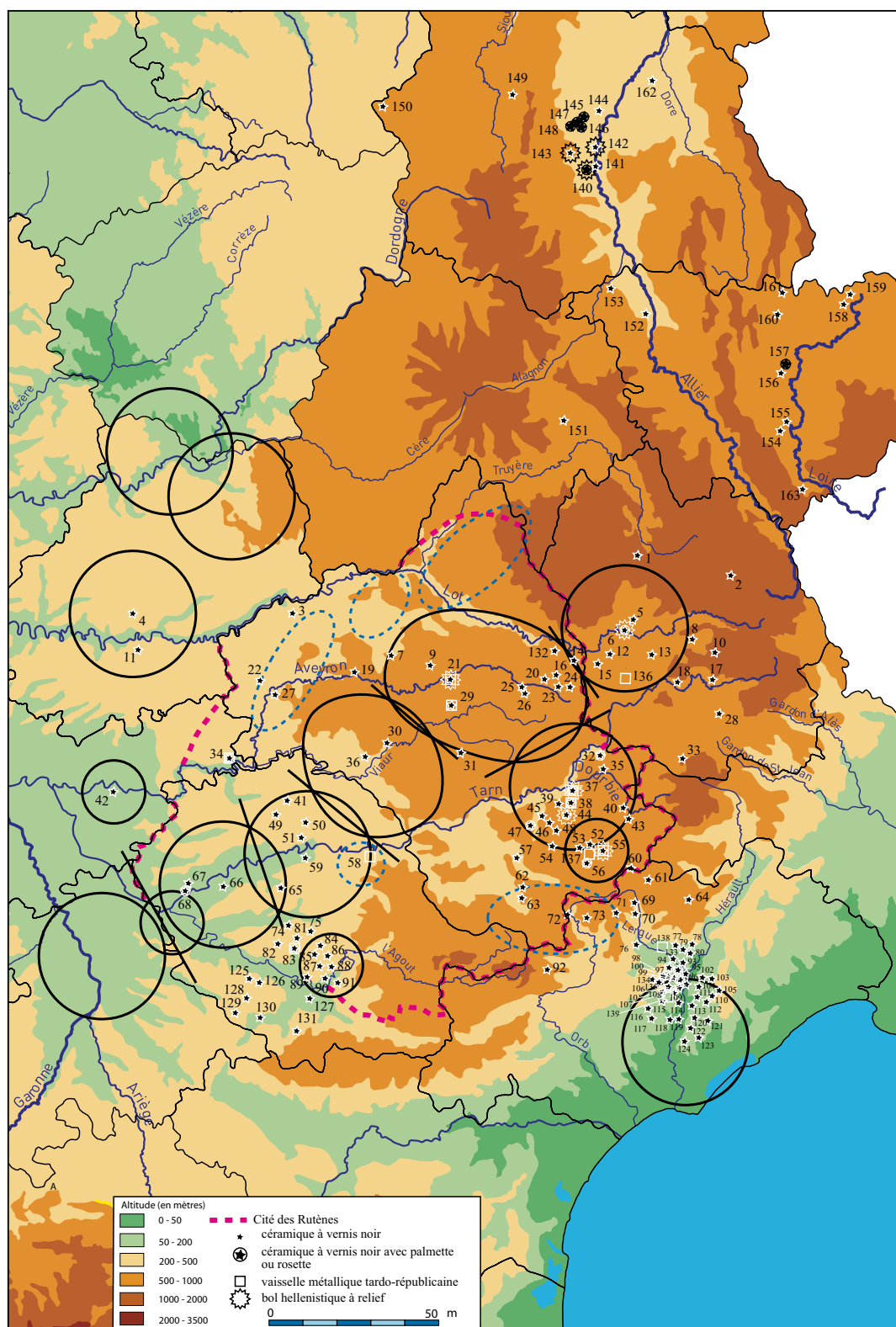


Fig. 22. Carte de répartition des découvertes de céramique à vernis noir entre Narbonnaise et cité arverne. (voir annexe pour la liste des sites).

aux productions agricoles complémentaires. Dans ce schéma, il est vraisemblable que *Segodunum* a tiré profit des retombées de l'exploitation des mines d'argent de la région de Villefranche-de-Rouergue, déjà exploitées et situées plus en aval dans l'axe de circulation naturel de la vallée de l'Aveyron¹⁰⁷. Ce rôle économique de premier plan joué par *Segodunum* au sein du territoire rutène est accentué par les proportions et la variété des provenances des céramiques fines d'importation : Italie (campanienne, paroi fine, commune du type "la Madrague-de-Giens" et à engobe rouge pompéien, mortiers, lampes à huile,...), Ibérie (grise catalane, peinte,...) et Gaule Narbonnaise (cruche à vin en pâte claire) essentiellement.

À une autre échelle, l'analyse des flux d'importations liés au commerce du vin permet d'envisager le rôle de relais qu'a pu jouer le territoire rutène entre la Narbonnaise et le monde arverne. L'analyse de la carte de répartition des trouvailles d'amphores italiques (fig. 21), comme celle des importations de vaisselle céramique italique à vernis noir (fig. 22), montrent le rôle dynamique de l'axe nord-sud entre Rutènes et Arvernes via le territoire des Gabales et des Vellaves¹⁰⁸. On notera les nombreuses attestations de céramique italique à vernis noir, à palmettes et/ou rosettes, dans la région de Clermont-Ferrand. Cette concentration s'explique par la présence des sites du complexe de Gandaillat-La Grande Borne et un peu plus au sud, avec les trois grands *oppida* arvernes de Gergovie, Gondole et Corent. Pour ce qui concerne le reste du territoire arverne, on notera la présence de quelques sites qui reçoivent de la céramique dès la seconde moitié du II^e siècle a.C. et dans des lieux pas toujours faciles d'accès (Saint-Ours / Le Bru ou encore Andelat / Puy de Barre). On notera pour ce

dernier qu'il se trouve dans le Cantal à plus de 800 mètres d'altitude mais potentiellement le long d'une autre voie qui mènerait des Rutènes aux Arvernes. De même on notera deux sites le long de l'Allier dans la Limagne de Brioude. En tout cas, même si les sites sont assez riches chez les Arvernes, ils semblent globalement moins pourvus en céramique d'importation à vernis noir que le territoire rutène.

Quant à l'horizon monétaire de Rodez, dominé par les espèces d'origine méditerranéenne (surtout des bronzes de Marseille, quelques deniers romains) alors que les monnaies à la croix ou assimilées du Sud-Ouest de la Gaule sont très rares (2 exemplaires), il apparaît très révélateur de l'orientation des échanges et des itinéraires, toujours dominés, semble-t-il, par l'axe nord-sud passant par la région de Sévérac-le-Château¹⁰⁹.

Une caractéristique importante des opérations archéologiques en milieu urbain à Rodez est d'avoir livré, dans des milieux humides particulièrement conservateurs, des vestiges ligneux¹¹⁰, parfois spectaculaires tel un piquet anthropomorphe en chêne, mais aussi de précieux témoignages sur l'artisanat du bois (planche, poutre mortaisée, fusaïole, bouchon d'amphore en liège, etc.). Par la même occasion, des précisions importantes ont été apportées sur l'environnement forestier local d'alors, dominé très nettement par le chêne (plus de 90 %), suivi de très loin par le hêtre, le noisetier et le pin¹¹¹. Des analyses de micro-végétaux et de paléosemences ne manquent pas non plus d'intérêt sur le plan paléoenvironnemental¹¹². Elles confirment l'ambiance très rurale du site avec des plantes caractéristiques de zones rudéralisées avec des haies et des lisières de forêts. Aux rares végétaux de cultures (orge polystique vêtue, froment, blé amidonnier et lentille), s'ajoutent des mauvaises herbes des champs. Des plantes sauvages ont probablement fait l'objet de collectes en raison de la nature comestible

107. Gruat et Izac-Imbert 2002, 2006. Sur le domaine minier, voir ici même l'introduction de J.-M. Pailler au chapitre sur les mines.

108. Il est intéressant de noter que, chez les Vellaves, une concentration de sites ayant livré des céramiques d'importations à vernis noir le long de la vallée de la Loire pourrait trahir l'existence d'une voie venant de la vallée du Rhône (?).

109. Gruat 1993b ; Gruat et Izac-Imbert *ibid.*

110. Gruat 1992a.

111. Gruat *et al.*, 80-81.

112. Marinval 1994, 44-46.

de leurs fruits : chêne, noisetier, prunelier, aubépine, mûrier roncier et fraisier des bois.

Les agglomérations ouvertes

Il s'agit là d'une catégorie de site longtemps délaissée par une recherche régionale centrée sur les *oppida*. Un certain nombre de ces sites – Albi, Millau, Montans en particulier – étant ensuite largement occupés durant l'époque gallo-romaine, l'accès aux niveaux protohistoriques a été rendu plus ardu, ce qui explique pour partie notre déficit documentaire.

Camp-Grand (Naucelle, Aveyron)

Le site de Camp-Grand a été reconnu dans le courant des années 70, à l'occasion d'une première intervention ponctuelle menée par L. Savy¹¹³ qui permet alors de dégager *“un sol antique épais de 0,08 m, entièrement constitué de fragments d'amphores posés à plat et reposant sur un hérisson de cailloux lui-même épais de 0,05 m”*. En 1977, D. Espinasse réalise une fouille sur un peu moins de 3000 m². Le terrain ainsi exploré livre une douzaine de fosses laissant apparaître en surface de décapage de nombreux fragments d'amphores. Trois d'entre elles seront fouillées. La première structure *“dessine un ovale de 3,75 m sur 1,40 m et descend à une profondeur de 0,50 m Au contact du sol vierge, la terre était calcinée et rubéfiée sur une épaisseur de 0,20 m à 0,30 m”*¹¹⁴.

Des données aussi minces ne permettent pas de connaître l'extension du site et la nature exacte des activités pratiquées à la fin de l'âge du Fer dans le secteur qui a fait l'objet des fouilles. En attendant de nouvelles recherches, on peut toutefois proposer d'y reconnaître une installation de type habitat groupé ouvert de plaine. On soulignera sa proximité géographique de l'*oppidum* de Miramont (Centrès) sans que l'on puisse encore juger de manière

décisive de leurs rôles respectifs et sans doute complémentaires.

La Vayssière (L'Hospitalet-du-Larzac, Aveyron)

Ici, comme à Camp-Grand, il s'agit d'une fouille ponctuelle de fosses isolées. De même, c'est le type de mobilier mis au jour qui donne tout son intérêt au site. Sa situation géographique aussi puisqu'il se trouve à mi-chemin entre la nécropole et l'agglomération secondaire antique de La Vayssière¹¹⁵.

Bien que l'implantation de l'agglomération secondaire ait largement recouvert les niveaux protohistoriques sous-jacents, plusieurs éléments plaident en faveur de la présence structurée d'un habitat ouvert protohistorique dès le II^e siècle a.C. et durant le I^{er} siècle a.C. il s'agit en particulier :

- de vestiges d'activités métallurgiques et de minerais sidérolithiques, associés à des céramiques d'importation de la fin de l'âge du Fer¹¹⁶ ;
- d'une fosse dépotoir qui a livré du mobilier faisant la part belle aux importations méditerranéennes (amphores, céramique à vernis noir, plat à enduit rouge pompéien) ;
- d'un aménagement de piste protohistorique détecté par sondage sous la voie antique¹¹⁷ ;
- de mobilier de la fin de l'âge du Fer mis au jour tant dans la zone funéraire que dans la zone aménagée du site antique.

Comme dans le cas de Camp-Grand, il semble hasardeux de vouloir définir avec précision l'extension du site de la fin de l'âge du Fer. On soulignera toutefois sa position stratégique sur l'axe nord-sud reliant la côte méditerranéenne et les contreforts du Massif Central. On évoquera également sa complémentarité vraisemblable avec les sites de La Granède (cf. infra les sites de hauteur) et l'agglomération protohistorique de plaine de Millau sans oublier sa proximité topographique avec la zone des grottes-sanctuaires.

113. Labrousse 1976.

114. Labrousse 1978.

115. Perrier et Pujol 1994.

116. Vernhet 1987, 131.

117. Sillières et Vernhet 1985.



Fig. 23. Topographie et occupation gauloise de l'agglomération d'Albi (Tarn) : 1. Place du Patus Crémat ; 2. Rue de l'Ort-en-Salvy ; 3. Place du Vigan ; 4. Lices Georges Pompidou ; 5. Place Sainte-Claire ; 6. Rivière du Tarn (statue gauloise). Dessin N. Albinet, Service départemental d'archéologie de l'Aveyron.

Saint-Sulpice (Tarn)

Localisé au confluent du Tarn et du Dadou, le site est connu au moins depuis le début des années 60, essentiellement par les observations réalisées par le chanoine Farenc lors de suivis archéologiques des travaux réalisés dans le bourg, et de prospections effectuées sur le site de La Pointe. L'extension globale du site demeure difficile à déterminer. Des découvertes de puits et de fosses ayant livré une grande quantité de céramique commune, de céramique à vernis noir mais également de monnaies¹¹⁸ permettent de reconnaître ici une petite agglomération de confluent. Sa localisation invite à y voir un relais commercial assez important implanté au sein d'une zone de contact entre les Volques Tectosages et les Rutènes.

Albi (Tarn)

La fin de l'âge du Fer reste encore mal connue sur le site d'Albi (fig. 23). Les occupations plus récentes – antique et surtout médiévale – ont longtemps

dissimulé les niveaux protohistoriques assez profondément enfouis. Les suivis archéologiques de travaux mis en place de manière de plus en plus systématique, sous l'égide de J. Lautier, durant les années 70 et 80, ont permis de repérer dans différents points du centre-ville actuel (rue de l'Ort-en-Salvy, Lices Georges-Pompidou, etc.) ou dans sa périphérie (Canavières), des niveaux de la fin de l'âge du Fer. Une série de puits a notamment été fouillée à cette époque ou plus récemment¹¹⁹ dans le secteur de la place du Vigan et des Lices. Le mobilier (amphores, céramique importée, etc.) mis au jour dans ces structures, tout comme les modalités de leur comblement, trouvent de nombreux parallèles régionaux tant à Rodez qu'à Toulouse, à Agen ou à La Lagaste. La plus grande partie de la documentation très largement inédite issue de ces interventions mérite un réexamen global qui devrait permettre de mieux identifier l'ensemble du site et d'évaluer plus justement son rôle et son insertion dans le territoire rutène¹²⁰.

118. Des monnaies gauloises, ibériques, du Bas Languedoc et de la République sont signalées (Funk 1985).

119. Grimbart 2001.

120. L. Izac-Imbert, thèse en cours.

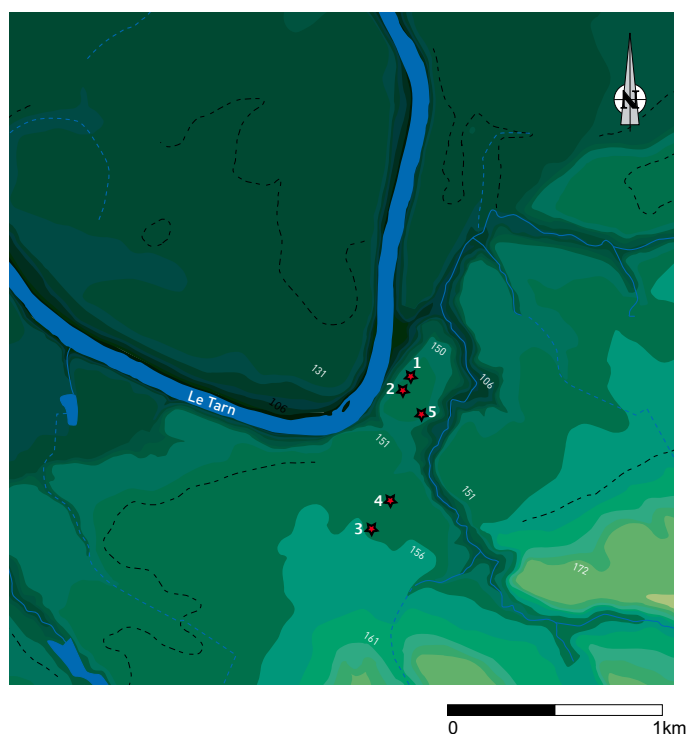


Fig. 24. Topographie et occupation gauloise de l'agglomération de Montans (Tarn) : 1. Au Rougé ; 2. CD 87 ; 3. Guillemot ; 4. Labouygue ; 5. Propriété Miquel. Dessin N. Albinet, Service départemental d'archéologie de l'Aveyron.

Montans (Tarn)

Si à Montans, à l'instar de La Graufesenque à Millau, les recherches ont été longtemps limitées à l'Antiquité classique et aux productions potières, le hasard des découvertes a permis de mettre en évidence l'occupation protohistorique récente du site (fig. 24) occupé, par ailleurs, depuis le premier âge du Fer.

Les premières recherches archéologiques organisées sont à mettre au crédit du grand érudit local E. Rossignol, qui – au milieu du XIX^e siècle – a découvert les premiers ateliers montanais de production de céramique sigillée. Si les découvertes archéologiques se succèdent, pendant près d'un siècle, il faut toutefois attendre le début des années 60 puis les années 70 pour que les recherches archéologiques s'organisent et prennent en considération le site de manière diachronique¹²¹. Les différents chantiers de fouille des années 80, notamment à l'occasion de fouilles de sauvetage réalisées sous la houlette du

CERAM¹²², livrent l'essentiel de la documentation sur l'occupation gauloise. Les fouilles menées par l'université de Toulouse-Le Mirail¹²³, de 1990 à 1993, lors de la construction du centre archéologique, ainsi qu'une série d'interventions plus réduites conduites par les équipes de l'AFAN puis de l'INRAP, depuis les années 90 jusqu'à nos jours, complètent les observations sur l'extension potentielle de l'agglomération gauloise. L'impression globale qui se dégage de ces explorations est celle d'une occupation gauloise extensive qui déborde largement l'éperon du Rougé *stricto sensu* pour occuper la basse terrasse en direction du sud avec l'implantation d'habitats liés à des ateliers de potiers qui fonctionnent de manière organisée dès la fin du II^e siècle a.C. Le quartier de Labouygue¹²⁴ reste à ce titre le secteur qui a livré la documentation la plus diversifiée pour la fin de l'âge du Fer avec la découverte¹²⁵ :

122. Centre d'Études et de Recherches Archéologiques de Montans.

123. Responsables J.-M. Pailler et P. Sillières.

124. Fouilles H. Ruffat et Th. Martin.

125. CDA 1995, 164 et 172.

121. CDA 1995.

- d'un bâtiment gaulois ;
- d'une série de fours¹²⁶, de forme plus ou moins circulaire, parfois organisés en batterie. L'atelier paraît orienté vers la production de céramique commune à cuisson réductrice, qu'il s'agisse de vaisselle de présentation ou de jarres servant à stocker des liquides et/ou à assurer la préparation de boissons fermentées¹²⁷ ;
- deux de ces jarres ont été découvertes complètes¹²⁸ : l'une d'entre elles contenait notamment trente-trois vases¹²⁹ alors que la seconde¹³⁰ était dotée d'un dispositif de signalisation original constitué par deux *metae* et un *catillus*¹³¹ ;
- associé à ce dispositif singulier a également été découvert un dépôt de huit barres de fer¹³².

L'ensemble de ces éléments donne une assez bonne idée de l'insertion de l'agglomération montanaise sise entre la vallée du Tarn et la côte méditerranéenne. Son rôle de pôle artisanal autour des arts du feu est clairement mis en évidence dès la fin du II^e siècle a.C. comme en témoignent la structuration des ateliers de potiers ainsi que les restes de travaux métallurgiques signalés de manière récurrente lors des différentes fouilles menées sur l'agglomération. Sur ce dernier point, on évoquera le district minier d'Ambialet exploité par les Rutènes pour son potentiel en minerai de fer et qui peut avoir approvisionné Montans¹³³. En outre, le rôle de plateforme commerciale est nettement perceptible lorsque l'on observe les quantités, la qualité et la diversité des importations céramiques

(amphores, céramique campanienne, céramique ibérique en particulier) régulièrement attestées dans les niveaux de la fin de l'âge du Fer à Montans¹³⁴. Les échanges à moyenne distance avec le territoire rutène peuvent être mesurés à travers l'importation de meules rotatives extraites de la carrière de la Marèze (Saint-Martin-Laguépie et le Riols, Tarn)¹³⁵ et de l'exportation de jarres produites à Montans dans une vaste aire géographique dépassant très largement l'échelle du simple marché local¹³⁶.

Millau (Aveyron)

À Millau, depuis un demi-siècle au moins, les recherches se sont concentrées sur l'Antiquité classique, et – plus particulièrement – sur quelques quartiers du *vicus* gallo-romain dégagés dans la plaine de La Graufesenque¹³⁷. On doit néanmoins reconsidérer la question en examinant une série de découvertes protohistoriques réalisées entre 1950 et 1994 en périphérie urbaine, autour du confluent du Tarn et de la Dourbie. Ainsi, les niveaux d'occupation laténiens identifiés sur ces secteurs amène actuellement les chercheurs à s'accorder sur l'origine protohistorique du *vicus* de *Condatomagos*.

Établi à la limite de la province de Narbonnaise, il occupait une position stratégique sur un axe nord-sud reliant le domaine continental à la côte méditerranéenne¹³⁸. Il a toutes les chances d'avoir constitué à ses débuts un point de contact entre Rutènes indépendants et Rutènes provinciaux. Cette création, antérieure d'au moins un demi-siècle à celle de Rodez, suggère plusieurs hypothèses.

Dès le début du II^e siècle a.C. et au cours du I^{er} siècle a.C., le développement des relations commerciales entre le monde romain et les territoires gaulois a pu engendrer la création d'une agglomération en un lieu privilégié, qui constitue

126. Onze fours au total.

127. Izac-Imbert 2009.

128. CDA 1995, fig.101 et 102.

129. La jarre contenait également "un anneau en bronze, une dizaine de rivets en tôle de bronze, deux boutons en fer ainsi que des ossements animaux", CAG 81, 172.

130. Cette seconde jarre contenait "deux vases carénés et une jatte à pied", CAG 81, 172.

131. Ces meules proviennent de la carrière de La Marèze (Saint-Martin-Laguépie et Le Riols, Tarn).

132. Martin, Ruffat 1998 ; Izac-Imbert 2009, fig. 23.

133. Une étude métallographique des barres de fer découvertes à Labouygue ainsi qu'à Rabastens devrait être lancée prochainement par J.-M. Fabre et M.-P. Coustures (TRACES, université de Toulouse-Le Mirail) concernant ces questions.

134. L. Izac-Imbert, thèse en cours.

135. Voir dans ce volume la contribution de Chr. Servelle et É. Thomas.

136. L. Izac-Imbert, thèse en cours.

137. Schaad *et al.* 2007.

138. Gruat et Izac-Imbert 2002, 2006 et 2007 a et b ; Coiffé *et al.* 2009.

Fig. 25. Topographie et occupation protohistorique de l'agglomération de plaine de Millau (Aveyron) : en blanc : au premier et début du second âge du Fer (VIII^e – IV^e siècle a.C.) ; en rouge : à la fin de l'âge du Fer (II^e – I^{er} siècle a.C.). La zone en pointillé délimite sommairement l'éventuelle vaste agglomération ouverte de plaine.

A. découverte isolée (stèles),
B. indices d'occupation, C. secteur d'occupation,
D. habitat de hauteur fortifié, E. sépulture tumulaire.

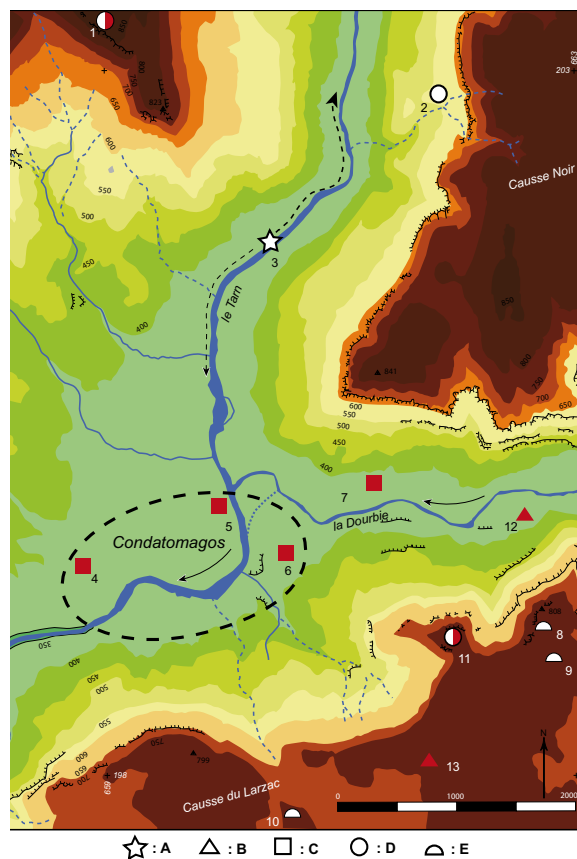
1. Puech d'Andan, 2. Carbassas, 3. Lit du Tarn,
4. Quartier du Roc, 5. Quartier du Rajol, 6. Plaine de La Graufesenque, 7. Quartier de La Pomarède,
8 et 11. La Granède, 9. L'Hôpital du Larzac,
10. Les Combets, 12. Saint-Félix-de-Baudile,
13. Les Coulons.

un carrefour fluvial et terrestre de premier ordre. La mise au jour d'un grand nombre de produits d'importation et d'échange (amphores de type Dr. 1, céramiques campaniennes et ibériques, bols hellénistiques à relief, monnaies gauloises ou des ateliers républicains de Nîmes, Marseille, Rome, Ampurias) illustrent la variété de ces transactions.

Autre hypothèse, nullement incompatible avec la première, celle de la fondation d'un sanctuaire de confluent¹³⁹, qui se serait développé au début du Haut-Empire avec la construction de plusieurs *fana*. Or, en plusieurs points du site de La Graufesenque, une série de fosses avec dépôts d'amphores italiques Dr. 1, fouillées par L. Balsan et associées à des os brûlés, pourraient témoigner d'une activité cultuelle antérieure¹⁴⁰.

En l'état actuel des recherches, la restitution de la forme et de l'évolution de l'agglomération, depuis ses origines protohistoriques jusqu'au III^e siècle p.C., n'est pas assurée. Nous envisagerons donc, sous forme cartographique, les différentes hypothèses actuellement plausibles en regard des données archéologiques disponibles et du riche contexte environnant (fig. 25).

Pour le second âge du Fer *stricto sensu*, le maillage topographique des découvertes trahit-il



une organisation multipolaire (plusieurs habitats distincts) ou, au contraire, un même et vaste habitat de plaine (de près de 200 ha) s'apparentant à la physionomie d'autres *oppida* de type celtique du territoire rutène ? Il n'est pas impossible que la conservation inégale des vestiges et des investigations archéologiques aux résultats encore insuffisants biaisent notre approche. En outre, il convient de prendre en considération l'éperon barré de La Granède (cf. infra), surplombant le bassin millavois, et de s'interroger sur sa complémentarité et sa contemporanéité avec l'occupation de plaine (quartier du Roc, du Rajol et de la Graufesenque) (fig. 25). Des études récentes ont permis d'aborder la question de la transition entre peuplement protohistorique et antique, avec par exemple l'apparition, à date haute, de modes de construction influencés directement par l'architecture romaine. C'est le cas d'un édifice récemment interprété

139. Gruat, Izac-Imbert 2007 a et b ; Schaad *et al. ibid.*

140. Schaad *et al. ibid.*, 70 et 71

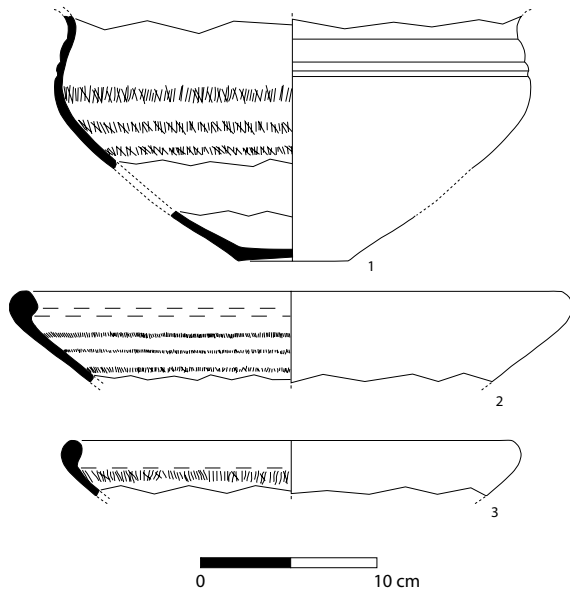


Fig. 26. Production de vases indigènes en pâte noire tournée à décor interne incisé découverts en 1952 à La Graufesenque (Millau, Aveyron) (dessins inédits d'A. Vernhet).

comme une *domus* tardo-républicaine¹⁴¹, avec sol en *opus punicum*, dont les vestiges avaient été dégagés entre 1950 et 1953 par L. Balsan, près de la propriété Miquel.

Enfin, l'identification d'une production céramique particulière, celle de vases à décors incisés internes (fig. 26), invite désormais à envisager l'existence d'une production céramique antérieure aux ateliers antiques. Même si aucun four de la fin de l'âge du Fer n'a jusqu'à présent été formellement identifié, la présence de cette production reconnue, jusqu'à présent, uniquement à Millau (ville) constitue un indice assez fort. Cette production, antérieure à celle de la céramique sigillée, s'inscrirait assez logiquement dans un schéma d'implantation des grandes fabriques potières non pas *ex nihilo* mais sur un terrain déjà favorable, à l'instar de Montans¹⁴² ou de Lezoux¹⁴³.

141. Schaad et al. *ibid.*, 69 et 75.

142. CDA 81 1995.

143. Menessier-Jouannet 1991.

Les sites fortifiés de hauteur

Une série de sites fortifiés de hauteur, occupés durant la fin de l'âge du Fer, ont été repérés par prospections pédestres et ont parfois donné lieu à quelques sondages. Implantés surtout le long des cours d'eau, ils s'égrènent notamment le long de la vallée de l'Aveyron mais également dans les vallées du Viaur, du Cérou, du Céor et sur le plateau du Larzac. Le statut de ces sites pose question et leur relation avec les *oppida* n'est pas encore bien éclaircie, sauf peut-être dans le cas de La Granède à Millau (Aveyron) où la relation avec le site de plaine installé au confluent paraît aujourd'hui mieux assurée. La relation entre le site de Celles à Cagnac-les-Mines (Tarn) et celui d'Albi (Tarn) mérite d'être évoquée. D'autres sites comme celui de La Barthelière à Monestiés (Tarn), implanté sur une zone de confluent, peuvent avoir joué un rôle de relais facilitant l'accroissement des contacts commerciaux des Rutènes avec le monde méditerranéen.

La Granède (Millau, Aveyron)

Situé sur la bordure septentrionale du Causse du Larzac, le promontoire de La Granède domine, au sud-est de l'agglomération millavoise, le confluent du Tarn et de la Dourbie (fig. 25 n° 8 et fig. 27). Le site se présente sous la forme d'une avancée rocheuse de 3,3 ha de superficie environ aux hautes falaises abruptes, reliée au causse par un isthme étroit d'une dizaine de mètres de large. Ce seul accès direct au plateau est protégé par de puissantes fortifications, déterminant ainsi un éperon barré classique qui culmine à 797 m d'altitude.

Implanté sur un lieu de passage obligé très important pour la région, le site occupe donc une position clé. Dès les VI^e-V^e siècle a.C., et durant tout l'âge du Fer, La Granède est un verrou sur l'axe nord-sud reliant le littoral languedocien (région d'Agde) au Massif Central (plaine de la Limagne), par la haute vallée de l'Aveyron. Durant l'Antiquité, la voie romaine menant de *Condatomagos* (Millau) à *Cessero* (Saint-Thibéry), qui servit notamment à acheminer les productions de sigillée de La



Fig. 27. Vue aérienne du site de hauteur fortifié de La Granède (Millau, Aveyron).

Graufesenque vers la Méditerranée, serpentait sur les flancs ouest de l'éperon de La Granède, où l'on peut voir, en plusieurs endroits, des ornières de charrettes creusées dans la roche. Dans le secteur de l'Hospitalet-du-Larzac, à 15 km au sud-est, cette voie succède à une piste gauloise utilisée dès la fin du II^e s a.C.¹⁴⁴.

Le site est occupé du Néolithique au Moyen Âge, en une douzaine de phases d'après les diverses fouilles¹⁴⁵, notamment les six sondages stratigraphiques d'évaluation réalisés en 1991¹⁴⁶. Son histoire est indissociable de l'occupation humaine contemporaine de la plaine millavoise, comme l'avait parfaitement compris L. Balsan¹⁴⁷. Cet éperon a donc fait l'objet de nombreuses recherches

à partir du milieu du XX^e siècle¹⁴⁸. Dans le cadre chronologique qui nous préoccupe ici, le site est réoccupé à partir du II^e siècle a.C. (LT C2) après un probable abandon durant les IV^e et III^e siècles a.C. Cette occupation¹⁴⁹ est contemporaine des niveaux anciens de La Graufesenque (fig. 28).

De la seconde moitié du II^e siècle a.C. à la première moitié du I^{er} siècle a.C., malgré une importante occupation de la plaine millavoise, l'habitat de La Granède se développe de manière concomitante et vraisemblablement complémentaire (fortin). Un nouveau rempart en gros appareil, avec porte et poterne (fig. 29), visiblement d'influence

144. Sillières, Vernhet 1985.

145. Cure 2007, 101, avec la bibliographie antérieure.

146. Gruat 1991 et 1992b.

147. Balsan et Braemer 1951, 15

148. L. Balsan en 1951, L. Balsan et A. Soutou de 1957 à 1959, L. Balsan et L. Soonckindt en 1965, Ph. Gruat en 1991 et Chr. Saint-Pierre depuis 2005.

149. Elle comprend notamment un foyer sur sole d'argile associé à des fragments d'amphore gréco-italique (A-GR-ITA bd2), de la céramique celtique peinte, de la campanienne A (27a-b, 27Ba, 48A ou 49B et de la céramique ibérique (COT-CAT Gb 3 à 5).

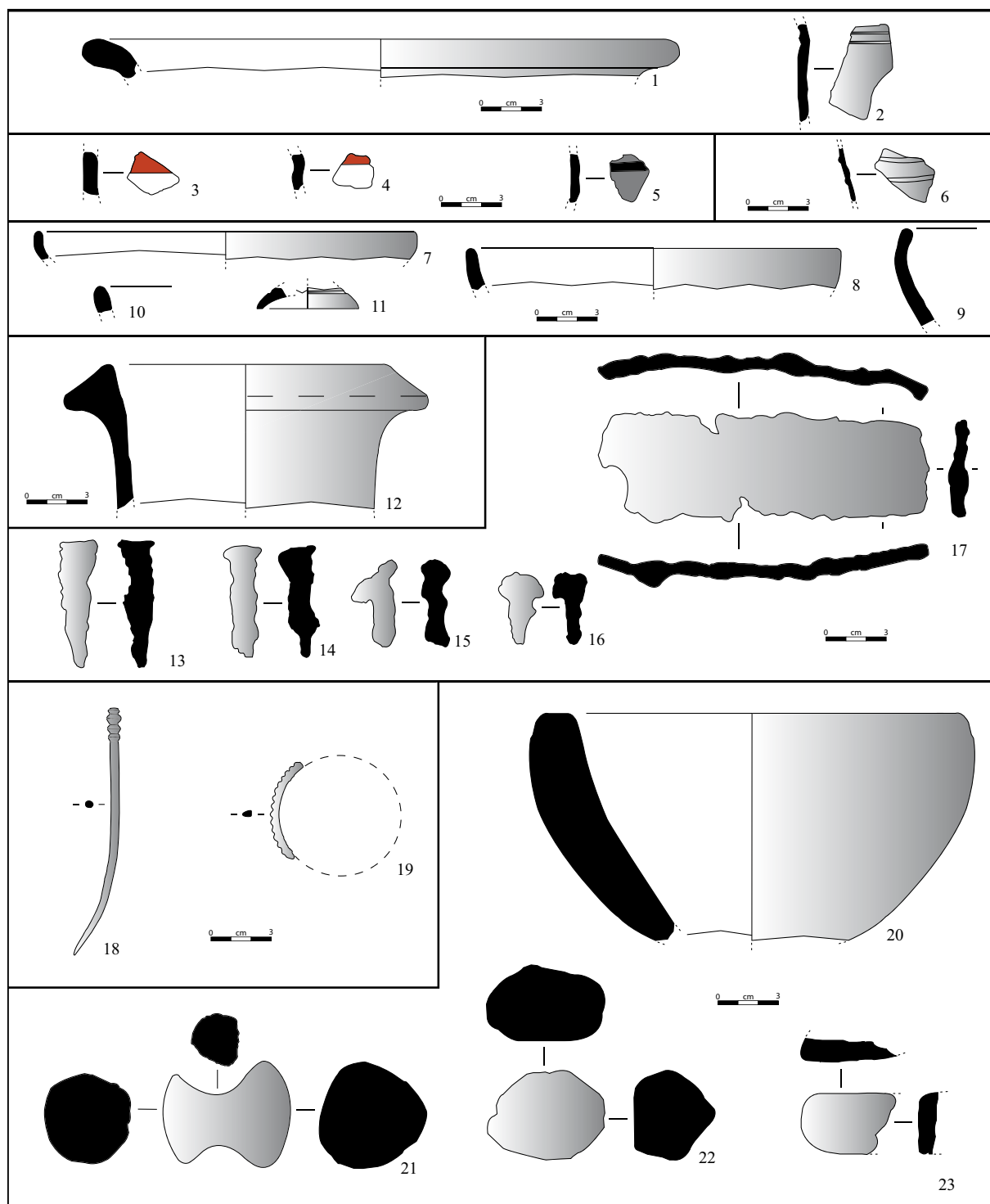


Fig. 28. Matériel archéologique de La Tène C2 du sondage 2 (US 2006) réalisé en 1991 sur le site de hauteur fortifié de La Granède (Millau, Aveyron) : n° 1 et 2. céramiques communes tournées, n° 3 à 5. céramiques celtiques peintes, n° 6. céramique grise ibérique, n° 7 à 11. céramiques campaniennes A, n° 12. amphore gréco-italique, n° 13 à 16. clous en fer, n° 17. coutelas ? en fer, n° 18. épingle en bronze, n° 19. bracelet en bronze, n° 20. mortier en grès, n° 21. pilon, n° 22. broyeur, n° 23. pierre à aiguiser.



Fig. 29. Rempart et poterne d'inspiration méditerranéenne de l'éperon barré de La Granède (Millau, Aveyron). Fin du II^e siècle a.C.

méditerranéenne (de type Nages), est érigé sur les décombres de celui du Bronze final IIIb / Hallstatt C. Derrière cette fortification et sur le plateau s'égrènent alors des habitats en matériau léger et peut-être en pierre sèche¹⁵⁰. À partir du milieu du I^{er} siècle a.C. l'occupation du site semble faible, voire inexistante et il faut attendre le milieu du siècle suivant pour retrouver des traces de fréquentation vraisemblablement liées à un sanctuaire de hauteur (*fanum*)

La Barthelière (Monestiés, Tarn)

Le site se trouve au confluent du Céret et du Cérou (fig. 30). Un système de fortification composé d'un double rempart linéaire (170 m de long) barre ce petit éperon dont la superficie peut être estimée à 2,2 hectares. L'absence de coupe stratigraphique ou de fouille en plan du rempart interdit de préciser les modalités de sa mise en œuvre. Une série de sondages réalisés sur le site a permis de recueillir une quantité importante de mobilier attribuable à la fin de l'âge du Fer sans structure clairement associée, sauf des fragments de plaques de foyer domestique découverts en position secondaire¹⁵¹. De nombreux fragments d'amphores ont été mis au jour à cette

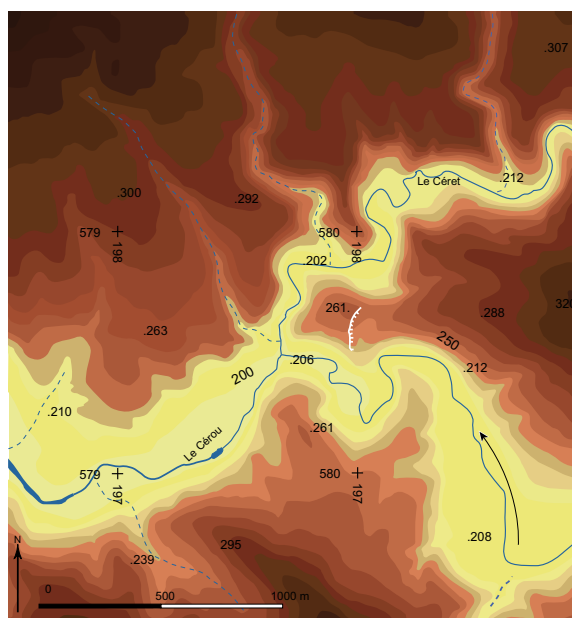


Fig. 30. Plan du site de hauteur fortifié de La Barthelière (Monestiés, Tarn).

occasion : si les amphores italiques¹⁵² dominent, on notera toutefois la présence de quelques fragments d'amphores de Marseille. Des fragments de coupes en céramique à vernis noir de type campanienne A et B, des fragments de céramique de la côte catalane ainsi qu'un fragment de mortier italique témoignent de l'insertion du site dans les flux commerciaux avec la côte méditerranéenne. Un fragment de perle en verre bleu cobalt à perforation centrale circulaire ainsi qu'un fragment de bracelet en verre bleu sont signalés. Une série de fusaioles, d'aiguiseurs ainsi que des fragments de fibules et une attache de seau en fer complètent les découvertes.

Celles (Cagnac-les-Mines, Tarn)

Le site a été découvert dans le cadre d'un suivi de chantier¹⁵³ lié à l'implantation d'un gazoduc sur cet éperon naturel qui domine la vallée du Tarn. Un fossé de barrage a été exploré ponctuellement dans l'emprise des travaux. Conservé sur une profondeur de 0,70 m pour une largeur maximale à l'ouverture de 1,25 m, il a été équipé vraisemblablement

150. Le tout associé à un abondant mobilier de La Tène D1a et D1b : amphores Dr. 1A, campanienne A et B, etc.

151. Saga 1989.

152. Gréco-italique : NMI = 2 ; Dressel IA : NMI = 14 ; Dressel IB : NMI = 4.

153. Assié 1992.

d'une palissade dans un de ses états. Le mobilier recueilli dans le colmatage de la structure fossoyée comprend des fragments de céramique commune, de céramique à vernis noir, des fragments d'amphores, de meules ainsi que des restes de faune. La quantité et la qualité du mobilier mis au jour sur une faible emprise de fouille, la présence d'une structure fossoyée de grand développement, la proximité de ce site avec celui d'Albi constituent autant d'arguments pour le retenir comme un point structurant du territoire rutène. L'absence de fouille extensive ne permet cependant pas d'aller plus loin dans la définition précise de son statut à la fin de l'âge du Fer.

Le plateau Saint-Jean (Castres, Tarn)

Les premières recherches menées au plateau Saint-Jean, qui domine l'agglomération castraise actuelle, sont à porter au crédit d'A. Caraven-Cachin à la fin du XIX^e siècle. Il y effectue une série d'observations archéologiques à l'occasion de chantiers qui mettent alors au jour des vestiges de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine. Il interprète le site comme un camp romain associé à des "maisons gauloises" ; le tout est englobé, selon lui, dans un site plus important qu'il qualifie de *vicus*.

Il est aujourd'hui bien difficile de se faire une idée précise, à la lumière de la documentation ancienne¹⁵⁴, de l'occupation du plateau même s'il paraît indubitable qu'une partie de sa surface a été occupée durant la Protohistoire récente et l'Antiquité classique. Il faut attendre près d'un siècle pour que de nouvelles interventions archéologiques soient réalisées sur le site. Durant les années 80 et 90, le milieu associatif, grâce au Centre d'Études et de Recherches Archéologiques du Castrais (CERAC), intervient essentiellement à l'occasion de la construction de maisons individuelles. Ce suivi permanent amène de nouvelles données, même s'il s'agit souvent, pour la fin de l'âge du Fer, d'emprises réduites. Ainsi, A. Rayssiguier (CERAC)

intervient, en 1989, au chemin du Terrier, dans le cadre d'un sauvetage urgent chez un particulier. Les observations qu'il y réalise confirment notamment l'implantation protohistorique dès le II^e siècle a.C. Le caractère non extensif de ces interventions ne permet toutefois pas de mesurer l'ampleur exacte de l'occupation de la fin de l'âge du Fer.

La topographie générale du site, sa position privilégiée sur la vallée de l'Agout, la densité des vestiges protohistoriques et du mobilier régulièrement mis au jour sur le plateau sont autant d'arguments qui plaident en faveur d'une identification du site comme un petit habitat de hauteur de la fin de l'âge du Fer.

Berniquaut (Sorèze, Tarn)

Le site est implanté à la limite des communes actuelles de Sorèze et de Durfort. Reconnu anciennement, il a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles réalisées de 1967 à 1974 sous la direction de J. Lautier. De son occupation sur une longue durée témoignent les vestiges et mobiliers attribuables au Chalcolithique, à l'âge du Bronze, au premier âge du Fer, à la fin de l'âge du Fer, à l'Antiquité et à l'époque médiévale. Le plateau délimité par une série de falaises se divise en deux parties distinctes : une partie sommitale, représentant un tiers de la surface totale, reliée par des abrupts rocheux à une partie basse faiblement pentue¹⁵⁵. Les grottes qui s'ouvrent dans le flanc de la falaise ont également livré du mobilier de la fin de l'âge du Fer. La partie basse du site a été dotée d'un rempart où ont été adossés à la fin de l'âge du Fer des bâtiments sur poteaux porteurs en bois, équipés de sablières basses¹⁵⁶.

Le mobilier recueilli lors de plusieurs campagnes de fouille est varié¹⁵⁷ : céramique commune, céramique à vernis noir de type campanienne A et B, céramique de la côte catalane, amphores gréco-italiques et Dressel IA, fibules¹⁵⁸, parure en

154. CDA 81 1995.

155. Séguier 1990.

156. Lautier 1977.

157. Séguier *ibid.*

158. Quatre fibules de type 3a (100-80 av. J.-C.) et une fibule de Nauheim (Feugère 1985).

verre et en bronze, fragments de meule, monnaies, armement, etc. L'assemblage des mobiliers mis au jour sur le site témoigne indirectement de son rôle stratégique : il constitue un puissant verrou fortifié idéalement placé entre la vallée de l'Aude et la dépression de Revel comme l'attestent l'ancienneté et la permanence de son occupation. Il peut être assurément considéré comme un jalon de première importance dans la mise en place, dès la fin du II^e siècle a.C., d'une voie commerciale substitutive au traditionnel axe Aude-Garonne.

Les sites à enclos fossoyés

Alors qu'elles sont reconnues par centaines dans le Nord de la France depuis une trentaine d'années, les installations rurales de la fin de l'âge du Fer faisaient défaut en territoire rutène jusqu'à une date assez récente. Certains indices, ainsi du mobilier de la fin de l'âge du Fer, découverts à l'occasion de fouilles menées sur les domaines ruraux gallo-romains comme sur les *villae* de Las Peyras (Rabastens-81), des Clapiés à Bezonnès (Rodelle-12), de Mas-Marcou (Flavin-12) ou de Girmou (Firmi-12), faisaient pressentir la présence de domaines ruraux dès la fin de l'âge du Fer. Sur ce dernier site la présence d'enclos fossoyés révélés par des clichés aériens de J. Dhombre permettait d'étayer cette piste de recherche. Il a fallu attendre les premiers résultats issus de la fouille programmée¹⁵⁹ du site d'Al Claus à Varen (Tarn-et-Garonne) puis la fouille préventive¹⁶⁰ du site de l'Alba à Castres (Tarn) pour prendre la mesure de ce type de site en territoire rutène.

Al Claus (Varen, Tarn-et-Garonne)

Le site d'Al Claus, implanté sur la rive droite de la vallée de l'Aveyron, a fait l'objet d'une exploration programmée depuis 1995. Il a livré les témoins

d'une implantation s'étendant du Néolithique à l'époque gallo-romaine. Les résultats obtenus pour la fin de l'âge du Fer permettent de disposer du plan intégral de l'enclos fossoyé qui se présente comme une structure de plan quadrangulaire, de 80 mètres de côté, orientée selon les axes polaires. La régularité du plan et l'absence de reprise importante dans son tracé régulateur pendant 150 ans environ signalent une permanence notable dans le paysage de la fin de l'âge du Fer.

La densité des dépôts de mobilier, variable d'un secteur à l'autre du fossé, n'en reste pas moins assez riche pour certaines sections explorées si l'on se réfère à l'étude planimétrique mise en œuvre sur la branche ouest. Cette portion explorée de manière fine permet de confirmer globalement les assemblages de mobilier reconnus jusqu'alors sur le site par voie de sondages, notamment à partir de la fin du II^e siècle a.C., associant amphores italiques, vases indigènes de grande contenance, céramique commune, petits éléments de parure, faune et meules. Au total, les données dont on bénéficie pour la fin de l'âge du Fer invitent à poser la question du statut du site qui paraît avoir été le siège d'une exploitation agricole assez cossue insérée dans les réseaux d'échanges commerciaux à grande distance. La proximité de la zone de la Marèze, siège d'un très important site d'extraction de meules rotatives¹⁶¹ à la fin de l'âge du Fer, doit être soulignée.

L'Alba (Castres, Tarn)

Le dernier site que nous évoquerons, le site de l'Alba, est localisé sur la commune de Castres (Tarn), en bordure du Thoré, sur un important banc mollassique, à quelques kilomètres de sa confluence avec l'Agout. Il a été découvert en 2001 à l'occasion d'une opération de diagnostic archéologique en amont de l'implantation du futur centre hospitalier intercommunal. Un important enclos de la fin de l'âge du Fer avait été alors détecté par voie de sondages mécaniques systématiques. La fouille a été précédée

159. Carozza *et al.* 1997 ; Carozza, Burens, Laurens 1998 ; Carozza *et al.* 2000 ; Gangloff, Izac-Imbert, Rigal 2007 ; Dieulafait, Durand, Izac-Imbert sous presse.

160. Izac-Imbert, Sergent 2006 ; Izac-Imbert, Sergent *et al.* sous presse.

161. Cf. dans ce volume la contribution de Chr. Servelle et É. Thomas.



Fig. 31. Plan général des différents systèmes d'enclos fossoyés du site de l'Alba (Castres, Tarn).

d'un mois de décapage mécanique permettant de dégager une aire de fouille d'environ 2 ha propre à assurer la reconnaissance totale de l'enclos fossoyé et de ses abords immédiats. L'érosion différentielle a induit des conditions de conservation inégales des vestiges archéologiques qui se présentent, outre les systèmes d'enclos fossoyés, essentiellement sous forme de structures en creux (foyers à pierres chauffées, fosses, négatifs de trous de poteaux).

Hormis les fossés parcelaires plus récents, une série de trois enclos protohistoriques ont été mis en évidence par le décapage (fig. 31) :

- une portion d'enclos fossoyé curviligne, conservé de manière assez médiocre, orienté nord-sud, mis en évidence dans la zone ouest du décapage ;
- un grand enclos fossoyé de plan quadrangulaire, d'orientation polaire, conservé de manière différentielle, présentant plusieurs états dont une phase comportant un dispositif avec palissade relativement élaboré ;

- un petit enclos central, lui aussi fossoyé, de plan quadrangulaire et de même orientation, comportant en son centre un grand bâtiment sur poteaux porteurs.

Il apparaît aujourd'hui prématuré de se prononcer sur le statut précis du site, dont l'analyse devra être affinée. Toutefois, sa position géographique au pied de la Montagne Noire, région riche en ressources minières, dans une zone d'interface entre monde méditerranéen et Gaule intérieure, mérite débat et comparaisons, notamment avec les sites à enclos fossoyés de la plaine lauragaise, l'arrière-pays biterrois et les quelques exemples aquitains.

Synthèse sur les types d'habitat

Au terme de ce tour d'horizon des sites, on aura compris combien les caractéristiques des origines gauloises de Rodez (*Segodunum*) et de Millau (*Condatomagos*) sont importantes dans la genèse de ces agglomérations. Ces dernières ont assurément

joué un rôle majeur dans l'organisation et la structuration du territoire rutène à la fin de l'âge du Fer (fig. 1 et 3).

Sur le plan chronologique tout d'abord, le réexamen des faciès mobiliers¹⁶² actuellement disponibles sur les deux sites permet d'observer un net décalage. L'occupation protohistorique de la plaine millavoise, bien établie dans la première moitié du II^e siècle a.C., est nettement plus précoce au vu de nombreuses importations, notamment les séries à vernis noir (campanienne) décorées de rosettes et de palmettes. Quelques éléments isolés de mobilier¹⁶³ témoignent même d'une fréquentation plus ancienne du site, durant le IV^e siècle a.C.

À Rodez, les horizons les plus anciens mis au jour plaident en faveur d'une installation pérenne uniquement à partir de 130 a.C. Cet écart dans le temps de plus d'un demi-siècle entre les deux agglomérations est vraisemblablement à expliquer par leur situation géostratégique respective. Tout se passe comme si Millau, plus proche du Midi et situé sur un axe économique nord-sud important de la Gaule, avait été réceptif plus tôt aux influences méditerranéennes. Au contraire, Rodez, implanté sur une voie secondaire – la vallée de l'Aveyron – directement tributaire de la précédente, n'émerge, ainsi que les autres *oppida* rutènes, qu'à la fin du II^e siècle a.C., au moment où le territoire rutène se structure vraiment¹⁶⁴. Le poids économique de l'exploitation des mines d'argent du Villefrancois, localisées un peu plus en aval dans la vallée de l'Aveyron, a probablement joué un rôle important dans l'émergence de Rodez¹⁶⁵, à l'instar de l'oppidum de l'Ermitage à Alès, en Languedoc Oriental, véritable verrou de la route de l'argent des Gabales¹⁶⁶. Toujours sur le plan chronologique, on observe tant à Rodez qu'à Millau une absence de hiatus d'occupation. En effet, aucune phase d'abandon ne paraît pouvoir être démontrée dans

les deux cas au cours des deux derniers siècles avant notre ère.

L'extension présumée des deux sites protohistoriques semble, elle, être plus facile à saisir pour Rodez que pour Millau. À Rodez, le recensement des découvertes anciennes et la topographie générale du site, juché sur une éminence naturelle, invitent à proposer une occupation couvrant environ 84 hectares. La nature des vestiges renvoie une image bipolaire : une moitié orientale, peut-être délimitée par un fossé, réservée plutôt à l'habitat, une moitié occidentale consacrée essentiellement à des activités culturelles¹⁶⁷. Le schéma proposé est celui d'une étonnante pérennité puisqu'on le retrouve, avec quelques nuances, durant l'époque gallo-romaine, les nécropoles prenant le relais des cavités à offrandes dans le secteur ouest. L'organisation générale et les fonctions du site le rapprochent de modèles connus dans le monde celtique septentrional.

À Millau, la situation est plus complexe et moins tranchée. La topographie des occupations recensées de part et d'autre des deux rives permet d'envisager :

- soit une agglomération de plaine ouverte de très grande superficie (150 à 190 ha ?),
- soit un habitat polynucléaire se développant de manière assez lâche et avec des fonctions autonomes.

Plusieurs diagnostics archéologiques préventifs réalisés depuis une dizaine d'années se sont révélés négatifs et montrent le caractère non continu de la trame d'occupation protohistorique. Est-ce un phénomène historique réel ou un problème de conservation différenciée des vestiges ? De plus, l'examen des données issues des fouilles menées depuis un demi-siècle sur l'agglomération millavoise montre l'importance de la composante artisanale (métallurgie du fer et du bronze, possible atelier de potiers). À titre de comparaison, il nous semble judicieux d'évoquer des sites comme Montans, Bram, Saint-Gence, Levroux ou Aulnat qui réunissent, comme à Millau, des fonctions stratégiques, commerciales et religieuses.

162. Coiffé *et al.* 2009 ; L. Izac-Imbert, thèse en cours.

163. Vidal 2007, fig. 9.

164. Gruat et Izac-Imbert 2002 et 2006.

165. Gruat 1990b, 116-117.

166. Tchernia 1986, 92.

167. Coiffé *et al.* 2009.

			POUVOIR CIVIL	POUVOIR RELIGIEUX		SPHÈRE ÉCONOMIQUE						ARTISANAT	
TYPE	Site	Superficie	Fortification	Dépôts en puits	Statuaire	Monnaies	Amphores	Campanienne	Vaisselle métallique	Ibériques	Meules	Métal	Céramique
Oppidum	Rodez	84 ha	?										
Oppidum	Montmer-lhe	130 ha											
Oppidum	Miramont	175 ha											
Oppidum ?	Albi	20 ha	?										
Oppidum ?	Montans	20 ha											
Oppidum ?	Saint-Sulpice	15 ha											
Agglomération de plaine	Millau	190 ha											
Agglomération de plaine	Camp-Grand	?											
Agglomération	Castres	?											
Agglomération	La Vayssière	?									?		
Habitat de hauteur fortifié	La Granède	3 ha			?								
Habitat de hauteur fortifié	La Barhetellière	2,2 ha											
Habitat de hauteur fortifié	Celles	20 ha											
Habitat de hauteur fortifié	Berniquaut	9 ha											

Fig. 32. Tableau de hiérarchisation des principales agglomérations gauloises du territoire rutène.

Le devenir des deux sites et leur évolution à l'époque gallo-romaine mérite un petit *excursus*. Rodez est devenu le chef-lieu de la cité des Rutènes (*Segodunum*) et a reçu un vaste ensemble monumental (forum, temple, amphithéâtre, etc.). *A contrario*, Millau (*Condatomagos*), est resté une agglomération secondaire, intégrée dans un éventuel *pagus* (*Aricanorum*), dotée d'un sanctuaire des eaux, et a développé une vocation industrielle dans le domaine de la production céramique sigillée.

Au-delà de ces deux sites, les comparaisons qui peuvent être réalisées, à l'aide d'une grille d'analyse analogue, avec des sites proches comme Montmerlhe (Laissac) ou Le Camp-Grand (Naucelle) et Miramont-La-Calmésie (Centrès) permettent d'approcher une première hiérarchisation au sein du territoire rutène (fig. 32).

Des Rutènes aux Arvernes : les pratiques religieuses

Bilan comparatif des pratiques religieuses

Au cours des II^e et I^{er} s a.C., la diversité des lieux et des modes de dépôts à caractère religieux structure fortement l'organisation du territoire des Rutènes et de ses abords (fig. 2). Six grandes catégories de pratiques se dégagent d'études déjà publiées¹⁶⁸ :

- le dépôt de statuaire en pierre ou en bois ;
- des sanctuaires de hauteur sur les contreforts montagneux septentrionaux, dont le lac Saint-Andéol où des *ex-voto* sont précipités dans les ondes ;
- les "trésors" monétaires de l'Ouest de l'Aveyron et de l'Albigeois ;
- les dépôts de lingots de fer associés à des vases de stockage ;

168. Gruat et Izac-Imbert 2007 a et b. Pour plus de détails sur les diverses pratiques, se reporter à ces articles.

Les grottes sanctuaire de type rutène	Très Berbaous (48)	Rajal del Gorp (12)	Sargel (12)	L'Ourtiguet (12)	Grotte des Fées (34)	Mounios (34)
<i>Fibules de fer</i>						
<i>Fibules de bronze</i>						
<i>Anneaux de bronze</i>						
<i>Monnaies gauloises</i>						
<i>Bronzes de Tatinos (53)</i>	(1)	(39)	(2)	(8)		(3)
<i>Monnaies romaines</i>						
<i>Céramique campanienne</i>						
<i>Pichets gris de la ôte catalane</i>						
<i>Céramique gauloise</i>						
<i>Céramique gallo-romaine</i>						
<i>Statuettes en pâte blanche ou ocre</i>						
<i>Perles diverses</i>						
<i>Lampes à huile</i>						

Fig. 33. Tableau synoptique des principaux assemblages des mobiliers attestés dans les grottes sanctuaires rutènes.

- les cavités à offrandes en agglomérations ;
- enfin, les grottes sanctuaires isolées sur les Causses du quart sud-est du territoire.

Pour résumer, on dira que la localisation de ces diverses découvertes non seulement semble refléter une certaine répartition spatiale (fig. 2) mais surtout met en exergue le caractère exclusif de certaines d'entre elles (fig. 4). Ainsi, les dépôts en vase de stockage et les dépôts en puits, fosses et fossés ne concernent que les agglomérations et les zones minières. Les districts miniers cumulent la quasi-totalité des dépôts à l'exception notable des dépôts en grottes. Ces dernières, perdues au cœur des causses, sont toutes localisées dans le quart sud-est du territoire considéré, au contact des Volques Tectosages et Arécomiques, avec des offrandes très standardisées durant les trois derniers siècles a.C. (fig. 33). Les dépôts monétaires sont, eux, essentiellement associés aux zones d'exploitation minière (Villefrancois notamment).

Le caractère souterrain et/ou chtonien de presque tous ces dépôts n'aura échappé à personne. Seuls les sanctuaires de hauteur ne paraissent pas concernés. Comme il s'agit d'un type de site particulièrement mal documenté par les fouilles, on ne peut exclure *a priori* l'existence de fosses ou fossés ayant accueilli initialement les dépôts, à l'instar de nombre de sanctuaires celtiques. En outre, l'eau est incontestablement recherchée dans le cas des puits rituels mais aussi des grottes sanctuaires.

Les offrandes rencontrées dans ces dépôts semblent toutefois témoigner de pratiques différenciées (fig. 4). Seules les parures et la céramique représentent un élément constant. Les dépôts de monnaies ou de fibules, outre les enfouissements isolés, semblent caractériser essentiellement les grottes sanctuaires et les sanctuaires de hauteur. Les vases miniaturisés ne se rencontrent que dans les grottes sanctuaires alors que les amphores sont surtout déposées en contexte de puits, fosses et fossés. Les meules et les restes de faune ne sont signalés

TERRITOIRE RUTÈNE	TERRITOIRE ARVERNE
Points de convergence	
<i>Dépôts organisés en fosses, puits et citernes : meules, amphores et/ou vaisselle utilisés dans le cadre de rites festifs et libatoires</i>	
<i>Dépôt massif de monnaies et parures</i>	
<i>Dépôts d'armes et d'outils</i>	
Points de divergence	
<i>Enclos aristocratiques ou communautaires ?</i>	<i>Sanctuaires monumentaux à enclos et quadriportique</i>
<i>Lieux de culte naturels : grottes sanctuaires et sanctuaires de hauteur</i>	?
<i>Dépôt de statuaire</i>	-
<i>Os incinérés parmi les dépôts des puits à offrandes</i>	<i>Dépôt de carcasses et parties animales entières</i>
-	<i>Dépôt de crânes humains</i>
-	<i>Dépôt de parures en métaux précieux</i>

Fig. 34. Tableau comparatif synthétique des pratiques religieuses chez les Rutènes et les Arvernes.

que dans les dépôts en vases de stockage et dans les cavités à offrandes. Le milieu souterrain, l’eau et les secteurs miniers occupent donc une place prépondérante dans les activités rituelles des Rutènes qui trouvent des points de convergence et de divergence avec celles observées chez les Arvernes (fig. 34).

Les dépôts d’offrandes en puits ou citernes et fosses (amphores, meules, vaisselle), dans le cadre de rites festifs et/ou libatoires, sont désormais bien documentés chez ces deux peuples gaulois. Nous y reviendrons plus loin (infra 4.3.2). Les dépôts monétaires sont attestés tant chez les Rutènes que chez les Arvernes. D’une manière générale les monnaies, les parures et la céramique font régulièrement partie d’offrandes, quel que soit le type de pratique retenu (fig. 34). En revanche, les lieux de culte naturels que constituent les grottes sanctuaires et, à un moindre degré, les sanctuaires de hauteur précédant des *fana* antiques semblent être une spécificité rutène, tout comme la statuaire¹⁶⁹, totalement méconnue chez les Arvernes. Aucun sanctuaire monumental de l’ampleur de celui de Corent n’est attesté à ce jour chez les Rutènes. Quelques indices donnent toutefois à penser qu’un

aménagement proche a pu exister dans les niveaux anciens de la Graufesenque à Millau (infra). En outre, les enclos fossoyés des sites de Varen (Al Claus) et de Castres (l’Alba) (supra), situés aux confins du territoire rutène, posent question. S’agit-il de simples établissements agricoles ou de lieux aux fonctions plus complexes qui sont liés à la sphère aristocratique ?

Quelques pratiques attestées dans le sanctuaire de Corent, et plus généralement chez les Arvernes, peuvent trouver un certain écho chez les Rutènes mais dans d’autres contextes. C’est par exemple le cas des dépôts d’armes et d’outils connus dans l’aven de Bel-Air¹⁷⁰ dans l’Aveyron (épée, serpette, couteau). S’ils sont bien rituels, les dépôts de barres de fer de Montans et Rabastens dans le Tarn se rapprochent également de telles préoccupations. Certaines pratiques sont, en revanche, inconnues pour l’instant chez les Rutènes, tel le dépôt de carcasses et parties animales entières ou le dépôt de crânes humains. Ces lacunes ne sont probablement que le résultat d’un état de la recherche. Le faible nombre de fouilles extensives menées sur les agglomérations rutènes explique également l’insuffisance de notre

169. Boudet et Gruat 1993 ; Gruat 2004.

170. Labrousse et Vernhet 1974.

documentation sur les dépôts singuliers ou religieux en contextes domestiques, bien attestés en Auvergne.

L'âge du vin entre Massif Central et Méditerranée et la question des "puits à offrandes"

Parmi les pratiques religieuses observées chez les Rutènes et les Arvernes, les puits et les fosses à offrandes jouent un rôle important. Les amphores italiques Dr. 1 et le vin occupent dans ces cavités ainsi que dans le grand sanctuaire de l'oppidum de Corent (Veyre-Monton, Puy de Dôme) une place prépondérante. Nous insisterons plus particulièrement sur cet aspect.

À Rodez, depuis le XIX^e siècle, une quarantaine de cavités à comblement organisé et particulier ont été mises au jour. Elles traduisent, avec plusieurs représentations anthropomorphes, une vocation religieuse forte, non (ou peu) mise en évidence sur les autres *oppida* rutènes¹⁷¹. Ces structures en creux, situées pour la plupart en marge des zones d'habitat précédentes (fig. 18), s'inscrivent plus particulièrement dans la moitié occidentale et la bordure septentrionale du plateau, secteur probablement à vocation culturelle¹⁷².

La fouille en 1989 du terrain de la caserne Rauch (site 142) – environ 2 hectares – constitue un bon exemple du potentiel et de la nature des vestiges protohistoriques de cette zone de Rodez¹⁷³. Situé à l'extrémité ouest du plateau, ce site n'a livré que des structures gauloises non bouleversées par les occupations historiques postérieures comme cela est très souvent le cas *intra muros*. Il s'agit essentiellement d'un fossé, de trois puits et de neuf fosses, aménagés, semble-t-il, à seule fin de recevoir des dépôts organisés (fig. 20).

Les puits, creusés dans le substrat, ont entre 1,50 et 2,80 m de profondeur. Deux sont de plan quadrangulaire orienté selon les axes polaires (P. 2 et 3) alors que le troisième est circulaire (P. 1).

Tous présentaient dans leur partie inférieure un comblement d'amphores vinaires italiques de type Dr. 1 A, souvent décollétées ou quasi complètes, mêlées à des vestiges osseux brûlés d'animaux et à du mobilier¹⁷⁴.

Quelques dispositions intentionnelles sont plus particulièrement à signaler :

- au fond du puits 1, sous le niveau d'amphores et dans une couche organique, un fond d'amphore calé verticalement servait de réceptacle à une poignée d'ossements de suidés. À côté, gisait un vase balustre. Toujours à propos de cette cavité, on a pu également observer que le comblement supérieur était constitué de blocs lithiques, parfois volumineux, qui, compte tenu de l'état du dépôt d'amphores sous-jacent, avaient été sans doute descendus et non jetés ;
- pour le puits 2, à sa base une cuvette quadrangulaire aux angles arrondis contenait notamment une amphore entière, brisée lors de son dépôt, ainsi que deux meules rotatives ; le tout scellé par une chape de pierres disposées plus ou moins horizontalement, dont des blocs de grès exogènes (fig. 35).

Le fossé, aménagé dans le rocher, a un développement sud-nord quasi rectiligne d'un peu plus de 72 m pour, en moyenne, une largeur de 1,35 m et 0,60 m de profondeur¹⁷⁵. De profil en forme de "U" ou de "V" à fond plus ou moins plat, selon les secteurs, il présente un comblement effectué visiblement d'un seul jet et peu de temps après son creusement, avec ses propres déblais et un très important apport de mobilier surtout céramique¹⁷⁶.

La morphologie et les dimensions du fossé, l'étude de son comblement et la topographie du terrain ne permettent pas d'y voir un aménagement hydraulique ou de fortification. Il devait appartenir

171. Gruat et Izac-Imbert 2006, 876-883 et 2007b, 78-85.

172. Gruat *et al.* 1991, 104.

173. *Ibid.*

174. Meules, céramiques presque toujours incomplètes, exceptionnellement de la vaisselle et des objets métalliques.

175. L'ouvrage débute brutalement au sud alors qu'au nord il vient se jeter, après un pendage marqué (5,5 %), dans le puits 3, dont il est rigoureusement contemporain.

176. Sur le plan spatial, ce dernier se présente le plus souvent sous la forme de concentrations de tessons d'amphores et de céramiques, mêlées à des charbons de bois et des restes d'incinérations animales.

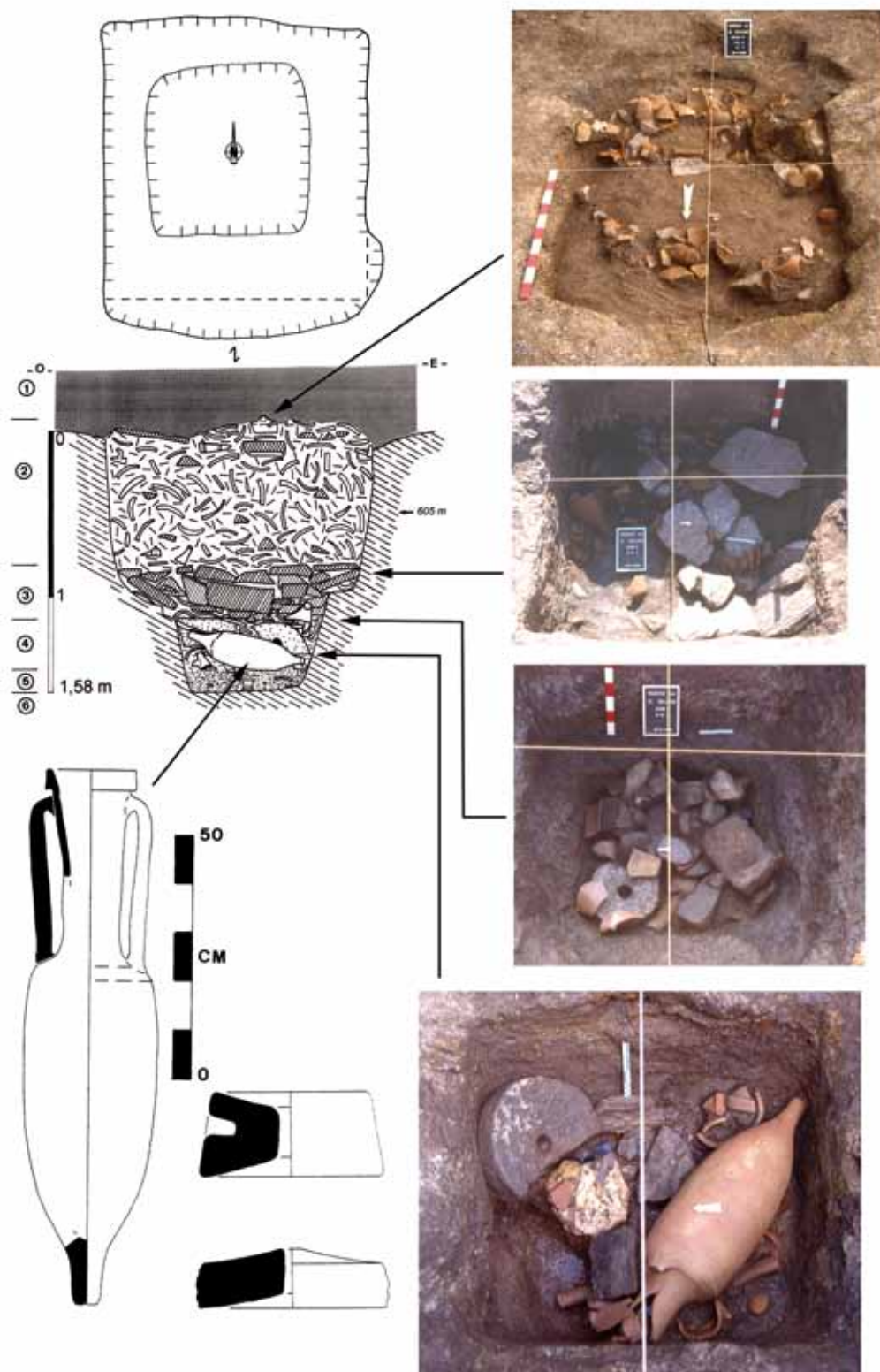


Fig. 35. Vues du dépôt d'objets gaulois dans le puits 2 de la caserne Rauch (Rodez, Aveyron).

à un ensemble plus complexe, comme le laisse supposer la découverte en 2001, à proximité immédiate, d'un nouveau tronçon de fossé (site 190), de dimension comparable mais d'orientation légèrement différente (fig. 20)¹⁷⁷. La relation entre le fossé et le puits 3 présente d'ailleurs de troublantes analogies, à sept siècles de distance, avec le dispositif du *bothros* du sanctuaire d'époque archaïque de Sangri sur l'île de Naxos : un canal permettant l'écoulement du vin dans un puits creusé dans le sol¹⁷⁸.

Les fosses, creusées dans la terre vierge, exceptionnellement dans le substrat rocheux, ont toujours moins de 1 m de diamètre et moins de 0,50 m de profondeur¹⁷⁹.

Jusqu'aux opérations archéologiques de la caserne Rauch, ces cavités étaient traditionnellement interprétées comme des "puits funéraires", en se basant sur les cavités du Toulousain, où la présence d'os brûlés humains, authentifiés dans de très rares cas, fit conclure aux anciennes générations de chercheurs qu'il s'agissait de tombes *stricto sensu*. On préfère maintenant utiliser le terme plus neutre de puits rituels ou à offrandes, lorsque des dépôts intentionnels sont avérés. En fait ces cavités, surtout les puits, peuvent recouvrir des réalités très différentes¹⁸⁰, parfois successives, où les sphères artisanale, domestique, religieuse, voire funéraire peuvent s'interpénétrer. À la caserne Rauch, l'étude ostéologique, menée conjointement par un anthropologue¹⁸¹ et une spécialiste de la faune¹⁸², a démontré que les os brûlés découverts dans les puits et le fossé n'étaient pas le produit d'incinérations

humaines mais animales (bovidés, ovicapridés et suidés) sur os frais¹⁸³. Même conclusion, mais cette fois-ci sur des ossements inhumés¹⁸⁴, pour le fond d'un puits découvert lors du chantier des Jacobins¹⁸⁵. Ces restes fauniques retrouvés correspondent à la "trilogie classique" que l'on observe, sous d'autres formes sacrificielles, dans les sanctuaires du nord de la Gaule.

Ces résultats, conjugués aux complements organisés de certaines cavités, indiquent qu'il s'agit d'aménagements à offrandes, liés probablement à un culte chthonien. La découverte d'une statue anthropomorphe en bois (*simulacrum*) à la base d'une des cavités de *Segodunum*¹⁸⁶ et de deux autres représentations de tradition gauloise en grès à proximité de zones de puits, assimilables à des divinités ou à des guerriers¹⁸⁷, vient conforter cette hypothèse. Tout porte à croire que les dépôts observés dans ces cavités sont le résultat d'un rituel bien plus complexe dont nous n'appréhendons aujourd'hui que la dernière étape. Les ossements d'animaux brûlés renvoient à certaines pratiques mentionnées par les sources antiques, notamment chez César¹⁸⁸ et Strabon¹⁸⁹, avec le célèbre épisode de sacrifices d'animaux et d'humains par le feu dans des mannequins gigantesques en matériaux périssables à l'effigie d'un dieu¹⁹⁰. Elles rappellent également les *Brandopferplätze*, c'est-à-dire les lieux de sacrifices par le feu, dressés sur certains sommets du domaine alpin¹⁹¹, finalement assez proches, par leur conception, des autels de cendre près des temples du monde grec comme à Olympie.

À propos des dépôts de la caserne Rauch, on ne manquera pas d'observer, comme pour nombre de cavités analogues de la Gaule¹⁹², que certains objets

177. Dausse 2001.

178. Paraskeva et Poux 2004, 191 et fig. 177, 189 et 190.

179. Leur remplissage, "moucheté" de charbons de bois, comprend presque exclusivement des amphores et se trouve dépourvu de tout ossement et de véritables rebuts de la vie quotidienne. L'une des fosses a livré deux fonds d'amphores disposés verticalement, l'un servant de contenant à un col d'un autre de ces conteneurs, position observée plusieurs fois dans le fossé.

180. Verdin, Vidal 2004a.

181. E. Crubézy.

182. H. Martin.

183. Gruat et Izac-Imbert 2007, 84.

184. I. Carrère.

185. Gruat 1993c.

186. Gruat 1992a.

187. Boudet et Gruat 1993

188. BG, VI, 16-18.

189. *Géographie*, Livre IV, 4,5.

190. Gruat et Izac-Imbert 2007, 85.

191. Buchsenschutz 2007, 172.

192. Poux 2004.

paraissent directement liés à quelques-uns des fondements de la société indigène :

- les meules : l'agriculture et, par delà, la fertilité ou la fécondité ;
- les amphores : le commerce et la consommation du vin d'Italie dans le cadre de banquets et de libations, un vin omniprésent puisque l'ensemble des structures, apparemment contemporaines, a fourni les restes d'au moins 270 amphores, ce qui, pour une capacité variant de 20 à 25 l par conteneur, représente 5400 à 6750 l de précieux breuvage !

On retrouve ce rôle central des amphores et du vin chez les Arvernes dans le sanctuaire de l'*oppidum* de Corent où les tessons de 500 à 1000 amphores ont été mis au jour au voisinage des vestiges de quatre cuves en bois d'environ 1 m de côté¹⁹³.

Sur l'axe garonnais (Toulousain, Agenais), ces puits livrent parfois de l'armement (casques), symbole de l'aristocratie guerrière, et des dépôts plus ostentatoires (vaisselle de bronze, seaux en bois d'if, etc.)¹⁹⁴.

De nouvelles recherches, notamment sur l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen (Lot-et-Garonne)¹⁹⁵ et sur le remarquable sanctuaire helvète du Mormont¹⁹⁶, sont venues depuis conforter les conclusions avancées pour les cavités de Rodez¹⁹⁷. Chez les Arvernes de tels puits, avec des dépôts organisés et/ou particuliers sont attestés sur plusieurs sites du bassin de Clermont-Ferrand : Aulnat-Gandaillat, Le Brézet et Gondole.

À Millau, les structures rattachables sans ambiguïté à la fin de l'âge du Fer sont peu variées et constituées par des foyers, des caniveaux aménagés et de grandes structures en creux de type fosses. Ces dernières ont livré des assemblages de mobilier faisant la part belle au mobilier d'importation, notamment aux amphores, dont des exemplaires



Fig. 36. Vue d'une fosse comblée d'amphores italiques Dr. 1 mise au jour lors de la fouille du bâtiment républicain de La Graufesenque (Millau, Aveyron) (cliché L. Balsan, 1951).

quasi-complets manifestement écrasés en place et associés à des ossements brûlés (fig. 36). De telles structures ne sont pas sans rappeler les cavités à offrandes connues désormais dans l'ensemble du monde celtique¹⁹⁸ et dans plusieurs agglomérations du territoire rutène¹⁹⁹, en particulier à Rodez (supra).

Sur le site de La Graufesenque, la question de la présence d'un sanctuaire gaulois antérieur au complexe des eaux du Haut-Empire nous semble devoir ainsi être posée. Cette possibilité est renforcée par l'argument numismatique, comme le montre parfaitement l'étude du faciès monétaire²⁰⁰ du site. La prégnance des monnaies antérieures à Auguste, qui sont majoritaires dans certains secteurs des sanctuaires antiques, pose clairement le problème de pratiques de dépositions monétaires dès la fin de l'âge du Fer.

Dans le même ordre d'idée, les aménagements hydrauliques, sous forme de caniveaux empierrés, repérés par L. Balsan, pourraient fournir un témoignage intéressant sur les premiers aménagements du sanctuaire des eaux, dont la chronologie s'ancrerait dans la phase protohistorique du site.

193. Paraskeva et Poux 2004, 178-179 et fig. 191.

194. Boudet 1996 ; Verdin et Vidal 2004b.

195. *Ibid.*

196. Dietrich 2007a et b.

197. Même si quelques chercheurs pensent qu'il s'agit de structures purement domestiques : Verdin et Bardot 2007.

198. Poux 2004.

199. Gruat, Izac-Imbert 2007 en dernier lieu.

200. Schaad *et al.*, *ibid.*, fig. 404, 405 et tableau 39 en particulier.

Enfin, il nous paraît intéressant de revenir sur les vestiges interprétés comme ceux d'une *domus* tardo-républicaine : des comparaisons régionales ont été proposées²⁰¹ ; elles concernent des bâtiments à usage privé ou public, voire un temple comme celui de Baulaguët à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne).

En reprenant l'ensemble des éléments constitutifs de ce dossier, il nous semble qu'une comparaison assez convaincante peut être proposée avec le sanctuaire hellénistique d'Empuries, en Catalogne²⁰². Ce parallèle nous semble d'autant plus pertinent lorsque l'on dresse la liste des caractéristiques de ce complexe religieux, dédié à *Asclepios*, dieu de la médecine, fondé au IV^e siècle a.C., et doté, alors qu'on lui adjoint un sanctuaire dédié à *Serapis*, dieu chtonien, au II^e siècle a.C.

- d'une *cella*, décorée d'une mosaïque²⁰³ en *opus signinum* ;

- d'un dispositif hydraulique comportant une citerne à eau, un puits et un système d'amenée d'eau grâce à des canalisations en pierre, situées au ras du sol pour les pratiques liées au rituel.

Les fouilles de cet important sanctuaire de la *Neapolis* ont livré des *ex-voto* (représentations de pied et jambe) mais également une série de vases miniatures²⁰⁴, tout à fait comparables aux pratiques reconnues à La Graufesenque.

Compte tenu du fait que l'ensemble du bâtiment n'a pas été dégagé lors des fouilles anciennes, il nous paraît nécessaire de faire preuve de prudence dans l'interprétation de cet édifice, dont l'identification ne nous paraît pas définitive.

Nous proposons, à titre de piste de réflexion, la présence très probable d'un sanctuaire de la fin de l'âge du Fer dont la matérialisation classique, à l'époque tardo-républicaine, a pu être concrétisée par l'édification d'un bâtiment à colonnade.

CONCLUSION

L'ensemble des thématiques déclinées dans le cadre du présent article – qu'il s'agisse des aspects territoriaux, économiques ou religieux – s'appuie sur l'examen des données archéologiques actuellement disponibles.

Un certain nombre de dossiers comme, par exemple, les installations rurales commencent tout juste à pouvoir être abordés à partir des deux fouilles récentes des sites d'Al Claus (Varen, Tarn-et-Garonne) et de l'Alba (Castres, Tarn).

Nos connaissances des agglomérations demeurent – mais ce n'est pas propre aux Rutènes – encore trop partielles et lacunaires à la fois pour des raisons d'accessibilité en milieu urbain (Albi, Millau, Montans, Rodez) ou du fait de l'investissement très lourd en termes de moyens et de logistique de recherche qu'il conviendrait de mettre en œuvre en milieu rural (Montmerlhe et, surtout, Miramont, si méconnu).

Malgré ces réserves, certains dossiers, en moins d'une dizaine d'années, ont toutefois bien évolué notamment dans le cas de Rodez et de Millau, deux agglomérations protohistoriques dont la géométrie générale paraît de mieux en mieux cernée.

L'ensemble de cette présentation, résolument synthétique, voulait s'affranchir des frontières artificielles générées par les découpages administratifs départementaux actuels afin de proposer une lecture plus globale du territoire rutène. Ce but n'a été que partiellement atteint tant il est vrai que la recherche protohistorique a connu des rythmes différenciés d'un secteur à l'autre et que certaines zones demeurent encore très mal documentées.

Le passage à une échelle de modélisation territoriale suffisamment vaste a permis cependant de s'affranchir, pour partie, de cet écueil et de mettre en évidence la partition territoriale que dessine la rivière Tarn. La vallée du Tarn constitue à nos yeux un axe structurant majeur dans les dynamiques territoriales, économiques, religieuses et – sans doute – politique d'un territoire rutène nécessairement

201. Schaad *et al. ibid.*, 70-73.

202. Marcet, Sanmarti 1990.

203. Marcet, Sanmarti 1990 *ibid.*, p. 96.

204. Marcet, Sanmarti 1990 *ibid.*, 90.

mouvant dans le contexte géopolitique particulier qui caractérise les relations, durant les deux derniers siècles avant notre ère, entre le monde celtique et Rome.

Le prisme économique ne saurait à lui seul tout expliquer et force est de remarquer, au-delà du constat de la montée en puissance et de la prégnance du commerce italique, révélées par les évidences archéologiques, que le jeu des alliances politiques avec Rome et les interventions militaires de cette dernière ont dû peser également lourdement sur la genèse et l'évolution du territoire rutène.

C'est un métissage subtil qui caractérise la société rutène dans laquelle on perçoit à la fois certains traits structurants typiquement continentaux, comme la genèse des grands *oppida* et l'un de ses corollaires – la concentration des activités politiques, religieuses et artisanales –, mais également un faisceau de caractères plus méditerranéens comme, par exemple, le phénomène des grottes sanctuaires. Le territoire rutène des deux siècles qui précèdent les réformes augustéennes est un passionnant sujet d'étude. Il constitue un véritable creuset où fusionnent contacts méridionaux et apports plus septentrionaux en pleine mutation. Cet état de fait explique le jeu des comparaisons auquel nous avons soumis les données archéologiques et textuelles en intégrant des référents puisés tantôt dans les données de la Transalpine tantôt dans l'orbe des Arvernes. Ce jeu de balancier permet ainsi de ne pas proposer une lecture univoque mais d'ouvrir des pistes de réflexion et un panel comparatif beaucoup plus riche que la simple opposition retenue par l'historiographie traditionnelle entre Gaule chevelue et Narbonnaise. Le territoire rutène se place ainsi au cœur de nos réflexions moins en termes antagonistes que de complémentarité. La dichotomie territoriale que nous avons mise en évidence intègre des facteurs multiples qui ne sauraient se résumer aux seules conséquences des campagnes militaires.

L'ensemble des traits propres à ce territoire que nous avons essayé de mettre en évidence renvoie

l'image d'un espace fortement structuré autour d'agglomérations interconnectées contrôlant tant les ressources minières que les principaux secteurs artisanaux. Pouvoir politique, puissance économique et manifestations religieuses paraissent progressivement se concentrer dans les mains d'une aristocratie locale qui transparaît dans l'établissement de domaines ruraux, dans le contrôle des districts miniers, dans les représentations que nous livre la statuaire sur pierre ou dans les quelques effigies fournies par les frappes monétaires (Tatinos et Attalus²⁰⁵).

Activités minière, métallurgique et potière se conjuguent pour refléter l'image d'une cité industrielle au riche potentiel naturel mais également en termes de savoir-faire. Cette particularité n'a certainement pas échappé à Rome lorsqu'il s'est agi de s'implanter territorialement de manière durable au-delà des limites de la Narbonnaise.

La mise en place de sociétés contrôlant les principaux districts miniers, la mainmise impériale sur une partie d'entre eux, l'installation des deux centres potiers majeurs à l'échelle de l'Empire que vont devenir Montans et Millau, constituent autant d'arguments décisifs à verser au dossier rutène qui plaident en faveur d'une intégration bien planifiée, de longue date, antérieurement aux campagnes césariennes en Gaule.

À ce titre, il n'a pas échappé aux principaux pionniers de la Protohistoire intéressés par ces questions que furent A. Albenque, L. Balsan, M. Labrousse, J. Lautier, A. Soutou ou, plus près de nous, des chercheurs comme R. Boudet et L. Dausse, que périodes gauloise et gallo-romaine devaient être analysées comme un continuum.

Les élites rutènes sont au cœur d'une mutation, amorcée dès la fin du II^e siècle a.C., qui va les conduire tout naturellement au passage du territoire à la Cité.

205. Perrier *et al.* 2008.

Annexe

Fig. 21. Liste des sites :

1. Bégues (03) / 2. La Montée du Loup (Charmeil-03) / 3. Les Chenaux (Chavroches-03) / 4. Les Bergers (Cindré-03) / 5. Les Meillards (Cindré-03) / 6. Malavaux (Cusset-03) / 7. Viermeux (Cusset-03) / 8. Les Chazoux (Gannat-03) / 9. Bel-Air (Lapalisie-03) / 10. Les Blanchards (Montaigu-le-Blin-03) / 11. Les Fits (Saint-Rémy-en-Rollat-03) / 12. Varennes-sur-Allier (03) / 13. Vichy (03) ? / 14. Clos Clidor (Aigueperse-63) / 15. Le Brézet (rues Georges Besse, Pierre Boulanger, Louis Blériot, Jules Verne, rue Gutenberg/Palissy, rue Jules Verne et Louis Blériot, Dolet/Desdevises du Désert, Fallières/Nohanent, etc.) (Clermont-Ferrand-63) / 16. Gandaillat (Clermont-Ferrand-63) / 17. Gondole/Les Chaumes (Le Cendre-63) / 18. Corent (Les Martres-de-Veyre-63) / 19. Gergovie/Chemin de Villard et Bourg de Donnezat/Creux du Lac/Ferme de Gergovie (La Roche Blanche-63) / 20. Le Bay/Pont de Longues/Rue du Lot/Saint-Jean/Coudioux (Les Martres-de-Veyre-63) / 21. La Grande Borne/Aulnat/rue Elisée Reclus, etc. (Clermont-Ferrand-63) / 22. Pontcharaud III/IV (Clermont-Ferrand-63) / 23. Le Pâtural (Clermont-Ferrand-63) / 24. Sarliève (La Barrière de Cournon, Chez Bonnabry, Las Peyras, rue Maurice Bellonte, Le Calvaire, Les Quériaux, La Grande Halle d'Auvergne, rue Sarliève, etc.) (Cournon-d'Auvergne-63) / 25. Chaniat/Bugheas, Pre Guillot, Grand Noualhat, Le Lac, La Croix de Bois, Le Mas, Les Oches, Villevaud, Chalomet (Malintrat-63) / 26. Rue Albert-Élisabeth/rue Alsace/rue Clovis Hugues/rue des Quatre Passeports/Le Clos Brulé/ Praslong, Puy du Sault/Ronzieres est (Clermont-Ferrand-63) / 27. Côte-de-Clermont (Clermont-Ferrand/Blanzat-63) / 28. La Tourette/Le Courret/Les Redons (Pont-de-Château-63) / 29. Cîme des Bruyères (Pulvérières-63) / 30. Le Brus (Saint-Ours-63) / 31. Les Sapins (Manzat-63) / 32. Temple de Mercure (Orcines-63) / 33. Voingt / 34. Petit et Grands Lezats (Bas-et-Lezat) / 35. Maréchal (Romagnat-63) / 36. Bellecombe 4/La Mothe l'Étang (Artonne-63) / 37. Sous Marmoitonne (Beauregard-Vendon-63) / 38. Magouroux (Saint-Anthème-63) / 39. Suc du Tour (Saint-Just-de-Baffie-63) / 40. Balayoux (Grandrif-63) / 41. La Masse (Ambert-63) / 42. Rives de l'Ailloux (Brenat-63) / 43. Carcoirat/Prat Vieux (Le Broc-63) / 44. Judzarat (La Sauvetat-63) / 45. Les Guerins sud (Glaine-Montaigut-63) / 46. Reignat (Bélimeix-63) / 47. Chevaleras (Prompsat-63) / 48. La Chapelle de Pessat (Riom-63) / 49. Fontoriol (Lezoux) / 50. Bois Picot (Lezoux-63) / 51. L'Étang (Lezoux-63) / 52.3 Rue M. Leclerc (Lezoux-63) / 53. Les Charmes (Lezoux-63) / 54. Layat (Lemptry-63) / 55. Entraigues (63) / 56. L'Enfer (La Roche-Blanche-63) / 57. Château (Mirefleurs-63) / 58. Niege-Bœuf/Rochefort (Gerzat-63) / 59. Malmouche, Puy du Mur (Dallet-63) / 60. Champ clos/Les Vionots 2 (Chappes-63) / 61. Biopole/La Montille/Coin du Roi/La Pégoire/Le Bournet/Le Champ de la Boule/Le Paquier/Le Teixtoux/Les Charmes/Puy Chaney/Verger Chassots (Saint-Beauzire-63) / 62. Chazal/La Rochelle, La Motte, Marmilhat/Le Pontel (Lempdes-63) / 63. Saint-Georges, Les Redons (Les Martres-d'Artière-63) / 64. Cornille/L'Aigue 1/La Molle/Le Breuil/Le Suc du Claux/Les Littes/Les Ormeaux/Lignat/Pâtural Redon (Lussat-63) / 65. Le Gourgat/Puy de Sounely (Aubière-63) / 66. Champ Madame (Beaumont-63) / 67. Les Littes (Pérignat Les Sarliève-63) / 68. Pérignat-les-Allier / 69. Le Prê de l'Enclos (Marsat-63) / 70. Laire (Vertaizon-63) / 71. Chavaroux (63) / 72. Charbonnières-les-Varennes ? (63) / 73. Basilique (Brioude-43) / 74. Chaumet / Chazelle-Haut / Plaine de Mèze (Saint-Just-près-Brioude-43) / 75. Babory, Plâteau de Chadecol/Chapelle d'Alagnon/Les Clauses (Blesle-43) / 76. Chancénat (Chambezou-43) / 77. Védrières (Saint-Étienne-sur-Blesle-43) / 78. Escrou (Autrac-43) / 79. Champ clos (Espalem-43) / 80. Quatre chemins (Saint-Beauzire-43) / 81. Balzac (Saint-Géron-43) / 82. Besse (Lempdes-43) / 83. La Rampaneyre (Saignes-15) / 84. Espinasse (Collandres-15) / 85. Landeyrat (15) / 86. Champ Cairrat, Bouchet/Clausettes (Auriac-l'Eglise-15) / 87. Loubières (Rageade-15) / 88. Les Veyrines (Vernols-15) / 89. Puy de Mathonière (Allanche-15) / 90. L'Allanche (Sainte-Anastasie-15) / 91. Font d'Arcueil/Rasa du Comte (Massiac-15) / 92. Sud du Morial/Morial-Rougeadt (La Chapelle-Laurent-15) / 93. Coussargues/La Besseyre (Bonnac-15) / 94. Suc de Vedrine (Saint-Mary-le-Plain-15) / 95. Combes, Suc de la Gelade/Cotavure/d'Avenaude/Malavac/Signaride (Saint-Poncy-15) / 96. Suc de Larmu/Les Clauses (Charmensac-15) / 97. Labaylie (Ladinhac-15) / 98. Laborie-Est/Les Prades (Saint-Santin-de-Maurs-15) / 99. Saint-Marmet-la-Salvetat (15) / 100. Le Roc de Carlat (Carlat-15) / 101. Landeyroux, La Latte/l'Usclade (Ferrières-Saint-Mary-15) / 102. Cheylat (Celles-15) / 103. Neussargues-Moissac Pont-Vieux / 104. Puy de Barre (Talizat-15) / 105. Le Saillant (Rézentières-15) / 106. Saint-Flour (15) / 107. Roffiac (15) / 108.

Tuiles hautes, Tuiles basses (Montchamp-15) / 109. Les Pouseyres (Saint-Georges-15) / 110. Le Puy d'Issolud (Vayrac-46) / 111. Lescudilliers (Aurillac-15) / 112. Arpajon (15) / 113. Laroque (Montvalent-46) / 114. Le Bourgnétou (Pinsac-46) / 115. Pech del Catel (Le Roc-46) / 116. Les Césarines (Saint-Jean-Lespinasse-46) / 117. Les Rousses (Saint-Symphorien-de-Thénières-12) / 118. Javols (48) / 119. La Cabillière (Saint-Simon-46) / 120. Pech des Teulières (Reyrevignes-46) / 121. Bez-Bedenne (Florentin-la-Capelle-12) / 122. Sainte-Eulalie (Espagnac-Sainte-Eulalie-46) / 123. Capdenac (46) / 124. Murcens (Cras-46) / 125. Puy du Caylar (Viviez-12) / 126. Girmou (Firmi-12) / 127. La Coste, les Clédièyres (Pailhès-48) / 128. Le Truc (Saint-Bonnet-de-Chirac-48) / 129. Vielh-Mur (Espalion-12) / 130. Peyresignade (Peyrusse-le-Roc-12) / 131. Cementeri-Biel, Mas Crouchou (Auxillac-48) / 132. Chanac (48) / 133. Le Puech de Briounas (Cruéjols-12) / 134. L'Impernal (Luzech-46) / 135. La Gleio del Maou (Montsalès-12) / 136. Ron de Gleizo (La Canourgue-48) / 137. Les Clapiès (Rodelle-12) / 138. La Galaubie (Rodelle-12) / 139. Cadayrac (Salles-la-Source-12) / 140. Souyri (Salles-La-Source-12) / 141. Gaiffié (Saint-Jean-de-Laur-46) / 142. Biars (Arcambal-46) / 143. Campfarous (Saint Saturnin-de-Lenne-12) / 144. L'Ancise (Campagnac-12) / 145. La Peço Mézieyro (Ispagnac-48) / 146. La Cham du Marazeil (Ispagnac-48) / 147. Le Baguet (Druelle-12) / 148. Floyrac (Onet-Le-Château-12) / 149. La Rivière (Campagnac-12) / 150. Altès (Sévérac-le-Château-12) / 151. Le Puech (Buzeins-12) / 152. La Garrigue (Druelle-12) / 153. Rodez (12) / 154. Le Puech (Sévérac-le-Château-12) / 155. Les Fonds/Vayssas (Sévérac-le-Château-12) / 156. Auberoque (Sévérac-le-Château-12) / 157. Col de Lagarde (Lapanouse-de-Sévérac-12) / 158. La Bartelle (Sévérac-le-Château-12) / 159. L'Eschino d'Ase (Ispagnac-48) / 160. Le Cranton (Compolibat-12) / 161. L'Auzéral (Savignac-12) / 162. La Maladrerie (Villefranche-de-Rouergue-12) / 163. Roc de la Fare (Laval-du-Tarn-48) / 164. Clapas-Castel (La Capelle-48) / 165. Ayrinhac (Bertholène-12) / 166. Les Pujols (Laissac-12) / 167. Boucays (Laissac-12) / 168. Douzoumayroux (Laissac-12) / 169. Le Roc d'Ugnes (ou Courry) (Lavernhe-12) / 170. Le Samonta (Sévérac-le-Château-12) / 171. Montmerlhe (Laissac-12) / 172. Seveyrac (Moyrazès-12) / 173. Mas de Lafon (Sanvensa-12) / 174. Mongen (Sanvesa-12) / 175. Puech de Cluzel (Sanvensa-12) / 176. Vors (Baraqueville-12)

/ 177. Bruhnac (Baraqueville-12) / 178. La Valière (Baraqueville-12) / 179. Mont-Seigne (Saint Laurent-du-Lévézou-12) / 180. Serre de Montgros (Vebron-48) / 181. Saint-Pierre-de-Najac (Miramont-de-Quercy-46) / 182. La Foun, Les Pradals (Quins-12) / 183. Bounafouzen, Le Garrigol, La Combe (Camboulazet-12) / 184. Pareloup (Canet-de-Salars/Salles-Curan-12) / 185. Saint-Martin-des-Faux (Arvieu-12) / 186. Pic-de-Suège (Rivière-sur-Tarn-12) / 187. Azinières (Saint-Beauzély-12) / 188. Les Combes, Plo de Maury, Rancillagou (Camjac-12) / 189. Le Camp-Grand, Bonnefon, Bouvert, Naucelle gare, Les Peyronies (Naucelle-12) / 190. Roufiac (Cabanès-12) / 191. Bois Redon, Crespin (Crespin-12) / 192. Le Peyronenc (Tauriac-de-Naucelle-12) / 193. La Calmésie, Miramont (Centrès/Saint-Just-12) / 194. Puech d'Andan (Millau-12) / 195. Montpellier-le-Vieux (La Roque-Sainte-Marguerite-12) / 196. Riou-Ferrand (Millau-12) / 197. La Graufesenque, Le Rajol, Le Roc (Millau-12) / 198. Brocuéjols (Millau-12) / 199. La Granède (Millau-12) / 200. Issis à Creissels (Millau-12) / 201. Bel-Air I (Creissels-12) / 202. Mederplau (Creissels-12) / 203. Le Rajal del Gorp (Millau-12) / 204. Fontanelles (Viala-du-Tarn-12) / 205. Puech d'Ambouls (Nant-12) / 206. Roc de l'Aigle (Nant-12) / 207. Al Claus (Varen-82) / 208. Lecanaut (Le Riols-81) / 209. Belvert (Saint-Martin-Laguépie-81) / 210. La Combe de Gabriel (Le Ségur-81) / 211. La Tanguine (Caussade-82) / 212. Béchalade (Milhars-81) / 213. Les Landes (Milhars-81) / 214. Bournazel (81) / 215. Lacaze (Bournazel-81) / 216. Maymac (Moularès-81) / 217. Les Combes (Monestiés-81) / 218. Al Bosc (Souel-81) / 219. Les Soulières (Souel-81) / 220. Vindrac-Alayrac (81) / 221. La Pyramide (Penne-81) / 222. Penne (81) / 223. Le Cuzoul (Roussayrolles-81) / 224. Sainte-Rafine (Albias-82) / 224. Caprou (Meauzac-82) / 225. Récaté (Moissac-82) / 226. La Maureillé, La Martrié, La Favarié, As Camps (Noailles-81) / 227. Côte du Thouron (Virac-81) / 228. La Barthetelière (Monestiés-81) / 229. La Bouysse (Monestiés-81) / 230. Pergassant (Virac-81) / 231. Lafon (Labastide-Gabausse-81) / 232. Sainte-Marguerite (Le Garric-81) / 233. Le Riols (Taïx-81) / 234. As Camps, Marlaux, Notre-Dame de la Gardelle, Saint-Etienne, Bresser, Mouysset (Villeneuve-sur-Vère-81) / 235. Lascombes (Le Garric-81) / 236. Le Combal 3 (Cahuzac-sur-Vère-81) / 237. Les Mazes (Cahuzac-sur-Vère-81) / 238. La Resclause (Cahuzac-sur-Vère-81) / 239. Prat-Bourdet (Fayssac-81) /

240. Canteduc (La Bastide-Pradines-12) /
 241. Butte de Sargel (Saint-Rome-de-Cernon-12) /
 242. Les Issartous (La Bastide-Pradines-12) / 243.
 Mas de Marcorelles, Mas Sanal (Sainte Eulalie-
 de-Cernon-12) / 244. Le Cenel, Puech de la Vaysse
 (La Cavalerie-12) / 245. Le Roc Troué (Sainte
 Eulalie-de-Cernon-12) / 246. Taulan (Roquefort-
 sur-Soulzon-12) / 247. Le Combalou (Roquefort-
 sur-Soulzon-12) / 248. Puech de Boussac, Caylus
 (Saint-Affrique-12) / 249. La Viallette (Viala-du-Pas-
 de-Jaux-12) / 250. Puech de Mus (Sainte Eulalie-
 de-Cernon-12) / 252. La Vayssière (L'Hospitalet-du-
 Larzac-12) / 253. La Borie des Paulets (Brasc-12)
 / 254. Condamines (Cornus-12) / 255. Champ de
 Quercy (La Couvertoirade-12) / 256. Villeneuve-
 du-Puech (Ambialet-81) / 257. Le Trou des Anglais
 (Ambialet-81) / 258. Le Brugas (Curvalle-81) /
 259. Alban (81) / 260. Le Ramel (Gissac-12) / 261.
 Fon Cousine (Gissac-12) / 262. Albi (81) / 263.
 Bernesque (Puygouzon-81) / 264. Rivières (81) /
 265. Galabert, Sabatterie (Lisle-sur-Tarn-81) / 266.
 Peyrasset (Florentin-81) / 267. Panet (Brens-81) /
 268. Brens (81) / 269. Prat-Castel (Lagrange-81) / 270.
 Lauder/Pont-de-Lauder (Brens-81) / 271. Le Nay
 (Técou-81) / 272. Montans (81) / 273. La Montresse,
 Beulaygue, Baget, Saint-Robert, Foncoussières,
 Biau, Bellegarde, Saint-Jean-de-Blaunac, Las Peiras
 (Rabastens-81) / 274. Les Trégats-Est (Loupjac-81)
 / 275. Le Bosc (Coufouleux-81) / 276. Patracou
 (Coufouleux-81) / 277. La Souque (Coufouleux-81)
 / 278. Les Obits (Mézens-81) / 279. Saint-Pierre
 (Mézens-81) / 280. Saint-Cyriaque (Giroussens-81)
 / 281. Le Lucassou (Montdragon-81) / 282. La
 Chicane (Montfa-81) / 283. La Coffe, Montcuquet,
 La Bertrandié, La Garriguié, Raffanel, Saint-
 Rémy (Lautrec-81) / 284. Le Colombier/Péprat
 (Puycalvel-81) / 285. Bourniquel, (Montpinier-81)
 / 286. Sainte-Juliane (Roquecourbe-81) / 287.
 District minier de Montagnol (12) / 288. District
 minier de Lascours (Ceilhes/Rocozels-34) et du
 Maynes (Avène-34) / 289. Les Castellans (Saint-
 Felix-de-l'Héras-34) / 290. RD 142 Roqueredonde
 (34) / 291. Rouvignac (Avènes-34) / 292. La
 Picatières (Avènes-34) / 293. Dent de Saint-Jean
 (Brusque-12) / 294. Bouche-Payrol (Brusque-12) /
 295. Burgayrette (Barre-81) / 296. Ferrières (Moulin-
 Mage-81) / 297. Liatge (Moulin-Mage-81) / 298.
 Laucate Landas (Lacaune-81) / 299. Combe de
 Randy, La Caucarié, Grand Champ, Lagarde, Le
 Causse, Les Rouquettes, Les Tourelles, Fontbonne,
 Le Serré, Salles, Le Lauzié, L'Ebessou/La Fayssotte,
 Plos, Le Champ de la Roque, Le Passiéirou, Puech

Agudet, Firequiouls, La Plaine, La Blanquine, Fau
 Couyol (Murat-sur-Vèbre-81) / 300. La Ténézole
 (Nages-81) / 301. La Beluyère, Castres, château
 du Causse/Le Cros, Gourjade, Grangeottes,
 Lameilhé, Les Planettes, Saint-Jean (Castres-81)
 / 302. En Vialatte (Fréjeville-81) / 303. En Gélis
 (Teyssode-81) / 304. Le Moulin Neuf (Saint-Paul-
 Cap-de-Joux-81) / 305. En Fallières (Prades-81)
 / 306. En Guille Haut (Magrin-81) / 307. En Blazy
 (Roquevidal-81) / 308. En Senegre (Magrin-81) /
 309. Beylague (Puylaurens-81) / 310. En Balaguié
 (Lacroisille-81) / 311. L'Embayle (Cuq-Toulza-81)
 / 312. Bois Haut (Cuq-Toulza-81) / 313. La Salle,
 Les Vidals (Péchaudier-81) / 314. Le Château
 (Aguts-81) / 315. L'Engarrique (Mouzens-81)
 / 316. La Roquette (Aguts-81) / 317. Mouzens
 (81) / 318. Saint-Barthélémy-le Crouzel-Orrives
 (Montgey-81) / 319. Solomiac (Palleville-81) /
 320. Le Barbier (Saix-81) / 321. Vieille-Toulouse
 (31) / 322. Raouly/Le Travers des Bessous
 (Viviers-lès-Montagnes-81) / 323. Laucate Landas
 (Labruguière-81) / 324. Lacalm (Aiguefonde-81)
 / 325. Berniquaut (Sorèze-81) / 326. Lodève (34)
 / 327. Lagamas (Arboras-34) / 328. Les Pradels
 (Montpeyroux-34) / 329. Le Rocher des Vierges
 (Saint-Saturnin-34) / 330. La Mourade (Lunas-34) /
 331. Le Plô de Brus (Rosis-34) / 332. Nega-Saume
 (Saint-Guiraud-34) / 333. La Croix-de-Gibret (La
 Vacquerie-34) / 334. Cornils (Lacoste-34) / 335.
 Rouens (Liausson-34) / 336. Les Clapouses (Saint-
 Felix-de-Lodez-34) / 337. Puech-Rouch (Clermont-
 l'Hérault-34) / 338. Saint-Jean (Liausson-34) / 339.
 L'Estagnol (Clermont-l'Hérault-34) / 340. Saint-Peyre
 (Clermont-l'Hérault-34) / 341. La Thorie (Clermont-
 l'Hérault-34) / 342. Peyre-Plantade (Clermont-
 l'Hérault-34) / 343. Le Roc-du-Cayla (Nébian-34)
 / 344. Gorjan (Clermont-l'Hérault-34) / 345. La
 Salamane (Brignac-34) / 346. Gaujour (Nébian-34)
 / 347. Les Neuf-Bouches (Péret-34) / 348. Gissos
 (Aspiran-34) / 349. Le Château (Cabrières-34) /
 350. Croix de Garel (Fontès-34) / 351. Carlencas
 (Fontès-34) / 352. La Vérune (Neffiès-34) / 353.
 Les Landes (Adissan-34) / 354. Le Puech Crochu
 (Saint-Bauzille-de-la-Sylve-34) / 355. La Gure
 (Vendémian-34) / 356. Val Mal (Pouzols-34) / 357.
 Mont-Redon (Vendémian-34) / 358. Saint-Gervais
 (Plaissan-34) / 359. Les Rouvières (Le Pouget-34)
 / 360. L'Hermitage (Paulhan-34) / 361. Les Barthes
 (Lézignan-la-Cèbe-34) / 362. Saint-Pierre-de-Pabiran
 (Montagnac-34) / 363. Pioch-du-Télégraphe (Aumes)
 / 364. Les Eymets (Arzenac-de-Randon-48) / 365.
 Le Village (Saint-Bauzille-de-la-Sylve-34) / 366. Le

Bosc, Les Mousquetières (Vénès-81) / 367. Peyrelade (Rivière-sur-Tarn-12) / 368. La Najasse (Bozouls-12) / 369. Champ de Cuye (Sévérac-l'Eglise-12) / 370. Puech de la Vaysse (La Cavalerie-12).

Fig. 22. Liste des sites :

1. Javols (48) / 2. Les Eymets (Arzenc-de-Randon-48) / 3. La Gleio del Maou (Montsalès-12) / 4. Murcens (Cras-46) / 5. La Coste et les Clédieyres (Pailhès-48) / 6. Le Truc (Saint-Bonnet-de-Chirac-48) / 7. Le Puech du Caylar (Saint-Christophe-Vallon-12) / 8. Lou Chasset à Langlade (Brenoux-48) / 9. Cadayrac (Salles-La-Source-12) / 10. Rouffiac (Saint-Bauzile-48) / 11. Biars (Arcambal-46) / 12. Ron de Gleize (La Canourgue-48) / 13. La Rouvière (Chanac-48) / 14. L'Ancise (Campagnac-12) / 15. Banassac (48) / 16. Altès (Sévérac-le-Château-12) / 17. L'Eschino d'Ase (Ispagnac-48) / 18. Grotte Guiraud (Sainte-Enimie-48) / 19. Le Cranton (Compolibat-12) / 20. Le Puech (Buzeins-12) / 21. Rodez (12) / 22. L'Auzéral (Savignac-12) / 23. La Bartelle (Sévérac-le-Château-12) / 24. Bellas (Sévérac-le-Château-12) / 25. Les Poujols (Laissac-12) / 26. Montmerlhe (Laissac-12) / 27. La Maladrerie (Villefranche-de-Rouergue-12) / 28. Baume-Brune (Florac-48) / 29. Mas Marcou (Flavin-12) / 30. Bounafouzen (Camboulazet-12) / 31. Pareloup (Canet-de-Salars-12) / 32. Célioise (La Cresse-12) / 33. Costeguizon (Meyrueis-48) / 34. Al Claus (Varen-82) / 35. Montpellier-le-Vieux (La Roque-Sainte-Marguerite-12) / 36. Le Camp-Grand (Naucelle-12) / 37. La Graufesenque, Le Rajol, Le Roc (Millau-12) / 38. La Granède (Millau-12) / 39. Les Cascades (Creissels-12) / 40. Puech d'Ambouls (Nant-12) / 41. La Barthetelière (Monestiés-81) / 42. Cosa (Albias (82) / 43. Roc de l'Aigle (Nant-12) / 44. Le Rajal del Gorp (Millau-12) / 45. Dolmen du Brounc (Saint-Rome-de-Tarn-12) / 46. Canteduc (La Bastide-Pradines-12) / 47. Butte et Grotte I de Sargel (Saint-Rome-de-Cernon-12) / 48. Les Issartous (La Bastide-Pradines-12) / 49. Pergassant (Virac-81) / 50. Lascombes (Le Garric-81) / 51. Celles (Cagnac-les-Mines-81) / 52. Le Roc Troué (Sainte Eulalie-de-Cernon-12) / 53. Mas de Marcorelles (Sainte-Eulalie-de-Cernon-12) / 54. La Vialette (Viala-du-Pas-de-Jaux-12) / 55. La Vayssièrre (l'Hospitalet-du-Larzac-12) / 56. L'Ourtiquet (Sainte-Eulalie-du-Cernon-12) / 57. Plaine de Bedos (Saint-Affrique-12) / 58. La Presqu'île (Ambialet-81) / 59. Albi (81) / 60. Champ de Quercy (La Couvertorade-12) / 61. Mouniès (Le Cros-34) / 62. Le Ramel (Gissac-12) / 63. La Combe du Rouquet (Gissac-12) / 64. Aven

d'Auguste (Saint-Maurice-de-Navacelle-34) / 65. Coutarel (Poulan-Pouzols-81) / 66. Montans (81) / 67. La Montresse / 68. Las Peiras (Rabastens-81) / 69. Les Castellans (Saint-Felix-de-l'Hérac-34) / 70. Les Signoles (Pégairolles de l'Escalette-34) / 71. RD 142 Roqueredonde (34) / 72. District minier de Lascours (Ceilhes/Rocozels-34) / 73. Les Mathes (Aven-34) / 74. Le Lucassou (Montdragon-81) / 75. Le Bosc, les Mousquetières (Vénès-81) / 76. Le Grézac (Lodève-34) / 77. Le Rocher des Vierges (Saint-Saturnin-34) / 78. Grotte-des-Fées (Montpeyroux-34) / 79. Lagamas (Arboras-34) / 80. Les Pradels (Montpeyroux-34) / 81. La Coffe (Lautrec-81) / 82. Le Colombier / Péprat (Puycalvel-81) / 83. La Bertrandié (Lautrec-81) / 84. La Chicane (Montfa-81) / 85. Raffel (Montpinier-81) / 86. Saint-Jean (Castres-81) / 87. Les Planettes (Castres-81) / 88. Gourjade (Castres-81) / 89. En Vialatte (Fréjeville-81) / 90. Chemin du Terrier (Castres-81) / 91. Lameilhé (Castres-81) / 92. Le Plô de Brus (Rosis-34) / 93. Les Moullières (Jonquières-34) / 94. Cornils (Lacoste-34) / 95. Les Clapouses (Saint-Felix-de-Lodez-34) / 96. Lussac (Ceyras-34) / 97. La Thorie (Clermont-l'Hérault-34) / 98. Saint-Peyre (Clermont-l'Hérault-34) / 99. L'Estagnol (Clermont-l'Hérault-34) / 100. Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault-34) / 101. La Salamane (Brignac-34) / 102. Val Mal (Pouzols-34) / 103. Le Village (Saint-Bauzille-de-la-Sylve-34) / 104. La Plaine (Pouzols-34) / 105. La Gure (Vendémian-34) / 106. Le Roc-du-Cayla (Nébian-34) / 107. Gorjan (Clermont-l'Hérault-34) / 108. Malmont (Villeneuve-34) / 109. Gaujour, Campaurus, Mouillères (Nébian-34) / 110. Mont-Redon (Vendémian-34) / 111. Les Rouvières (Le Pouget-34) / 112. Saint-Gervais (Plaissan-34) / 113. Condamines (Tressan-34) / 114. Gissos (Aspiran-34) / 115. Les Neuf-Bouches (Péret-34) / 116. Le Château (Cabrières-34) / 117. La Vérune (Neffiès-34) / 118. Les Landes (Adissan-34) / 119. L'Hermitage (Paulhan-34) / 120. Ricausset (Campagnan-12) / 121. Auberguets, Les Caunes-Bas-Ouest, La Paume-Rouge, Virins (Saint-Pargoire-34) / 122. Lavagnac (Montagnac-34) / 123. Saint-Pierre-de-Pabiran (Montagnac-34) / 124. Pioch-du-Télégraphe (Aumes) / 125. En Fallières (Prades-81) / 126. Cordouls (Puy-laurens-81) / 127. Raouly/le Travers des Bessous (Viviers-lès-Montagnes-81) / 128. Les Vidals (Péchaudier-81) / 129. Saint-Barthélémy-Le Crouzel-Orrives (Montgey-81) / 130. Solomiac (Palleville-81) / 131. Berniquaut (Sorèze-81) / 132. Campfarous (Saint-Saturnin-de-Lenne) / 133. Mas Rousseng (Saint-Guiraud-34) / 134. La Font-

du-Mourgue (Liausson-34) / 135. La Ramasse (Clermont-l'Hérault-34) / 136. Montredon (Laval-du-Tarn-48) / 137. Puech Caut (Sainte-Eulalie-du-Cernon) / 138. Les Crouzets (Saint-Saturnin-34) / 139. Le Causse (Lieurancabrières) / 140. Corent (Veyre-Monton-63) / 141. Le Bay (Les Martres-de-Veyre-63) / 142. Gondole (Le Cendre-63) / 143. Gergovie (La Roche-Blanche-63) / 144. Malintrat (Chaniat-63) / 145. Patural (Clermont-Ferrand-63) / 146. La Grande Borne (Clermont-Ferrand-63) / 147. Rue Elysée Reclus (Clermont-Ferrand-63) / 148. Gandallat (Clermont-Ferrand-63) / 149. Le Bru (St Ours-63) / 150. Beauclair (Voingt-63) / 151. Puy de Barre (Andelat-15) / 152. Clos des Cordeliers (Brioude-43) / 153. Chancénat (Chambezons-43) / 154. Saint-Christophe sous Dolaison (43) / 155. Le Puy en Velay-43 / 156. Marcihac (Saint-Paulien-43) / 157. Saint-Paulien (43) / 158. Champ Fairier (Beauzav-43) / 159. Basset (Bas-en-Basset-43) / 160. Clauzels (Chomelix-43) / 161. Fontboine (Saint-Jean-d'Aubrigoux-43) / 162. Fontoriol (Lezoux-63) / 163. Les Souils (Arlempdes-43).

Bibliographie

Albenque, A. (1948) : *Les Rutènes, Etudes d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines*, Rodez.

Balsan, L. (1963a) : "Temples et fana des Rutènes", *Procès Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 38, 265-271.

——— (1963b) : "L'oppidum de Miramont, commune de Centres", *Procès Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 38, 46-48.

Balsan, L. et Braemer Fr. (1951) : *Compte-rendu des fouilles de La Graufesenque, commune de Millau (Aveyron)*, rapport dactylographié, SRA Midi-Pyrénées.

Balsan, L. et L. Dausse (1982) : "Suite de l'inventaire de l'archéologie gallo-romaine de Rodez (1948-1979)", *Procès Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 43, 59-80.

Barral, Ph., A. Daubigney, C. Dunning, G. Kaenel et M.-J. Roulière-Lambert, éd. (2007) : *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005)*, Paris (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826).

Barruol, G. (2000) : "Les peuples préromains du Sud du Massif Central d'après les sources écrites", in : *Dedet et al.*, éd. 2000, 7-18.

Beaumont, M. de (1874) : "Indication des centres de population établis à l'époque gallo-romaine, tels que oppida et camps retranchés", *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, 10, 249-259.

Bonal, A. (1885) : *Comté et Comtes de Rodez*.

Boudartchouk, J.-L. (2002) : "Les Eleutètes de César : une hypothèse relative à leur localisation", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 16, 97-99.

Boudet, R. éd. (1986) : *Autour de l'oppidum gaulois de Montmerlhe à Laissac (Aveyron)*, Laissac, plaquette d'exposition, Laissac.

Boudet, R. (1986) : "L'oppidum de Montmerlhe, Laissac (Aveyron)", in : Boudet, éd. 1986, 13-17.

——— (1989) : "Troisième année de recherche sur l'Oppidum de Montmerlhe (Laissac)", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 3, 20-27.

Boudet, R., éd. (1994) : *L'Âge du Fer en Europe sud-occidentale, Actes du XVI^e colloque international de l'AFEAF (Agen, mai 1992)*, Bordeaux (Aquitania, 12).

Boudet, R. (1996) : *Rituel celtes d'Aquitaine*, Paris.

Boudet, R. et Ph. Gruat (1993) : "La statuaire anthropomorphe de l'âge du Fer (ou supposée telle) dans le sud-ouest de la France", in : Briard & Duval, éd. 1993, 287-300.

Briard, J. et A. Duval, éd. (1993) : *Les représentations humaines du Néolithique à l'âge du fer, Actes du 113^e Congrès national des sociétés savantes* (Avignon, 1990), Paris.

Brun, J.-P., M. Poux et A. Techernia, éd. (2004) : *Le Vin, Nectar des dieux, Génie des Hommes*, Catalogue d'exposition du pôle d'archéologie du département du Rhône.

Buchsenschutz, O. (2007) : *Les Celtes*. Hersal (Belgique).

Buchsenschutz, O., M.-B. Chardenoux, S. Krausz et M. Vaginay éd. (2009) : *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la Ville, Actes du XXXII^e colloque international de l'AFEAF (Bourges du 1^{er} au 4 mai 2008)*, Paris (RACF Suppl. 35).

Cazes, Ugaglia et Vidal, éd. (1987) : *De l'âge du Fer aux temps barbares — Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 26-27.

Christol, M. (1998) : "Cités et territoires autour de Béziers à l'époque romaine", in : Clavel-Léveque et Vignol, éd. 1998, 209-222.

Clavel-Léveque, M. et A. Vignot, éd. 1998 : *Cité et territoire, Actes du Colloque européen tenu à Béziers en octobre 1997*, t. 2, Paris.

Coiffé, A., Ph. Gruat, L. Izac-Imbert et A. Vernhet (2009) : "Rodez (*Segodunum*) et Millau (*condatomagos*) dans l'Aveyron : deux exemples

d'agglomérations gauloises chez les Rutènes", in : Buchsenschutz *et al.* éd. 2009, ??.

Comité Départemental d'Archéologie du Tarn (CDA) (1995) : *Le Tarn, 81*, Carte archéologique de la Gaule, Paris.

Cunliffe, B. (2001) : *Les Celtes*, Paris, 2001 (traduit de l'anglais par Patrick Galliou).

Cure, L. (2007) : *L'éperon barré de la Granède (Aveyron) : les occupations protohistoriques*. Mémoire de Master 1 d'Archéologie et Histoire, dactylographié, Université Rennes 2 Haute-Bretagne.

Dausse, L. (1986) : "Montmerlhe et Rodez, Montmerlhe ou Rodez ?" in : Boudet, éd. 1986, 23-27.

——— (2001) : *Suivi archéologique des terrassements du chantier Montaigne, avenue de l'Europe à Rodez*, Rapport de fouille archéologique dactylographié, SRA Midi-Pyrénées.

Dausse, L. et Ph. Gruat (1991) : "Estampilles et inscriptions peintes sur amphores vinaires Dressel I trouvées à Rodez", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 5, 66-77.

Dedet, B., Ph. Gruat, G. Marchand, M. Py et M. Schwaller, éd. (2000) : *Aspects de l'Âge du Fer dans le Sud du Massif Central, Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997)*. Thème régional, Lattes (Monogr. Archéol. Médit., 6).

Dietrich, Ed. (2007) : "Le sanctuaire celtique du Mormont (Vaud, Suisse)", *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude de l'Âge du Fer*, 25, 61-64.

Dietrich, Ed., G. Kaenel, D. Weidmann, P. Jud, P. Ménériel et P. Moinat (2007) : "Le sanctuaire helvète du Mormont", *Archéologie Suisse*, 30, 2-13.

Domergue, C. (1991) : "Les amphores dans les mines antiques du Sud de la Gaule et de la Péninsule Ibérique", *Internationale Archaeologie*, 1, *Festschrift für Wilhelm Schüle Zum 60. Geburtstag*, 102-103 et notes 23-29.

Gangloff, N., L. Izac-Imbert et D. Rigal (2007) : "Trois sites à enclos fossoyés de la fin de l'Âge du Fer : le Bois de Dourre (Montalzat), Larsou (Réalville) et Al Claus (Varen), Tarn-et-Garonne). Première étude

comparative dans leur contexte régional", in : Vaginay & Izac-Imbert, éd. 2007, 345-384.

Garcia, D. (1993) : *Entre Ibères et Ligures : Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, RAN Suppl. 26.

Garcia, D. et F. Verdin, éd. (2002) : *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF (Martigues, 1-4 juin 2000)*, Paris.

Goudineau, Chr. (1989) : "La Gaule transalpine", in : Nicolet, éd. 1989, 679-726.

——— (1994) : *Guerre des Gaules de Jules César (présentation)*, Paris.

Goudineau, Chr. et C. Peyre (1993) : *Bibracte et les Eduens*, Paris.

Gourdiole, R. et C. Landes (2000) : "Une société minière italienne en pays rutène", in : Dedet *et al.*, éd. 2000, 61-64.

Griffe, E. (1954) : "Une hypothèse sur les *Ruteni Provinciales*", *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 45-50.

Gruat, Ph. (1991) : *L'éperon barré de La Granède à Millau (Aveyron) : prospections-sondages*, rapport dactylographié, SRA Midi-Pyrénées.

——— (1990a) : "Résultats des fouilles urbaines de La Durenque, boulevard François Fabié à Rodez", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 4, 51-72.

——— (1990b) : *Recherches sur les origines pré-augustéennes de Rodez (Aveyron)*. Mémoire de D.E.A., dactylographié, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1990.

——— (1992a) : "Les vestiges en bois de La Tène III découverts boulevard François Fabié à Rodez", in : Vauillat, éd. 1992, 41-49.

——— (1992b) : "L'éperon barré de La Granède à Millau (Aveyron) : prospections et sondages 1991", *Bulletin intérieur de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 10, 50-53.

——— (1993a) : "A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiques de type Dressel I trouvées à Rodez (Aveyron)", *Aquitania*, 11, 235-242.

——— (1993b) : "Protohistoire : la mise en place des échanges", in : Gruat éd. 1993 : *"Echanges. Circulation d'objets et commerce en Rouergue de la préhistoire au Moyen Âge"*, *Guide d'Archéologie* n° 2 du Musée archéologique de Montrozier, 53-58.

——— (1993c) : "Découverte d'un nouveau puits de la fin de l'âge du Fer à Rodez", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 7, 92-105.

——— (1994) : "Les timbres sur amphores Dressel I du sud-ouest de la France : premier inventaire", in : Boudet, éd. 1994, 181-204.

——— (1995) : "Rodez gaulois : aux origines de la capitale du Rouergue", in : Gruat et Vidal, éd. 1995, 183-196.

——— (2001) : "Approche de la métallurgie en Rouergue au cours des âges du Fer (VIII^e - I^{er} s. av. J.-C.)", in : Gruat éd. 2001 : *Du silex au métal. Mines et métallurgie en Rouergue*, *Guide d'Archéologie* n° 9 du Musée archéologique de Montrozier, 198-225.

——— (2004) : "Contribution à un réexamen de la statuaire protohistorique du territoire des Rutènes", *Documents d'archéologie méridionale*, 27, 85-97.

Gruat, Ph. et L. Izac-Imbert (2002) : "Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère", in : Garcia & Verdin, éd. 2002, 66-87.

——— (2006) : "Approche du fonctionnement du territoire des Rutènes au cours des deux derniers siècles avant notre ère", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 19, 73-115.

——— (2007a) : "Religiosité et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer", in : Barral *et al.*, éd. 2006, 871-891.

——— (2007b) : "Approches des pratiques religieuses chez les Rutènes à la fin de l'Âge du Fer", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 20, 66-96.

Gruat, Ph., J. Maniscalco, H. Martin et E. Crubézy (1991) : "Aux origines de Rodez (Aveyron) : les fouilles de la caserne Rauch", *Aquitania*, 9, 61-104.

Gruat, Ph., avec la collaboration de G. Marty (2000) : "Habitat et peuplement en Rouergue durant l'âge du Fer : premières tendances", in : Dedet *et al.*, éd. 2000, 27-50.

Gruat, Ph., G. Marty et J. Poujol (2002) : "Des balles de fronde en plomb de l'armée romaine à Caylus / Puech Boussac (Saint-Affrique)", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 16, 87-96.

Gruat, Ph. et M. Vidal, éd. (1995) : *Dix ans d'archéologie en Aveyron-recherches et découvertes*, Guide d'Archéologie n° 3 du Musée archéologique de Montrozier, Rodez.

Izac, L. (1995) : *L'Habitat à la fin de l'âge du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central : état de la recherche, problématiques et perspectives*. Mémoire de DEA, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Izac-Imbert, L. (2009) : "L'émergence des peuples à l'âge du Fer", in : Benneteu, Adelle, Schaad éd. 2009 : *Archéologie en Tarn et Dadou*, 25-29.

Jullian, C. (1926) : *Histoire de la Gaule*, III, Paris.

Kruta, V. (2000) : *Les Celtes : histoire et dictionnaire, Des origines à la romanisation et au christianisme*, Paris.

Labrousse, M. (1968) : *Toulouse antique des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris.

——— (1979) : "Une ville romaine en pays rural", in : *Histoire de Rodez*, 21-48.

Labrousse, M. et A. Vernhet (1974) : "Dans un aven du Larzac", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 38, 69-86.

Lepetz, S. et W. Van Andringa, éd. (2008) : *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, Archéologie des Plantes et des Animaux 2.

Lequément, R. dir. (1988) : *L'occupation du sol au second âge du Fer sur la bordure sud-ouest du Massif-Central : Action Thématique Programmée*, Toulouse.

Leveau, P. et P. Troussat (2000) : "Les sources écrites gréco-romaines et l'histoire naturelle des littoraux", *Méditerranée*, 1-2, 7-14.

Marcet, R. et E. Sanmarti (1990) : *Empuries*, Barcelona.

Marinval, Ph. (1994) : "Economie végétale aux âges du Bronze et du Fer en France du sud-ouest", in : Boudet, éd. 1994, 27-54.

Martin, Th. et H. Ruffat (1998) : "Un dépôt de lingots de fer du début de La Tène III à Montans (Tarn)", in : *Recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale*, Montagnac, 110-115.

Menessier-Jouannet, C. (1991) : "Un four de potiers de La Tène finale à Lezoux (Puy-de-Dôme)", *Revue archéologique du Centre de la France*, 30, 113-126.

Nicolet, Cl. Ed (1989) : *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, vol. 2 (Genèse d'un empire), PUF.

Paraskeva, M. et M. Poux (2004) : "La part des dieux : libations et repas sacrés dans le monde grec et gaulois", in : Brun, Poux et Techernia, éd. 2004, 122-181.

Perrier, X., L. Dausse, M. Feugère et J. Poujol (2008) : "Les monnaies rutènes de Tatinos et d'Attalus", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 21, 84-98.

Perrier, X. et J. Poujol (1994) : "Un dépotoir gaulois à l'Hospitalet-du-Larzac", *Vivre en Rouergue, Cahiers d'archéologie aveyronnaise*, 18, 157-163.

Poux, M. (2004) : *L'âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac (Protohistoire européenne, 8).

Poux, M. et S. Foucras, avec la collaboration de M. Demierre et M. Garcia (2008) : "Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes", in : Lepetz & Van Andringa, éd. 2008, 165-185.

Py M. (2006) éd. : *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, *Lattara*, 19, 2006, 1270 p. (2 vol.).

Rambaud, M. (1966) : *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris.

Romain, B. (1864) : "Communication", *Procès Verbaux de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, II.

Roman, Y. (1983) : *De Narbonne à Bordeaux, un axe économique au I^{er} siècle avant J.-C.*, Lyon.

Schaad, D. et al. (2007) : *La Graufesenque (Millau, Aveyron). I. Condatomagos. Une agglomération de confluent en territoire rutène, II^e s. a.C.-III^e s. p.C.*, Éditions de la Fédération Aquitania, coll. Études d'archéologie urbaine, Bordeaux (2^e éd. 2008).

Sillières, P. et A. Vernhet (1985) : "La voie romaine Segodunum – Cessero à l'Hospitalet-du-Larzac", *Aquitania*, 3, 1985, 63-69.

Soutou, A. (1974) : "Approche du problème des Rutènes Provinciaux" in : *Etudes sur le Rouergue, Actes du XLVII^e Congrès d'Etudes de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, et du XXIX^e Congrès d'Etudes de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne tenus à Rodez en juin 1974*. Rodez, 21-39.

Ugaglia, E., L. Mousset et M. Vidal, éd. (2004) : *Gaulois des pays de Garonne, II^e – I^{er} siècles avant J.-C.*, Catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, Toulouse, 2004.

Vaginay, M. et L. Izac-Imbert, éd. (2007) : *Les Âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du XXVIII^e colloque international de l'AFEAF (Toulouse, 20 au 23 mai 2004)*, Bordeaux, (Aquitania Suppl. 14/1).

Verdin, F. et M. Vidal, avec la collaboration de J.-C. Arramond et C. Requi, (2004a) : "Pourquoi, pour qui ces puits ?", in : Ugaglia, Mousset et Vidal, éd. 2004, 57-63.

Verdin, F. et M. Vidal (2004b) : "Un rituel particulier : les puits. Analyse comparative des puits du Toulousain et de l'Ermitage à Agen". in : Ugaglia, Mousset et Vidal, éd. 2004, 50-56.

Verdin, F. et X. Bardot (2007) : "Les puits de l'oppidum de l'Ermitage (Agen, Lot-et-Garonne)", in : Vaginay & Izac-Imbert, éd. 2007, 237-257.

Vernhet A. (1987) : "Un village et son cimetière sur le Larzac à l'époque gallo-romaine", in : Vernhet, A. (inédit) : "Où était la Graufesenque ?", Note dactylographiée, 7 p.

Vidal, M. (2007) : "Condatomagos à l'âge du Fer", in : Schaad et al. éd. 2007, 30-48.

Viré, A. (1923) : "Les fouilles de 1922 aux oppida de l'Impernal et du Puy-d'Issolud (Lot), de Montmerlhe et de Buzeins (Aveyron) et de la Butte de Maourédis (Lot)", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 20, 51-88.

Vuallat, D., éd. (1992) : *Le Berry et le Limousin à l'âge du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques, Actes du XIII^e Colloque de l'AFEAF* (Guéret, mai 1989), Guéret.